PREMIER
MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Sommaire 2025

Éditos de Bruno Bonnell et Géraldine Leveau p.04

Chiffres clés p.06

Cartographie des investissements de France 2030 p.08

Les faits marquants 2025 p.10

Mobilisation et association étroite des territoires au cœur de l'ADN de France 2030 p.16

International : France 2030 Export, un levier décisif au service de la compétitivité export pour les lauréats p.21

ÉVALUATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Évaluation de France 2030 p.23

Accélération du comité d'amélioration continue de France 2030 p.28

COMMENT LES FRANÇAIS PERÇOIVENT L'INNOVATION ? p.30

ACTUALITÉS 2025 DES PÔLES DU SGPI AU SERVICE DU DÉPLOIEMENT DE FRANCE 2030 p.32

Pôle Transition écologique, industrielle et agricole p.34

Agence de l'innovation en santé p.44

Pôle Nouvelles frontières p.56

ABÉCÉDAIRE DES INNOVATIONS (PRÉSENTATION DE PROJETS INNOVANTS) p.64

ACTUALITÉS 2025 DES PÔLES DU SGPI AU SERVICE DU DÉPLOIEMENT DE FRANCE 2030

Pôle Souveraineté numérique p.86

Pôle Connaissance p.96

Pôle Fonds propres p.106

Direction juridique et financières p.112

Direction de la communication p.116

L'ÉVALUATION SOCIOÉCONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS p.120

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT p.122

UNE GOUVERNANCE INTERMINISTÉRIELLE POUR UNE COHÉRENCE DE L'ACTION PUBLIQUE p.123

L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT p.126

GLOSSAIRE p.128

Édito



Bruno **BONNELL**

Secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030

Depuis 2021, le secrétariat général pour l'investissement (SGPI) met en œuvre la politique d'investissement de l'Etat, notamment le plan France 2030 avec une ambition claire : faire émerger des champions industriels et technologiques capables de répondre aux grands défis économiques, écologiques et de souveraineté.

En 2025, nous voyons les fruits des investissements engagés, et les projets soutenus démontrent la pertinence du choix que nous avons fait dès l'origine : celui de l'excellence. C'est en effet en concentrant nos efforts sur les initiatives les plus innovantes et les plus ambitieuses que nous favorisons l'émergence de ruptures technologiques, la création de brevets, le renforcement durable de notre compétitivité, et la montée en compétences de nos talents.

Dans un contexte d'accélération des transformations technologiques qui redessinent les chaînes de valeur, notre responsabilité est de maintenir un cap stratégique de long terme tout en restant agiles face aux nouveaux signaux d'innovation et aux évolutions du contexte international. Pour y répondre, nous avons fait évoluer nos dispositifs notamment en simplifiant les délais pour une pré-analyse des projets, ou en renforçant la prise en compte des démarches de propriété intellectuelle. Forts de ces évolutions, nous devons désormais amplifier notre action, notamment en développant les coopérations européennes et en inscrivant davantage nos projets dans une dynamique collective à l'échelle supranationale.

Alors que le plan France 2030 atteindra en 2026 ses cinq ans de déploiement, nous devons continuer à interroger nos pratiques. L'action publique ne peut se substituer durablement à l'initiative privée. Elle doit l'encourager, la stimuler, et parfois la provoquer. C'est en trouvant ce juste équilibre entre accompagnement, excellence et exigence que nous ferons émerger et grandir les innovations de rupture dont notre pays a besoin pour garantir sa souveraineté.

La force de France 2030 réside également dans les équipes mobilisées pour construire les stratégies et accompagner le développement des projets soutenus. De l'administration centrale aux services déconcentrés en territoires, en passant par les écosystèmes locaux et les filières, je tiens à saluer le travail remarquable accompli avec rigueur, engagement et ambition.



Le mot de **Géraldine LEVEAU**

Secrétaire générale adjointe

Le SGPI a pour mission première de garantir la cohérence de la politique d'investissement de l'État.

Derrière les projets soutenus par les investissements d'avenir et France 2030, le SGPI se doit de mettre en œuvre des procédures administratives efficaces, transparents et agiles.

En 2025, le SGPI a travaillé dans l'ombre au renforcement de ses outils de suivi financier et d'évaluation avec une attention particulière à la qualité des données. Nous avons expérimenté l'assistant IA pour les agents de l'Etat afin d'accélérer et d'améliorer nos analyses. Tous ces efforts seront visibles dès 2026 avec la publication du bilan des impacts et la refonte du rapport trimestriel au Parlement.

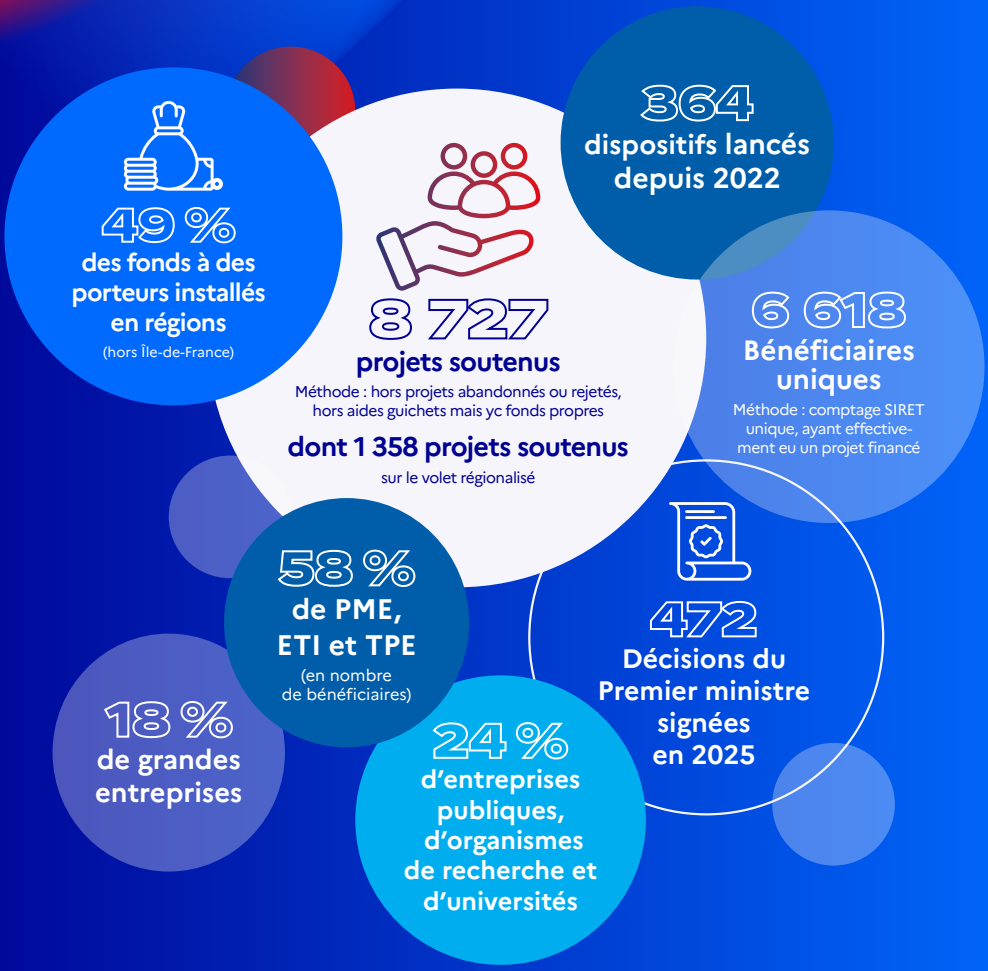
Avec les quatre opérateurs de France 2030 et la mobilisation de l'ensemble des administrations, nous avons amélioré et simplifié les procédures pour les porteurs de projets et les bénéficiaires.

Ce rapport d'activité illustre aussi bien les réussites des lauréats de France 2030 que la grande qualité du travail administratif et financier.

Je remercie sincèrement les équipes du secrétariat général pour l'investissement et l'ensemble de nos partenaires qui contribuent chaque jour à la réussite de France 2030 et à l'adaptation de notre économie au profit d'une société du mieux vivre.

France 2030 en quelques chiffres clés

(au 31/12/2025)



CHIFFRES SECTORIELS

FORMATION

222 300

personnes formées aux métiers d'avenir en 2025

(et +400 000 cumulés depuis le lancement du plan)

HYDROGÈNE DÉCARBONÉ

0,584GW

de capacité d'électrolyse déjà sécurisée

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Classement de la France

5ème

au Global AI Index

DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE

22

millions de tonnes annuelles de CO2 économisées

6 400

dépôts de brevets envisagés

168 000

créations d'emplois

envisagées à l'issue des projets

MOBILITÉS

800 000

véhicules électriques et hybrides produits en France par an

sur un objectif de 2 millions en 2035

SANTÉ

47

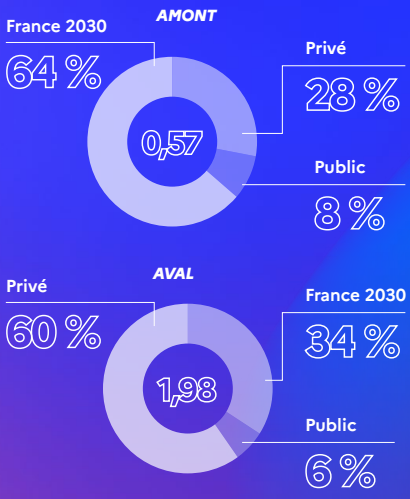
biomédicaments produits en France

SPATIAL

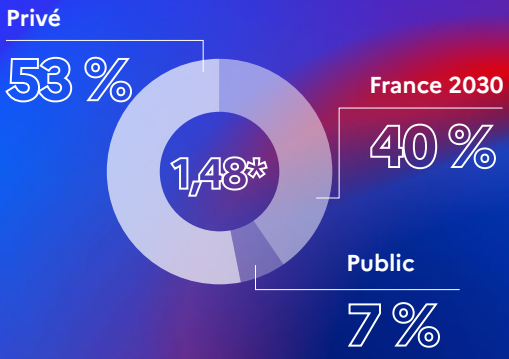
4

projets de micro-lanceurs

Répartition des cofinancements France 2030 par TRL



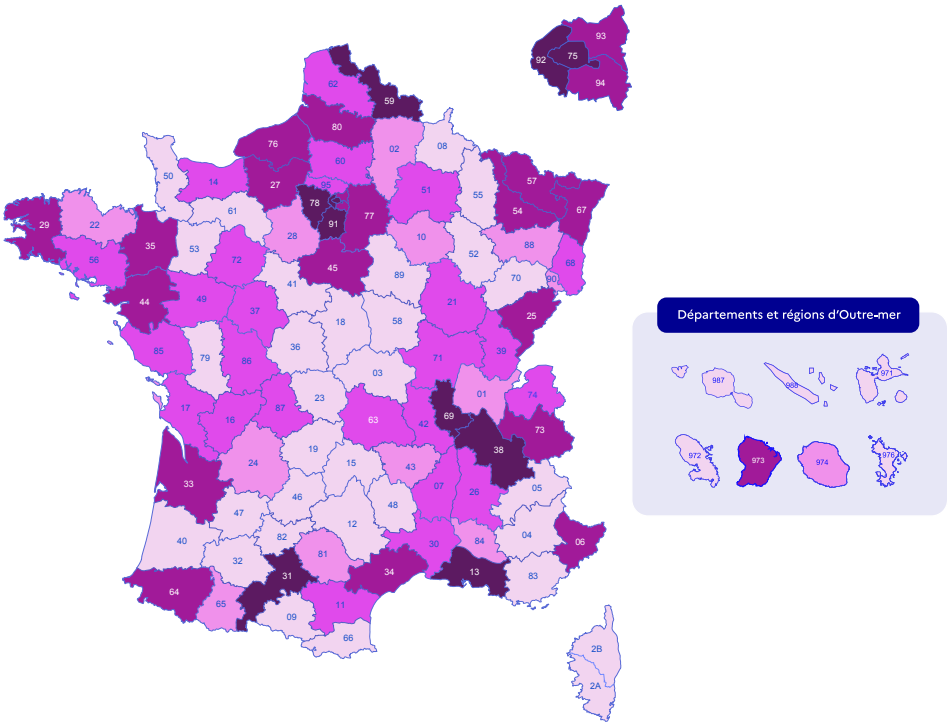
EFFET DE LEVIER



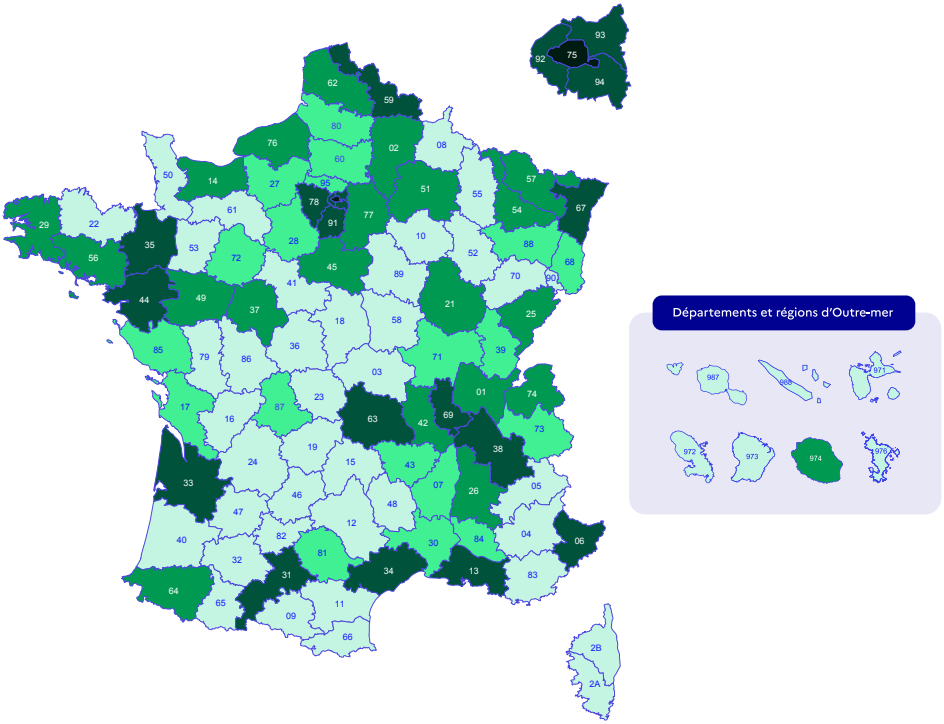
*Pour 1 € investi, 1,48 € de crédits sont investis, majoritairement en provenance du secteur privé.

Cartographie des investissements de France 2030 (au 31/12/2025)

Montant **des projets lauréats** par département (national et régional)



Nombre **de projets lauréats** par département (national et régional)



Les faits marquants 2025

Février

04/02

Inauguration du projet AXONE porté par NETRI, lauréat du dispositif « Première Usine », pour le développement des biothérapies de demain. Un projet qui illustre l'ambition de l'Etat d'accélérer l'industrialisation des innovations de rupture.



10 & 11/02

À l'occasion du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, l'Etat a rappelé ses actions, lancées avec France 2030, pour soutenir une intelligence artificielle en faveur de l'intérêt général avec le lancement des défis « Convergence IA » aux côtés des acteurs de l'écosystème.



27/02

Lors de la 61ème édition du Salon International de l'Agriculture, les 146 nouveaux lauréats des volets agriculture et alimentation de France 2030 ont été annoncés, dont de nouveaux projets innovants pour accompagner le développement des filières chanvre et lin. Le programme « Entrepreneurs du vivant » pour soutenir le foncier agricole a également été lancé. Un temps fort qui a permis de rencontrer et de féliciter les lauréats présents.

Mars



10/03

Les référents régionaux et départementaux de France 2030 étaient présents à l'Hôtel de Cassini pour une journée dédiée à l'innovation et à l'impact de France 2030 dans les territoires. Ces acteurs jouent un rôle essentiel pour détecter les projets et faciliter l'accès des entreprises aux dispositifs de France 2030.



13/03

Philippe Baptiste, Bruno Bonnell et Nicolas Dufourcq ont célébré les 6 ans du Plan deeptech en dressant un bilan des actions engagées par l'Etat et des impacts concrets sur l'écosystème d'innovation deeptech français. 385 startups deeptech ont été créées en 2024.

0 Avril



18/04

La président de la République a lancé le programme « Choose France for Science » de France 2030, pour accueillir des chercheurs internationaux en France, réalisant leurs travaux dans des secteurs stratégiques comme la transition écologique ou le spatial. Les lauréats ont été annoncés en novembre 2025 par le ministre Philippe Baptiste.

Mai 0

10/04

Lors du Comité interministériel de l'innovation qui s'est tenu au Centre Pompidou à Paris, le Premier ministre a rappelé le rôle de l'État avec France 2030 pour répondre aux défis des grandes mutations actuelles et futures, en soulignant le succès du plan pour la reconquête de la souveraineté française.





13/05

Inauguration de la version augmentée du supercalculateur Jean Zay, l'un des plus grands centres de calcul d'Europe dont le rôle est essentiel pour soutenir la recherche et l'innovation française de très haut niveau en intelligence artificielle.

Juin

11 & 12/06

Vivatech a un nouvelle fois affiché son statut de rendez-vous incontournable de l'innovation pour France 2030. Au programme : des échanges riches avec les acteurs de l'écosystème, de nouveaux lauréats annoncés et le lancement de dispositifs pour faire de la France une nation pionnière de l'IA et de la robotique.





17/06

A l'occasion du Salon international de l'aéronautique et de l'espace, 30 nouveaux lauréats du volet spatial de France 2030 ont été annoncés. Le SGPI a ainsi pu échanger avec les acteurs sur les enjeux actuels.

Juillet



03/07

La journée de restitution et la cérémonie de remise des prix du concours Butterfly 2050 a révélé toute la créativité et la vision prospective des jeunes issus des équipes finalistes pour proposer leur regard pour un futur désirable sur 4 thématiques : prendre soin en 2025, vivre ensemble en 2025, apprendre en 2025 et se nourrir en 2050.

07/07

15 nouvelles chaires d'excellence en biologie/santé ont été attribuées à des chercheurs et chercheuses d'exception – dont plusieurs reviennent des États-Unis ou du Royaume-Uni pour mener leurs travaux en France.

Septembre

27/09

Afin de valoriser l'innovation française, une campagne nationale en radio et en affichage a été lancée, révélant 13 innovations dans des domaines stratégiques et souverains, incarnées par les collaborateurs des structures lauréates de France 2030.



Octobre



14/10

Les Concours d'Innovation de l'État ont récompensé 147 nouveaux lauréats réunis à La Seine Musicale. Cet évènement, sur le thème « Génération Innovation », a été riche en échanges et rencontres à travers des ateliers, conférences et networking avant de se clôturer par une cérémonie qui a fait la part belle à des animations inédites et stands inspirants autour de l'innovation.



14/10

Le Neoliner Origin, le premier cargo à voiles du monde a été inauguré. Imaginé par la start-up nantaise NEOLINE, et doté de 3 000 m² de voiles fabriquées aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, il peut transporter jusqu'à 5 300 tonnes de marchandises. Son objectif : décarboner le transport maritime. Une belle réussite soutenue par France 2030.

Novembre

24/10

Bruno Bonnell était à Vertolaye dans le Puy-de-Dôme pour le lancement officiel des programmes d'innovation « Med4Cure » d'EUROAPI, dans le cadre du Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) Santé de European Commission, une initiative destinée à renforcer la souveraineté pharmaceutique.





15 & 16/11

Pour sa cinquième édition, 34 lauréats France 2030 étaient à l'honneur au Palais de l'Élysée pour la Grande Exposition du Fabriqué en France.

13/11

TGCC BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Inauguration des simulateurs quantiques Ruby et Jade de Pasqal installés au TGCC (Très Grand Centre de calcul) à Bruyères-le-Châtel et à Jülich, en Allemagne. Une étape importante vers la souveraineté européenne dans le calcul quantique.





17/11

SOMMET CHOOSE FRANCE - EDITION FRANCE

Au Sommet Choose France - Édition France, la France a montré son dynamisme économique au monde avec l'annonce de 151 projets d'investissements en France pour un total de 30,4 Md€, dans différents secteurs stratégiques dans tous les territoires.

Décembre

22/11

Inauguration du nouveau site de The Exploration Company à Haillan, lauréat France 2030 du volet spatial. Ce nouveau site accueillera le développement et la production de technologies de pointe destinées à la construction d'un cargo spatial européen.





12/12

Bruno Bonnell a inauguré la nouvelle gigafactory de batteries de Verkor, soutenue par France 2030, près de Dunkerque aux côtés des ministres Monique Barbut et Sébastien Martin. Une concrétisation importante en faveur de la décarbonation des mobilités, basée sur la souveraineté et l'innovation.



03/12

TOUR DE FRANCE DE L'INNOVATION EN SANTÉ

A l'occasion de la 6ème étape du Tour de France de l'innovation en santé, les trois premiers lauréats du Challenge Prévention ont été dévoilés, illustrant la capacité de l'innovation française à proposer des réponses concrètes aux défis de la prévention.

Mobilisation et association étroite des territoires au cœur de l'ADN de France 2030

L'impact territorial de ce grand plan d'investissement est renforcé par l'agilité à adapter les dispositifs aux réalités locales, à communiquer au fil de l'eau avec les acteurs territoriaux et à échanger directement, dans les territoires, avec les porteurs de projets et les lauréats de France 2030.



Le pôle Territoires du SGPI est au coeur des enjeux de territorialisation du plan en assurant une triple mission : conseil et expertise sur les questions territoriales, animation du réseau France 2030 (référents ministériels, référents régionaux, sous-préfets référents départementaux) et pilotage du volet régionalisé de France 2030. Le pôle est ainsi l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat en région, des élus et des représentants des collectivités. Il s'appuie sur ses deux opérateurs en région, Bpifrance et la Banque des Territoires (CDC), pour l'instruction et la contractualisation des projets lauréats des dispositifs régionaux, en lien avec les préfectures de région et les conseils régionaux ou les collectivités.



Jean-Simon **MÉRANDAT**

Directeur du pôle Territoires

« Grâce à la forte mobilisation du pôle Territoires du SGPI et de l'Etat territorial, le volet régionalisé de France 2030 est, depuis le début de l'année 2025, effectivement déployé dans la totalité des régions hexagonales et des territoires ultra-marins (à l'exception de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon et Wallis et Futuna), soit 20 conventions Etat-région signées depuis 2022. Particulièrement attentif aux territoires ultra-marins, le SGPI a réabondé, en 2025, le volet régionalisé de ces territoires, particulièrement fragiles financièrement, en doublant le montant des crédits « Etat » au bénéfice des entreprises innovantes locales. Parallèlement, un dispositif d'ingénierie territoriale, destiné à accompagner en proximité les porteurs de projets locaux dans le dépôt d'un dossier France 2030, est expérimenté à Mayotte depuis avril 2025. Constatant le succès du dispositif, il a été généralisé et déployé dans l'ensemble des territoires ultra-marins. Parallèlement, le pôle Territoires se mobilise, en lien étroit avec les services de l'Etat territorial, pour veiller à l'accompagnement et au suivi des lauréats : nous avons pu dans ce cadre échanger avec plus de 100 lauréats dans les 24 départements visités en 2025. **France 2030 fait naître une dynamique inédite et vertueuse d'innovation et d'échanges** entre les représentants de l'Etat, les élus et les bénéficiaires. **Cette dynamique, clef de voûte de France 2030, doit continuer à irriguer tous les territoires**. »

2025, l'année de l'accélération pour le volet régionalisé de France 2030

Le volet régionalisé de France 2030, qui conjugue les forces de France 2030 et celles des régions, a connu **une année record en termes d'engagements financiers** permettant d'initier un nombre croissant de projets. Le dispositif est désormais bien identifié et parfaitement déployé, dans le cadre d'une gouvernance particulièrement appréciée entre l'Etat et les régions. Le réabondement, en financement paritaire, de l'enveloppe régionalisée de certaines régions, comme le doublement des crédits « Etat » des territoires ultra-marins, participent de la dynamique de ce dispositif. **L'engagement du réseau territorial France 2030**, et notamment des chefs de service économique de l'Etat en région et des sous-préfets référents, **constitue un levier majeur de la qualité d'exécution du plan**, dans sa dimension tant nationale que régionalisée.

Pour améliorer la transparence et le suivi des projets, un **outil CRM a été mis à disposition**, offrant aux parties prenantes un accès centralisé aux informations.

Par ailleurs, une **évaluation approfondie du volet régionalisé a été engagée**, en concertation avec Régions de France et le réseau territorial, afin de tirer les enseignements nécessaires et d'éclairer les réflexions sur les orientations futures que devraient prendre des dispositifs d'investissement territorialisés.

Au titre des projets emblématiques soutenus par le volet régionalisé de France 2030 en 2025, les projets de Hynaero et Kepplair pour la conception de bombardiers d'eau souverains illustrent parfaitement la synergie entre les financements de l'État et des conseils régionaux, pour **faire émerger des solutions innovantes, tout en répondant à des enjeux majeurs comme la sécurité civile et la transition écologique**.

358
nouveaux lauréats du volet régionalisé en 2025, soit 1 272 lauréats depuis le lancement

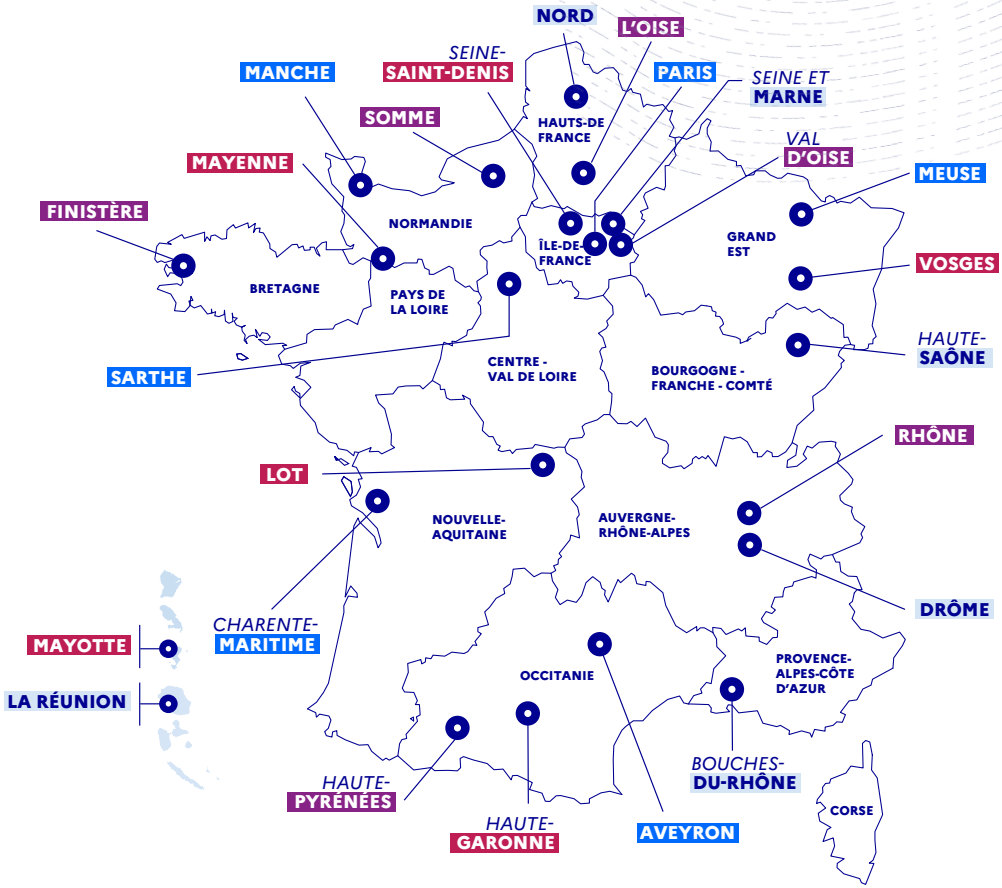
612 M€
investis pour soutenir les projets du volet régionalisé sur l'ensemble du territoire



MARINE LECLERC,
CONSEILLÈRE TERRITOIRES

« Cette année 2025 restera pour moi celle de l'immersion, de l'écoute et de l'action. Mon arrivée au sein de ce pôle a été une plongée au cœur des réalités de nos territoires et chaque échange avec les collègues en région a révélé l'énergie collective qui anime nos missions. Des grandes métropoles aux territoires ruraux, jusqu'aux Outre-mer où naissent des projets ambitieux, j'ai découvert une France plurielle et contrastée. La dynamique de consommation du volet régionalisé (plus de 350 projets sortis de terre !), portée par cette mobilisation sans faille, a confirmé l'efficacité de notre collaboration avec les régions, véritables partenaires du développement économique. Notre rôle est plus que jamais essentiel : créer des ponts entre les acteurs, porter la voix des territoires jusqu'aux décisions interministérielles et anticiper, grâce à notre ancrage local, les défis à venir. »

78 départements visités depuis 2021



En 2025, le SGPI s'est déplacé dans 24 départements afin d'aller à la rencontre des écosystèmes et des porteurs de projets lauréats, soient plus de 78 départements visités depuis le lancement de France 2030.

Focus sur quelques déplacements marquants :



À
MAYOTTE

MARS ET JUILLET 2025

Ces deux déplacements ont permis d'affirmer concrètement le soutien de France 2030 au territoire mahorais après le passage du cyclone Chido de 2024. Ils ont permis le lancement de trois appels à projets pour accélérer localement des projets innovants, des filières stratégiques et la formation, ainsi que la mise en place de l'expérimentation d'un dispositif d'ingénierie territoriale. Une dizaine de projets, notamment axés sur l'agriculture, ont été financés en 2025 via ces nouveaux dispositifs. Deux COPIL régionaux, réunissant les services déconcentrés de l'État, le Conseil départemental ainsi que les opérateurs (Bpifrance, Banque des territoires), ont permis de réaliser un point d'étape sur la mise en œuvre du plan, de valoriser les projets déjà engagés et d'échanger sur les perspectives à venir.



DANS LE
LOT ET L'AVEYRON

MAI 2025

Ce déplacement a été l'occasion d'être au cœur du cluster industriel Mecanic Vallée, un espace économique d'environ 200 entreprises, totalisant 12 000 emplois et réparti territorialement sur deux régions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), six départements (Aveyron, Lot, Corrèze, la Haute-Vienne, le Cantal et la Dordogne) et en une quinzaine de secteurs d'activité : l'énergie, la mécanique de précision, la maintenance, l'aéronautique, l'équipement automobile et la machine-outil.



DANS LE
FINISTÈRE

OCTOBRE 2025

Axé autour des thématiques maritimes, ce déplacement a permis de découvrir les innovations de rupture portées par l'écosystème industriel et de la recherche finistérien, entre supercalculateur dédié aux données scientifiques des océans et drones marins, en passant par l'éolien flottant.

Regards croisés au service d'un objectif commun de transformation et de souveraineté



TAÏNA AMPIGNY,
RÉFÉRENTE RÉGIONALE MARTINIQUE

« France 2030 constitue un levier structurant pour le territoire à travers des projets tels que SHB BIOTECH, le Réseau BIO'R ou LSDENGUE, en réponse aux enjeux de souveraineté alimentaire, de transition écologique et de santé publique propres au contexte insulaire. Pour accélérer cette dynamique, le lancement par le SGPI d'un dispositif d'ingénierie territoriale, ainsi que la mise en place localement d'une revue d'accélération réunissant l'ensemble des institutions concernées, visent à lever les verrous administratifs, financiers ou fonciers identifiés. Ces dispositifs devraient permettre de structurer un accompagnement plus étroit des porteurs de projets et de renforcer progressivement la dynamique de lauréats sur l'île. En Martinique, les priorités pour 2026 sont multiples : structuration de filières, dépollution des sols – notamment à travers la collecte et la valorisation des sargasses et le traitement du chlordécone, souveraineté alimentaire, économie bleue, gestion de l'eau et des déchets. L'enjeu est désormais de consolider ces axes stratégiques en s'appuyant sur l'ingénierie territoriale renforcée, mais également d'avoir une meilleure articulation entre échelles nationale et régionale. »



CAMILLE SELIER,
RÉFÉRENTE RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« En Auvergne-Rhône-Alpes, France 2030 a une très forte dynamique de consommation des crédits, notamment sur l'axe I-DEMO, portée par la présence combinée sur le territoire de centres de recherches et de centres industriels. Par ailleurs, les projets du PIIEC Santé, portés notamment par Sanofi et InjectPower, illustrent le caractère stratégique de la filière santé localement. Dans la région, les perspectives reposent sur l'amplification des dynamiques engagées, en capitalisant sur les dispositifs ayant démontré leur efficacité et sur la synergie entre recherche et industrie. »



International : France 2030 Export, un levier décisif au service de la compétitivité export pour les lauréats

Lancé dans le cadre de France 2030, le dispositif *France 2030 Export* a pour objectif d'accélérer commercialisation des technologies françaises à l'international. Ce programme cible particulièrement les filières stratégiques (Tech, Cleantech, Santé, Agrotech) et les marchés à fort potentiel, afin de renforcer la présence et la compétitivité des PME et ETI françaises à l'étranger.

Pensé comme un programme d'excellence, France 2030 Export, opéré pour le compte de l'État par Business France, propose à 1 000 PME et ETI lauréates un accompagnement sur mesure de la Team France Export, alliant soutien financier, expertise terrain et mise en réseau afin de sécuriser et d'accélérer leurs projets à l'international. À mi-avril 2026, plus de 875 lauréats sont accompagnés dans leur stratégie export, avec un taux de satisfaction de 88 % parmi les bénéficiaires, soulignant ainsi l'efficacité du dispositif. Pour sa mise en œuvre, Business France mobilise les 200 conseillers de l'International pour France 2030 sur le territoire dans le cadre de la Team France Export et ses 550 conseillers export à l'étranger dans plus de 50 pays.

Top 3
des zones géographiques ciblées : Europe, Amérique du Nord, Asie du Nord-Est

4 **secteurs dominants :** Technologies (38 %), Industrie & Cleantech (37 %), Santé (17 %) et Agrotech (8 %)

120 **volontaires Internationaux en Entreprise (V.I.E)** déployés pour soutenir les projets à l'international

2 **principaux bénéfices : Ouverture de nouveaux marchés (89 %) et renforcement de la visibilité (78 %),** grâce à un accompagnement financier, humain (V.I.E, conseillers dédiés en France et à l'étranger) et administratif



BASTIEN FAUGEROUX,
DIRECTEUR DE PROJET FRANCE 2030 EXPORT CHEZ BUSINESS FRANCE

« France 2030 Export est un levier de croissance pour les pépites françaises. Les enquêtes d'impact confirment son rôle d'accélérateur à l'international : au bout de 15 mois, la plupart des bénéficiaires indiquent que des accords ont été conclus avec des clients, des distributeurs et des partenaires. Business France est fier d'accompagner ces entreprises innovantes et de valoriser l'ambition française à l'international. »

Success stories : des entreprises françaises à la conquête des marchés internationaux

Le programme a permis des avancées majeures dans des filières stratégiques :

- **SANTÉ :**
 - **Affilogic** et **MAbSilico** signent des accords en **Corée du Sud** dans les biotechnologies.
 - **UPSA** étend ses partenariats en **Allemagne et en Inde** et crée une filiale en **Chine**.
- **AGROTECH :**
 - **Umiami** consolide sa présence en **Italie** et prépare son expansion au **Royaume-Uni.**
 - **Javelot** développe des partenariats au **Royaume-Uni** et en **Arabie Saoudite.**
- **INDUSTRIE & CLEANTECH :**
 - **Enosis** s'implante au **Danemark** pour produire du méthane vert.
 - **Nanolike** a noué des partenariats avec les leaders locaux du ciment en Thaïlande et en Inde.
- **TECH :**
 - **Shark Robotics** a déployé **40 robots** anti-incendie en **Ukraine** afin de soutenir les opérations de secours en zones à risque.
 - **Unistellar** signe **4 nouveaux distributeurs** (Australie, Allemagne, Royaume-Uni, Etats-Unis).

Perspectives : renforcer l'ancrage international des filières prioritaires

Le programme poursuit ses objectifs avec :

- Un **focus sur les zones à fort potentiel pour les entreprises françaises** (Amérique latine, Afrique, Asie du Sud, Asie du Sud-Est et Moyen-Orient)
- Un **soutien renforcé aux filières stratégiques** : numérique et technologies (IA, quantique, cybersécurité), énergie et décarbonation, biotechnologies, défense, spatial ...
- Une **offre d'accompagnement élargie** (financements ciblés, réseaux de conseillers locaux, mobilité des talents via le V.I.E).



France 2030 Export s'impose comme un outil essentiel pour démultiplier l'exportation des technologies de pointe françaises à l'international. En combinant efficacité opérationnelle et retour sur investissement concret, il permet aux entreprises de consolider leur compétitivité, diversifier leurs marchés et contribuer aux transitions technologique et écologique – des atouts majeurs pour la souveraineté économique de la France.

Évaluation de France 2030

France 2030 finance des projets à impact de long terme : leur évaluation nécessite donc des méthodes adaptées et une observation dans la durée. C'est la raison d'être du pôle Evaluation & Impacts du SGPI.

Composée de 5 économistes, l'équipe pilote les évaluations socio-économiques des grands projets, assure un rôle de soutien aux pôles métiers pour le suivi de la performance des programmes et met en œuvre le plan d'évaluation des investissements de France 2030, en lien avec le Comité de Surveillance des investissements d'avenir (CSIA).



Marc-Antoine **LACROIX**

Directeur de l'évaluation et des Impacts

« L'évaluation de France 2030 vise à dépasser une approche strictement financière pour mesurer les effets économiques réels des investissements sur l'économie. Au-delà des impacts sur l'innovation, la réindustrialisation et la transition écologique, l'évaluation inclue aussi les dimensions transversales telles que les territoires ou la gouvernance. Je retiens pour ma part deux éléments marquants de nos activités en 2025. D'une part, notre participation aux travaux menée par l'OCDE sur les « politiques d'innovation orientée missions » afin de faire connaître France 2030 à nos homologues étrangers et identifier les meilleures pratiques. D'autre part la collaboration nouée par le SGPI avec le Centre de recherche sur l'économie de l'innovation, dirigée par Philippe Aghion, prix Nobel d'Économie en 2025, pour mesurer les impacts de l'intelligence artificielle.

Les résultats *in itinere* du plan France 2030

Le cycle d'évaluation déployé en 2025 a permis de :

- **Lancer 19 études**, dont **12 finalisées**.
- **Mobiliser plus de 50 économistes** issus de **plus de 30 institutions** différentes.
- **S'inspirer des bonnes pratiques internationales** grâce à des échanges avec des administrations homologues (comme le **UK Catapult**) et des organismes internationaux (**OCDE, AIE, OEB**).
- **Innover dans les méthodes d'évaluation** en recourant à des outils avancés tels que l'**intelligence artificielle** et la **théorie des graphes**.

L'évaluation du plan **France 2030**, mise en œuvre sous l'égide du Comité de Surveillance des investissements d'avenir (CSIA), s'articule autour de **deux piliers complémentaires** : les évaluations externes approfondies et les revues stratégiques.

Les évaluations externes approfondies, confiées à des experts indépendants, sont des études qui ont pour objectif de mesurer la nature et l'ampleur des impacts du plan. Elles mobilisent des méthodes quantitatives et qualitatives, incluant des approches contrefactuelles pour analyser l'impact des actions menées.

- **Impacts sur la croissance potentielle** : en 2025, les travaux ont notamment porté sur la modélisation des effets macroéconomiques de France 2030 (Groupe de travail conjoint avec France Stratégie et la DG Trésor), mais également sur les gains de productivité et le rôle de l'IA (travaux menés avec le Collège de France).
- **Impacts sur la souveraineté** : des études ont été conduites pour analyser le positionnement des

projets de recherche, soutenus par France 2030, en matière de leadership scientifique et technologique, la capacité de France 2030 à faire monter en gamme la base productive, à renouveler le tissu industriel à travers le soutien des start-ups industrielles ainsi que des nouveaux écosystèmes industriels émergents.

- **Impacts sur la décarbonation** : des études ont permis de mesurer la capacité de France 2030 à développer des solutions compétitives de décarbonation et à accélérer la transition écologique des grands sites industriels émetteurs.

Les revues stratégiques, menées directement par les membres du CSIA, à partir de **cycles d'auditions thématiques**, ont permis d'évaluer l'avancement des **10 objectifs** et des **6 leviers** du plan. Ils visent à en tirer des **enseignements opérationnels** pour optimiser sa mise en œuvre et renforcer son efficacité.



ANNE-LAURE MASCLE LALLEMAND,
ÉCONOMISTE

« Évaluer, c'est rendre des comptes sur l'usage des deniers publics et en tirer des enseignements pour agir mieux. Avec France 2030, nous avons renforcé l'évaluation. Aux analyses « ex post », qui mesurent l'impact des projets terminés, s'ajoute une évaluation « in itinere » du plan en cours de mise en œuvre, avec un objectif : ajuster le plan en temps réel pour une amélioration continue. »

Enquête auprès des lauréats de France 2030

Pour la première fois depuis le lancement du plan, une enquête d'ampleur a été menée auprès de l'ensemble des lauréats. Son objectif était clair : **mieux comprendre leurs trajectoires, identifier leurs besoins et mesurer de manière concrète les effets du soutien apporté par France 2030**. Cette initiative s'inscrit pleinement dans une démarche de transparence, d'évaluation continue et d'amélioration des politiques publiques, en plaçant la parole des bénéficiaires au cœur du dispositif.

UNE APPROCHE NOVATRICE POUR ÉVALUER LE POSITIONNEMENT DES PROJETS DE RECHERCHE ET LE RÔLE DES ÉQUIPEMENTS EN MATIÈRE DE LEADERSHIP SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Objectif : évaluer le positionnement mondial des projets de recherche et d'équipements soutenus par les programmes d'investissements d'avenir (PIA) puis France 2030 depuis quinze ans.

Méthodologie : grâce à une technologie développée par une jeune entreprise innovante, cette étude a allié analyse de réseaux de connaissances (brevets/publications), IA et indicateurs d'émergence (centralité, cohérence).

Données analysées : 1 277 projets financés par l'ANR, 131 000 publications scientifiques, 724 familles de brevets, 2 461 laboratoires de recherche impliqués ; à partir d'une base de données mondiale de 12 millions de publications et 1,8 millions de familles de brevets.

Principaux résultats :

- Un ciblage des PIA globalement concentré sur les domaines les plus pertinents avec 56% des investissements sur des domaines « Stars », en forte émergence et proches de la frontière technologique mondial de leur discipline.
- Un impact marqué des équipements sur la production scientifique, avec une production annuelle d'articles qui augmente de 55% en moyenne.
- Une capacité collective de l'appareil de recherche français à convertir ces connaissances scientifiques d'excellence en innovations et en production industrielle encore en retrait, notamment en comparaison à l'Allemagne.

Au total, 6 500 lauréats ont été sollicités, couvrant l'ensemble des profils accompagnés depuis l'origine du plan : start-ups, PME, grands groupes, acteurs académiques et territoriaux. Avec un taux de réponse supérieur à 25 %, cette enquête constitue un socle robuste d'analyse. **Elle traduit à la fois l'engagement des lauréats et leur volonté active de contribuer à l'évolution des dispositifs**. Ce niveau de participation témoigne de la confiance accordée à la démarche et conforte la légitimité des enseignements qui en sont tirés.

Les résultats mettent en lumière des effets structurants du plan sur l'émergence et le développement des projets. Ainsi, plus **de 95 % des répondants estiment que, sans France 2030, leur initiative n'aurait pas vu le jour dans des conditions équivalentes**. Plus encore, pour plus d'un lauréat sur deux, le projet n'aurait tout simplement pas pu être lancé. Ces données confirment le rôle déterminant de l'intervention publique comme levier d'innovation, de prise de risque et d'accélération des investissements.

Quatre ans après le lancement du plan, les premiers retours sur les projets arrivés à maturité permettent également d'apprécier leur niveau de performance. L'enquête montre que près des trois quarts atteignent leurs objectifs initiaux, tandis qu'un projet sur dix dépasse même les résultats initialement attendus. **Ces indicateurs illustrent non seulement la qualité de la sélection des projets, mais aussi l'efficacité de l'accompagnement mis en place**.

Par ailleurs, le niveau de satisfaction des lauréats apparaît particulièrement élevé : 90 % d'entre eux se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement reçu. Celui-ci repose en grande partie sur l'action des opérateurs (ANR, ADEME, Caisse des Dépôts, Bpifrance), dont l'expertise et le suivi sont largement salués. Néanmoins, **l'enquête met en évidence des attentes complémentaires, notamment en matière de visibilité des projets, de mise en réseau entre acteurs et d'accompagnement face aux enjeux réglementaires**.

Ces enseignements constituent une base précieuse pour ajuster et renforcer les dispositifs existants. Ils alimenteront les réflexions stratégiques à venir, avec l'ambition de proposer un accompagnement toujours plus ciblé, agile et adapté aux réalités des porteurs de projets. À travers cette démarche, l'objectif est de maximiser l'impact socio-économique des financements publics et de soutenir durablement l'innovation sur l'ensemble du territoire.

Au-delà des résultats chiffrés, cette enquête marque une étape structurante : celle d'une évaluation partagée, fondée sur l'écoute et le dialogue. En donnant toute leur place aux retours d'expérience des bénéficiaires, elle renforce la capacité d'action publique, au service d'une politique d'innovation plus efficace, plus lisible et plus proche des besoins du terrain.

95 %
des lauréats estiment que, sans France 2030, leur initiative n'aurait pas vu le jour dans des conditions équivalentes

90 %
se déclarent satisfaits de l'accompagnement reçu

85 %
des projets terminés ont atteint ou dépassé leurs objectifs initiaux



MARTIN DOUYSSET,
ÉCONOMISTE

« Cette enquête constitue une étape essentielle et une manière d'innover aussi dans la démarche d'évaluation. En donnant directement la parole aux lauréats, nous dépassons les indicateurs classiques pour mieux comprendre l'impact réel du plan. Leurs retours nous permettent d'ajuster nos actions et de construire des dispositifs plus efficaces et adaptés aux besoins du terrain. »



Accélération du comité d'amélioration continue de France 2030

En 2025, le SGPI a poursuivi un effort structuré d'amélioration continue du plan France 2030, afin d'en renforcer son efficacité, sa lisibilité et son impact. Cette démarche collective, portée avec les autres ministères et les quatre opérateurs, repose sur une conviction simple : un **programme d'investissement de cette ampleur doit être capable d'apprendre de sa mise en œuvre, d'ajuster ses outils et de mieux accompagner** les acteurs qu'il soutient.

Dans cette perspective, un **nouveau système de suivi partagé État–opérateurs a été mis en place pour les projets les plus stratégiques de France 2030**. Ce pilotage rapproché permet d'identifier en amont les risques de dérives – opérationnelles ou financières – et de proposer des mesures de correction le plus tôt possible. Cette logique d'anticipation contribue à sécuriser les projets structurants du plan.

Une autre avancée majeure est la **remontée systématique, par les opérateurs, de bilans critiques sur les premiers projets arrivés à leur terme**. Ces retours d'expérience, fondés sur des analyses qualitatives et quantitatives, permettent d'identifier les points de réussite mais aussi les difficultés rencontrées (délais, recrutements, financements, etc.). Ils nourrissent directement la conception des nouveaux dispositifs : meilleur calibrage des taux d'aide, ciblage plus fin des bénéficiaires, simplification de certaines exigences administratives.



GÉRALDINE LEVEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE

« France 2030 est une politique publique qui doit savoir s'adapter si elle veut atteindre ses objectifs. Il faut avoir l'humilité de remettre en cause nos habitudes. Chaque retour d'expérience doit nous pousser à repenser notre manière d'agir. En 2025, nous avons renforcé avec nos opérateurs notre démarche d'amélioration continue pour devenir plus agile, plus efficace et plus proche des réalités du terrain. »

- 78 %
de réduction des délais de signature
des décisions d'investissement (sur un échantillon de 439 projets)

Un effort important a également porté sur **l'accélération des délais d'instruction**. Une évolution de la méthode de décision a permis de réduire significativement les délais d'instruction des projets (hors grands projets). La facilitation de transmission de certaines pièces administratives mise en place par les opérateurs, telles que les extraits Kbis ou les attestations sociales et fiscales, a allégé la charge pour les entreprises et fluidifié le traitement des dossiers, tout en maintenant un niveau d'exigence élevé sur la qualité des projets financés. Par ailleurs, nous avons réduit les délais de signature des décisions d'investissement de l'Etat (réduction de 78% mesuré sur un échantillon de 439 projets).



L'amélioration des données constitue un autre axe structurant. Un nouvel outil de suivi des projets a été déployé, permettant un pilotage plus fin et plus réactif. Les informations collectées ont été élargies : suivi des retards, identification des co-financements mobilisés, mesure de l'impact de chaque projet à mi-parcours. Cette montée en qualité des données renforce la capacité de l'État à évaluer l'efficacité des dispositifs et à ajuster ses méthodes. Le suivi financier a également été consolidé grâce à un pilotage à la maille de chaque projet pour le suivi des remboursements d'avances, des prêts et des abandons de créances. **Cette transparence accrue améliore la soutenabilité budgétaire du programme et permet une meilleure anticipation des flux financiers**.

Enfin, des travaux sont en cours pour **faire évoluer la doctrine du SGPI en matière de conditionnalités des aides**. L'objectif est de mieux articuler le soutien public avec les engagements attendus des bénéficiaires.

En 2025, France 2030 s'est ainsi affirmé comme une politique publique plus agile, plus exigeante et plus orientée vers les résultats.

Comment les Français perçoivent l'innovation ?

(Baromètre 2025, Harris Interactive)

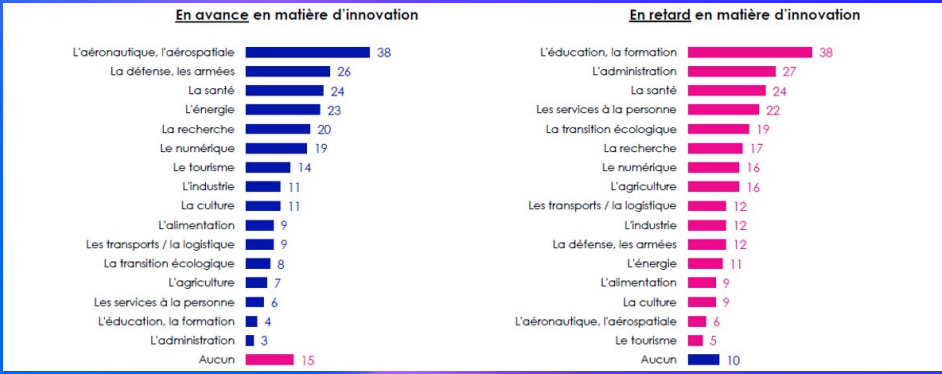
En septembre 2025, le secrétariat général pour l'investissement et le service d'information du Gouvernement ont lancé une grande enquête auprès de 2014 personnes, avec une diversité des profils (âge, sexe, CSP, lieu de résidence), pour mieux comprendre la perception des Français de l'innovation. Les résultats révèlent une vision à la fois enthousiaste et prudente, où l'innovation, principalement associée aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle, est perçue comme un progrès majeur pour la société, mais aussi comme un phénomène ambivalent, source d'opportunités et de défis.

L'innovation, synonyme de technologies et de progrès, mais perçue avec prudence

Pour les Français, l'innovation rime d'abord avec nouvelles technologies. Près de la moitié d'entre eux (43%) l'associent spontanément à l'univers de la high-tech, de l'informatique, des robots ou d'internet, et 24% citent directement l'intelligence artificielle. Les secteurs les plus innovants à leurs yeux sont ainsi le numérique (92%), la recherche (90%), l'aéronautique (88%) et l'industrie (86%), tandis que l'administration, la culture ou l'éducation, perçus comme moins technologiques, sont jugés plus éloignés de l'innovation. Pourtant, cette vision ne se limite pas aux innovations de rupture : 56% des Français y voient quelque chose de « complètement nouveau », mais 43% pensent plutôt à une amélioration de l'existant.

L'innovation est avant tout considérée comme un progrès pour la société. Sept Français sur dix (70%) estiment qu'elle représente un progrès plutôt qu'un danger (13%), et l'associent à des gains concrets : gain de temps (77%), amélioration du confort de vie (73%), croissance économique (61%), et même espérance de vie accrue (45%). Elle est perçue comme mise au service des êtres humains (65%), mais cette adhésion reste mesurée : seulement 45% lui accordent avant tout leur confiance, contre 15% qui en ont peur et 39% qui n'éprouvent ni l'un ni l'autre. Les jeunes hommes, les cadres et les habitants de l'agglomération parisienne sont les plus optimistes, tandis que les femmes de moins de 35 ans et les catégories populaires adoptent une position plus nuancée.

PERCEPTION DE L'AVANCÉE DE LA FRANCE DANS L'INNOVATION



Parmi la liste suivante, quels sont les 3 secteurs dans lesquels la France est le plus en avance / le plus en retard en matière d'innovation selon vous ? Trois réponses possibles. Base : A tous, en %.

L'aéronautique/aérospatiale est de loin le secteur dans lequel la France est considérée comme le plus en avance en matière d'innovation, devant la défense et la santé. Le domaine de la santé fait paradoxalement aussi partie de ceux dans lesquels le pays est perçu comme en retard aux yeux de Français, juste derrière l'éducation et l'administration

Une ambivalence persistante : bénéfices collectifs, coûts individuels et défis sociétaux

Les bénéfices de l'innovation, bien que reconnus, sont perçus comme inégalement répartis. Les Français doutent qu'elle réduise les inégalités sociales (seulement 23% le pensent), et seulement 31% estiment qu'elle améliore le pouvoir d'achat (contre 30% qui ne le pensent pas). Par ailleurs, ils pointent des effets négatifs liés à la place croissante des technologies : incitation à moins d'efforts (59%), dégradation des relations sociales (44%), et un rythme d'innovation jugé trop rapide pour 39% des répondants (contre 14% qui le trouvent trop lent). Près de la moitié (46%) le considère cependant comme adapté.

Les perceptions varient selon les secteurs. **L'innovation est vue positivement dans l'écologie (33% estiment qu'elle apporte des solutions, 23% qu'elle aggrave les problèmes), mais négativement dans le domaine du travail, où 36% pensent qu'elle détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée (contre 18% qui pensent l'inverse).** Cette ambivalence se retrouve dans l'adoption personnelle des innovations : 58% des Français s'y intéressent, mais 34% se déclarent « retardataires », invoquant le coût (55%) ou une attente pragmatique pour évaluer leur utilité (51%). Les produits innovants les plus adoptés sont ceux liés à la technologie et au divertissement (73%), à la mobilité (59%) et à la santé connectée (43%), avec une percée notable des assistants IA, utilisés régulièrement par 31% des Français.

La France, un pays innovant mais freiné par des obstacles structurels

La France est perçue comme un pays innovant par 74% des Français, même si seulement 8% la jugent « très innovante ». Comparée à son passé, elle est considérée comme plus innovante qu'aux décennies 1960-1970 (45%) ou au début des années 2000 (42%). Les innovations « made in France » bénéficient d'une image très positive : meilleure qualité (77%), plus de confiance (76%), plus éthiques (75%) et plus performantes (63%), bien que moins abordables (32%). Cependant, la France reste devancée par les États-Unis (65%), la Chine (69%), le Japon (66%) ou l'Allemagne (37%).

Les Français identifient des obstacles majeurs à l'innovation : 56% estiment qu'il est difficile d'innover en France, en raison d'un manque de soutien (74%), de la difficulté à retenir les talents (55%), de réglementations trop rigides (51%), d'un manque de vision politique (50%) et d'investissements insuffisants (46%). Le secteur privé (grandes entreprises, startups, investisseurs) est perçu comme le principal acteur de l'innovation (plus de 80% pour les organismes de recherche et les grandes entreprises), devant le secteur public (Etat : 60%, collectivités : 59%). Pourtant, 56% des Français souhaiteraient une implication équilibrée des acteurs publics et privés.

Des attentes fortes en matière de santé et de formation

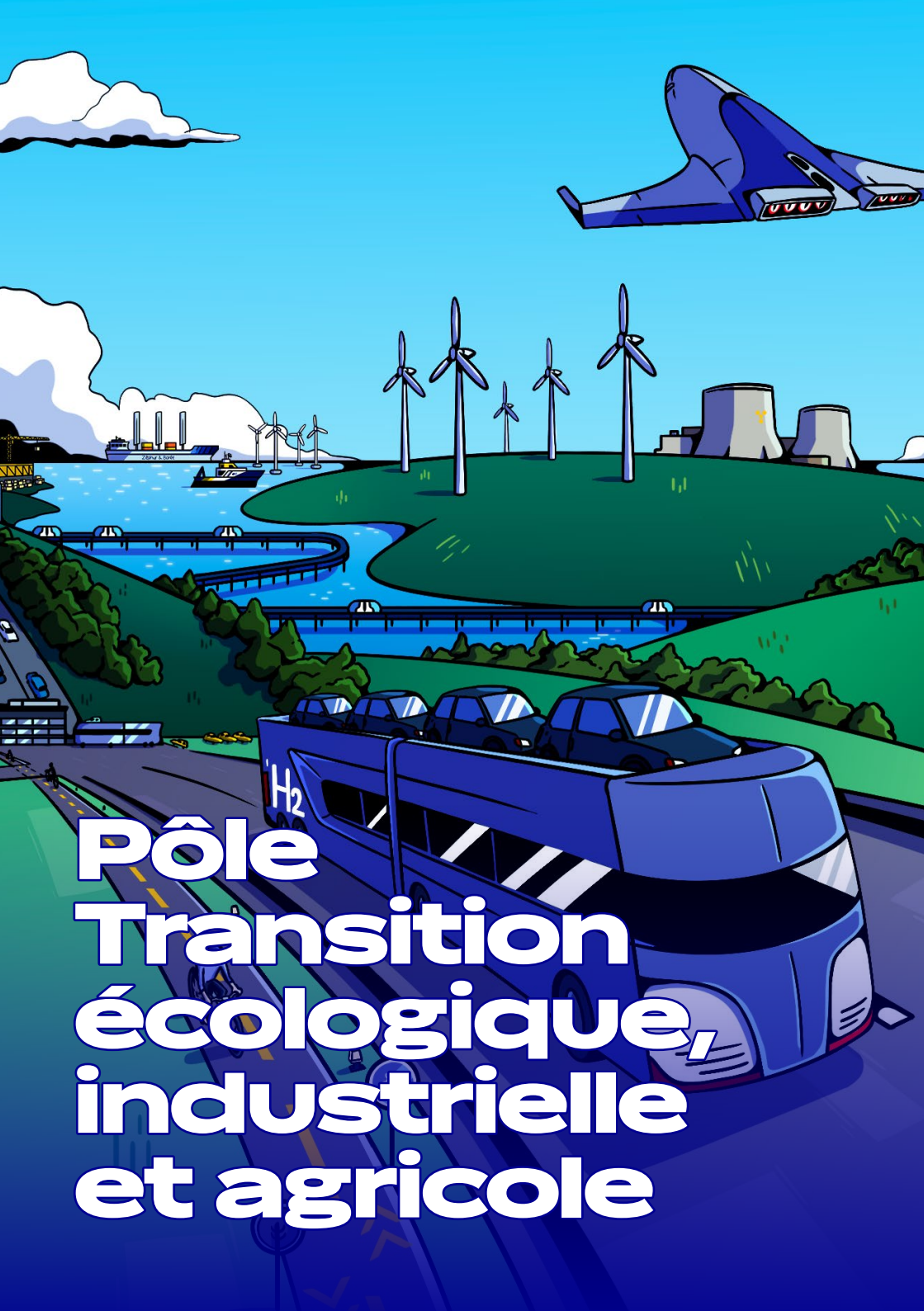
Les attentes en matière d'innovation sont fortes, notamment dans la santé (50% des Français la placent en tête des priorités), devant l'éducation (35%), la recherche (28%) et la transition écologique (26%). Les actifs anticipent un impact majeur de l'innovation sur leur métier : 64% pensent que leur manière de travailler va changer, 60% que leurs conditions de travail évolueront, et 34% craignent la disparition de leur emploi. Face à ces transformations, 73% estiment avoir besoin de formation pour adapter leurs compétences, et 55% pour se réorienter. **Les compétences techniques (maîtrise du numérique, de l'IA) sont jugées prioritaires, tandis que les « soft skills » et la gestion du stress sont davantage valorisées par les femmes.**

L'adhésion forte des Français aux innovations dans la santé (dispositifs médicaux innovants jugés indispensables par 71%) et la décarbonation (89% d'importance pour la décarbonation de l'industrie) montrent que le plan France 2030 répond à certaines de ces attentes. Les projets les plus connus (véhicules électriques, IA), également soutenus par France 2030, sont perçus comme réalisables à court terme, tandis que d'autres, comme l'hydrogène décarboné ou l'avion bas-carbone, soulèvent des questions de faisabilité.



Actualités 2025 des pôles du SGPI au service du déploiement de France 2030





Pôle Transition écologique, industrielle et agricole

Le pôle couvre les grands leviers de transition et d'adaptation aux transitions climatiques, tels que la production d'énergies décarbonées, la décarbonation de l'industrie, la transformation des pratiques agricoles, les mobilités bas carbone, la ville durable, la disponibilité des ressources nécessaires comme les métaux critiques et les matériaux biosourcés. Il déploie des dispositifs soutenant la recherche, le transfert de technologie, l'innovation et de grands programmes d'industrialisation, en y associant les formations pour les métiers d'avenir.

Édito



Luc MATHIS

Directeur du Pôle Transition écologique, industrielle et agricole

« L'année 2025 a été une année foisonnante pour France 2030 sur les transitions écologiques et énergétiques. L'actualisation de la stratégie nationale hydrogène, l'intense travail interministériel autour de l'appel d'offres GPID (Grands Projets Industriels de Décarbonation), l'instruction des projets CarbAero, le lancement du temps 2 concernant le soutien aux projets de réacteurs nucléaires innovants et l'analyse détaillés des dossiers de l'AAP « Infrastructures portuaires métropolitaines pour l'industrie de l'éolien flottant » ont structuré l'activité du pôle. De même, l'année 2025 était aussi celle du lancement de nouveaux dispositifs transformants de premier plan comme les dispositifs PRAAM (Prise de Risque Amont Aval et Massification de pratiques) visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles ou Circularité avancée des plastiques, textiles et élastomères (CAPTE). Enfin, en 2025, plusieurs implantations industrielles majeures ont été inaugurées comme la gigafactorie Verkor à Dunkerque et sont à la fois des réussites majeures de France 2030 à saluer et le commencement de phases opérationnelles à accompagner dans le cadre des financements en cours. »



Le nucléaire et les énergies renouvelables

12 projets de réacteurs nucléaires innovants soutenus par France 2030

Si tous ne se concrétiseront pas par des réacteurs commerciaux, un tel nombre de projets illustre l'excellence et le dynamisme de la filière nucléaire française

France 2030 accompagne les filières des énergies en investissant dans l'innovation **pour consolider les savoir-faire français et faire émerger des solutions de production d'énergie décarbonées, compétitives et souveraines pour répondre au défi énergétique français.**

L'année 2025 a vu le **lancement du « temps 2 » du soutien aux réacteurs nucléaires innovants. Le « temps 2 » permet de soutenir au fil de l'eau les besoins financiers et d'accompagnement public des 12 projets,** et vise à permettre aux projets de finaliser la conception de ces nouveaux réacteurs. Ces réacteurs plus petits et plus modulaires, devraient permettre de développer de nouvelles applications pour l'énergie nucléaire, en particulier en générant directement de la chaleur, par exemple pour des applications industrielles. Certains des projets visent également le développement de réacteurs permettant de réduire la consommation d'uranium et les déchets nucléaires, grâce aux technologies de fission de 4ème génération ou aux technologies de fusion. Le développement de ces réacteurs contribue au dynamisme de l'écosystème nucléaire français, et sera un atout pour la décarbonation de l'économie française et européenne.

L'année 2025 a également permis de **finaliser les projets de transformation des ports permettant de contribuer aux projets d'éolien offshore flottant.** L'éolien offshore flottant se caractérise par un gigantisme nécessitant une logistique portuaire adaptée, chaque éolienne étant comparable en termes de dimensions à une Tour Eiffel sur un terrain de football. La finalisation de ces investissements portuaires, qui seront soutenus par France 2030, est une condition indispensable pour la tenue des objectifs ambitieux de déploiement des énergies renouvelables, avec un objectif de 15 GW d'éolien offshore dans le cadre de la PPE3. Ces investissements permettront également de sécuriser des emplois industriels dans la chaîne de valeur, en particulier sur la production des flotteurs.



THOMAS JEANNIN,
CONSEILLER ÉNERGIE

« Notre politique énergétique doit combiner des enjeux de court-terme – déployer rapidement de la production d'énergie bas-carbone pour limiter le réchauffement climatique – et de long-terme – inventer les systèmes énergétiques de demain. Accompagner l'innovation et les technologies, c'est la mission de France 2030, pour permettre des systèmes énergétiques plus compétitifs, souverains et décarbonés. »



L'hydrogène décarboné

La décarbonation de l'industrie

4,51 MtCO2/an
supplémentaires, évités à terme
grâce aux nouveaux projets de décarbonation industrielle financé par France 2030 en 2025

Sous l'impulsion du Comité Interministériel de l'Innovation, **7 dispositifs de décarbonation ont pu être lancés en 2025 et 140 projets ont été déposés.** Ces dispositifs visent aussi bien le financement de très grands projets industriels de décarbonation, notamment ceux portés par les 50 sites les plus émetteurs (appel d'offres GPID), que les projets de taille moyenne (appels à projets DECARB IND et BCIAT) et des petits projets (appels à projets DECARB FLASH). Les appels à projets concernent aussi l'innovation (DEMIBAC et IBAC PME) ou l'élaboration des trajectoires de décarbonation des 10 premières zones industrielles françaises (ZIBAC).

L'appel d'offres GPID a permis de soutenir, fin 2025, 7 établissements, dont 5 appartiennent à la liste des 50 sites les plus émissifs. Les entreprises vont bénéficier de 1,6 Md€ d'aides du ministère de l'industrie et de France 2030, nécessaires pour lancer des projets qui représentent un cout total, sur 15 ans, de 8,8 Md€. Les projets soutenus permettront d'éviter l'émission de 3,8 Mt CO2e/an.

Après validation par la Commission de 4 nouveaux projets PIIEC hydrogène issus d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2020, France 2030 a pu accompagner trois PME - LHYFE (production d'hydrogène vert sur le port du Havre pour décarboner notamment la production d'ammoniac), GEN'HY Cube (usine, à Allenjoie, de production d'électrolyseurs plus efficients, à membrane ne contenant ni PFAS ni métaux rares) et HDF (usine, située à Blanquefort, de piles à combustible forte puissance pour des applications stationnaires et la mobilité lourde) et un grand groupe - Masshylia Hydrogen, une co-entreprise de TotalEnergies Gaz & Electricité Holdings et Engie Hydrogen International (décarbonation de l'hydrogène utilisé par la bioraffinerie de la Mède).

De plus le ministère de l'Industrie et de l'Energie a annoncé le **lancement de la phase de dialogue concurrentiel du mécanisme de soutien à la production d'hydrogène décarboné auquel participent 10 candidats,** pour une capacité d'électrolyse cumulée de 388 MW. Ce dispositif, qui peut accompagner les producteurs d'hydrogène lauréats pendant 15 ans, est au cœur de la stratégie nationale de l'hydrogène décarboné, dont la révision a été publiée par le Gouvernement en avril 2025.



HOANG BUI,
CONSEILLER DÉCARBONATION
ET HYDROGÈNE DÉCARBONÉ

« Dans un contexte économique et international troublé, les femmes et les hommes de notre pays ont décidé de prendre leur destinée en main en innovant, créant les activités de demain ou en transformant et pérennisant leurs sites industriels pour qu'ils soient plus innovants, compétitifs et durables. C'est un honneur de pouvoir les écouter, partager leur vision, construire un chemin ensemble et accompagner ces acteurs qui font notre économie, avec le soutien de France 2030, avec le soutien de l'ensemble des Français. »

510 M€
permettant d'enclencher :
- des investissements totaux à hauteur de 1,1 Md€
- la création de 715 emplois
- l'installation d'une capacité d'électrolyse supplémentaire de 170 MW
- une réduction des émissions de CO2 de 151 kt/an

Des mobilités sobres, souveraines et résilientes

La stratégie Digitalisation et Décarbonation des Mobilités a pour objectif d'accélérer la transition vers une mobilité décarbonée et sûre, avec 3 axes principaux – la desserte fine et innovante du territoire (train léger / réseau / fret), la logistique 4.0 et le transport routier intelligent et bas carbone – et une diversité de réalisations :

- Inauguration du NEOLINER, navire roulier (Roll-on/Roll-off) à propulsion vélique ;
- Services de transports automatisés BETI à Valence et à Paris (Roland Garros).

Objectif majeur de transformation et transition de l'industrie, le Véhicule Electrique continue de bénéficier d'un soutien massif à tout l'écosystème, tant au niveau de la filière Batterie amont qu'en ce qui concerne l'industrialisation vers le produit final :

- Inauguration de la gigafactory de Verkor, autre véritable exploit sur les plans économiques, financiers, techniques et industrielles après celle d'ACC en 2023 ;
- Conversion de la plupart des sites d'assemblage automobile français au 100% électrifié, développement d'actifs stratégiques pour l'industrie (Plateformes innovantes Renault) et lancement de modèles emblématiques électriques (R5) ou hybrides (nouveau 3008) ;
- Soutien continu de France 2030 aux acteurs émergents jusqu'au volet industriel – comme Whylot, start-up deeptech soutenue après de 10 ans de R&D sur le moteur électrique ou encore Tiamat, belle start-up emblématique issue de la recherche publique sur les batteries.



RAPHAËL BECQUES,
COORDINATEUR STRATÉGIE BATTERIE,
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

« Sur le plan industriel, la première vague de gigafactories (ACC, AESC, Verkor) mène actuellement la montée en cadence, tandis que la seconde vague d'usines (comme Tiamat, ProLogium) prépare le déploiement des batteries de nouvelle génération, sodium-ion et solides. Du côté de la R&D, les acteurs travaillent déjà à la montée en maturité des technologies de demain et ce sur toute la chaîne de valeur, technologies qu'il faudra pouvoir aider à déployer post-2030. »

116 GWh

Ce sont les capacités annoncées à horizon 2030 des projets de gigafactories françaises soutenus dans le cadre du PIA3 / France 2030 / C3IV.

L'avion bas carbone

Le CORAC (COnseil pour la Recherche Aéronautique Civile) poursuit l'exécution de sa feuille de route technologique, illustrée par des réalisations concrètes :

- Après sa fin d'assemblage, *Ground Vibration Test* réussi pour le démonstrateur X-Wing d'Airbus, qui volera en 2026 ;
- Certification du moteur Safran ENGINeUs – une première pour un moteur électrique – qui servira majoritairement l'aviation légère ;
- Test sur le banc industriel d'Air Liquide à Sassenages de la turbine Turbotech adaptée à l'hydrogène pour l'aviation légère, en partenariat avec Safran ;
- Conclusion du projet ICAP de Corse Composite Aéronautique, dédié à la transformation des processus industriels du centre d'excellence d'Ajaccio pour la fabrication de pièces composites.



JULIEN CHOLIN,
CONSEILLER TRANSPORTS
& MOBILITÉ BAS CARBONE

« Par ses actions indispensables, le CORAC a un impact positif majeur sur la levée des risques technologiques des briques indispensables au programme d'avion SMR – Small/Medium Range – du futur, avion très bas carbone très attendu. C'est aussi un accompagnement de toute la filière aéronautique dans sa dynamique de transformation industrielle et de décarbonation. »

43%
de taux d'avancement de la Stratégie



L'agriculture, l'alimentation et la forêt

140 **nouveaux projets financés**

en 2025, sur les secteurs agricoles, alimentaires et forestiers.

L'année 2025 aura confirmé une tendance forte : les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts sont plus que jamais au cœur des enjeux de résilience économique, écologique et sociale. Face à des crises climatiques répétées, des tensions géopolitiques persistantes et des attentes sociétales croissantes, l'innovation s'impose comme le levier essentiel pour assurer leur développement au bénéfice de tous et des générations futures.

La science montre la direction à prendre : s'engager sur la voix de systèmes agroécologiques et alimentaires pour réduire la dépendance du monde agricole aux intrants importés, assurer un revenu stable aux agriculteurs et maintenir les écosystèmes nécessaires au fonctionnement de nos systèmes et de notre santé.

Dans cet optique, **France 2030 a financé 130 nouveaux lauréats en 2025, soutenant des innovations de pointe qui sont les briques de cette agroécologie.** Deux programmes de recherche ont été lancés : l'un sur l'élevage durable, l'autre sur les sols (« Sols Vivants »). 15 nouveaux projets ont également été lancés sur la sélection végétale avancée, 5 projets liant Agroécologie et Numérique, 5 sur la robotique et les équipements agricoles, et 4 sur le biocontrôle. Par ailleurs, de nombreux projets de territoires ont été soutenus, notamment à travers le programme « démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », qui a renforcé son soutien sur 11 projets supplémentaires.

L'alimentation a également été aussi accompagnée, à travers des dispositifs comme le programme sur les systèmes alimentaires, les microbiotes et la santé, qui a financé 3 nouveaux projets, ou des projets au sein de nos agro-industries dans le cadre du dispositif « Résilience et Capacités Agroalimentaires ».

Les forêts, ressources vitales pour la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, ont, elles aussi, subi en 2025 des pressions accrues. La France fait partie des quatre pays les plus boisés d'Europe et les défis sont de taille : besoin de main-d'œuvre qualifiée, fragmentation des propriétés forestières, difficultés de compétitivité dans les maillons aval, etc. Là aussi, l'innovation sera centrale pour redonner à la forêt française la place qu'elle mérite dans la lutte contre le changement climatique, la protection et la restauration de la biodiversité et le développement d'un tissu industriel pourvoyeur d'emplois dans nos territoires. En 2025, **France 2030 a financé 10 nouveaux projets de recherche à travers le programme « FOREST » pour près de 11 M€ afin d'identifier des pistes d'innovations et d'adaptation au changement climatique.**



VIVIANE TRÈVES,
CONSEILLER AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT

« Les secteurs agricoles, alimentaires et forestiers sont des secteurs qui concentrent à la fois un nombre de défis et de solutions particulièrement élevés. Ils sont au cœur des enjeux de notre siècle, comme la réponse aux enjeux écologiques, la bonne alimentation et la santé des citoyens et citoyennes, le maintien d'emplois de qualité et porteurs de sens dans nos territoires ou encore le développement économique et le soutien à la balance commerciale française. L'investissement public, notamment avec France 2030, dans l'innovation doit se maintenir et continuer de jouer son rôle de stimulation dans des projets audacieux et ambitieux qui répondent à ces défis, au service du bien commun. »



Les matières premières et métaux critiques

Le recyclage progresse en France. Selon l'ADEME, en 2021, 66 millions de tonnes de déchets ont été collectées pour recyclage sur 310 millions produites. Ce secteur génère 32 600 emplois et 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires, confirmant le rôle clé de l'économie circulaire. Toutefois, des défis demeurent.

La collecte des plastiques a atteint 1,3 million de tonnes en 2021 mais le taux de collecte reste à 25 % et l'incorporation dans les produits à 14 %. Parmi les verrous : des technologies de tri limitées, une massification perfectible des gisements et une sensibilité aux réglementations européennes ambitieuses. **France 2030 a financé des projets pour améliorer la qualité des plastiques recyclés et a relancé l'AAP CAPTE (Circularité Avancée des Polymères, Textiles et Elastomères) mi-2025,** en lien avec cette politique prioritaire du gouvernement.

Les métaux sont devenus un enjeu international. En France, les métaux sont majoritairement recyclés. En revanche, les déchets électroniques sont encore difficiles à trier et leur transformation souvent réalisée à l'étranger, questionnant notre souveraineté autant que leur empreinte carbone. Le grand défi est représenté par l'essor des véhicules électriques dont les batteries seront à recycler. **France 2030 a accompagné des projets d'ampleur visant à doter la France de capacités industrielles de recyclage et a relancé l'AAP Métaux Critiques 2.**

Enfin, l'eau est une ressource plus critique encore que les autres. A l'occasion du plan EAU, **France 2030 a finalisé la sélection des 56 lauréats de l'AAP INNOVEAU, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la gestion de la ressource, la sobriété des usages, le traitement de l'eau jusqu'aux outils numériques.** Les enjeux de détection des pollutions et de réutilisation des eaux restent des défis majeurs.

56

projets innovants pour améliorer la qualité et la sobriété des usages en eau



MATTHIEU BRANDIBAT,
CONSEILLER MATÉRIAUX DURABLES

« En 2025, l'actualité internationale a brutalement rappelé que les matières premières n'ont jamais été de simples commodités. Ce sont des ressources clés à accompagner avec plus d'innovation pour créer durablement de la valeur économique, environnementale et souveraine. La définition de ressource pourrait même être étendue aux infrastructures, aux compétences nécessaires pour les piloter ainsi qu'aux coopérations qui devront être mises en place dans les écosystèmes. »



La ville durable et les bâtiments innovants

Les projets de l'AAP Construction rénovation hors site (CRHOS) poursuivent leurs avancées avec l'exemple du projet porté par CoopAction pour concevoir une ligne automatisée de préfabrication d'éléments constructifs biosourcés en paille, intégrant des outils numériques et des machines innovantes pour la construction et la rénovation de bâtiments.

Le dispositif Territoire intelligents innovants entre dans une nouvelle phase d'analyse des données pour les 13 projets sélectionnés après avoir mis en place des capteurs et solutions numériques. 31 **démonstrateurs de la ville durable** sur les 39 lauréats initialement retenus sont passés en phase de réalisation.

L'ADEME a publié le bilan thématique des **Systèmes constructifs bois (SCB)** et de la mixité pour la construction bas carbone.

2025 marqua la fin de la période d'investissement du volet fonds propres de Territoires d'innovation grande ambition (TIGA) avec un investissement dans 48 entreprises et 5 fonds territoriaux.

2025 a été marqué par de nombreux échanges entre projets lauréats : avec les 9 projets lauréats de l'AAP **Retrait Gonflement des sols Argileux** (RGA), les 13 projets retenus dans l'AAP **Opérateurs ensembliers de la rénovation** (ORENO), les journées **Territoires d'innovation grande ambition** (TIGA) à Dunkerque pour les membres des 24 projets. Les journées **Programmes de recherche Ville durable et Bâtiment innovant** ont réuni 134 participants à Marseille et le dispositif « Grappes de thèses pluridisciplinaires et projets collaboratifs » a été lancé.



CHRISTINE BALIAN,
CONSEILLÈRE PROJETS TRANSVERSES

« La stratégie Ville durable et Bâtiment innovant ambitionne de rendre la ville plus sobre, résiliente, inclusive et productive via 290 projets lauréats France 2030. Les premiers impacts de la stratégie apparaissent avec la généralisation de solutions testées dans les 44 démonstrateurs. Toulouse Métropole généralise ainsi la plateforme numérique de son démonstrateur TID à la totalité de son parc de bâtiments publics. »

31
démonstrateurs de la ville durable lancés



Investir pour la transition écologique, industrielle et agricole, un pari sur le temps long

Soutenir les transitions écologiques, énergétiques et sociétales dans de nombreux secteurs comme l'agriculture, l'alimentation, l'énergie, les mobilités et les matières premières est un axe principal de France 2030. Alors que 50 % des crédits sont consacrés à la décarbonation de notre économie et de notre quotidien, l'enjeu est de générer des impacts socio-économiques positifs et concrets. Pour cela et dans l'objectif d'accompagner une transition profonde, le secrétariat général pour l'investissement en charge de France 2030 œuvre sur le temps long, encourage la prise de risque des acteurs et assure la cohérence des investissements avec les nombreuses politiques publiques concernées.

Des investissements dans les secteurs stratégiques

Depuis 2021, France 2030 accompagne les acteurs français, entreprises ou organismes de recherche, dans des secteurs nouveaux et en émergence, dans des domaines en transformation forte et rapide ou sur des sujets présentant des intérêts nationaux majeurs à défendre dans une approche de souveraineté technologique et/ou stratégique. Ces questions abordent des thématiques très complexes sur les plans techniques, économiques et sociétaux : réacteurs nucléaires innovants, énergies renouvelables, hydrogène, décarbonation de l'industrie (chimie, métallurgie, cimenterie, engrais …), véhicules électriques et batteries, aviation bas carbone, mobilité du quotidien, agriculture durable, alimentation en quantité et en qualité, accès aux matières premières, recyclage, partage des ressources avec conflits d'usage (eau, biomasse …), villes durables.

L'objectif est de soutenir des projets à impact qui induiront des externalités positives importantes. Le « retour sur investissement » attendu dans la décennie 2030 est financier, évidemment, mais aussi extra-financier : création d'emplois, création de capacités industrielles, compétitivité de nos entreprises, place de la France dans des secteurs clés, souveraineté industrielle et alimentaire, réduction de l'impact carbone du pays, diminution de l'impact environnemental des activités économiques et plus généralement des mobilités et une agriculture plus durables. Cette action 2030 est guidée par une doctrine d'intervention exigeante, fixée par la loi, visant à garantir l'impact socio-économique positif des investissements. Celle-ci repose sur des critères de prise de risque accrue, d'incitativité (un projet qui se ferait sans l'apport d'une aide ne doit pas bénéficier d'une aide) et d'impact transformant et de création de valeur. Cette doctrine permet aussi et surtout de garantir des modes de fonctionnement indispensables à la conduite de transitions profondes.

Une doctrine basée sur le partage du risque et qui s'inscrit dans le temps long

La transition est un enjeu du temps long. Dans le secteur des réacteurs nucléaires innovants, il est nécessaire d'investir aujourd'hui pour avoir des résultats tangibles et opérationnels dans 10 à 15 ans. Calogena propose par exemple une solution nucléaire modulaire, sûre et décarbonée pour les réseaux de chauffage urbain, avec un déploiement prévu dans les années 2030. Autre exemple : le nouveau TGV de la SNCF dont la mise en circulation est prévue en 2026 est le résultat concret et tangible du projet « TGV du futur » porté par Alstom dès 2015 et cofinancé par l'Etat via le SGPI.

Pour accélérer les transitions, France 2030 est un plan qui encourage la prise de risque. Les aides France 2030 permettent la réalisation de projets risqués (sur les plans scientifique, technologique, juridique, organisationnel, industriel …), dont la réussite technique

et commerciale est incertaine, qui ne se réaliserait pas sans soutien public : c'est notamment le cas des dépenses de R&D. France 2030 a notamment accompagné, voire rendu possible, plusieurs exploits majeurs : c'est le cas de GENVIA qui est en train de réussir son industrialisation avec l'installation d'un démonstrateur en cours (Electrolyseurs de 300 KW chez ArcelorMittal à Saint-Chély-d'Apcher en Lozère).

> *Verkor* est aussi un exemple intéressant », précise Luc Mathis, directeur du pôle Transitions écologique, industrielle et agricole (TEIA) au sein du SGPI : « La start-up grenobloise a réussi la performance audacieuse, quasi impensable encore il y a 10 ans, de construire en quelques années à peine une gigafactory de production de batteries pour véhicules électriques en levant plusieurs milliards de financement publics et privés. Le risque technologique et financier, très fort sur ce projet, est réduit par la mise en place en amont d'un centre à Grenoble qui est à la fois un laboratoire de R&D, un démonstrateur, une ligne pilote pour préparer la production à grande échelle et un terrain concret de formation. »

« C'est une prouesse car c'est une toute nouvelle technologie d'électrolyse prometteuse par ses performances », souligne Hoang Bui, conseiller hydrogène et décarbonation au sein du SGPI. Ce projet très risqué, est rendu possible par la combinaison de plusieurs facteurs : les brevets du CEA, le soutien d'un groupe industriel majeur en France, le soutien de futurs clients potentiels, et l'appui d'un réseau universitaire français (notamment les travaux du PEPR hydrogène).

Par ailleurs, les aides permettent aussi de déclencher des investissements privés non rentables sans soutien public et indispensables à la réalisation d'objectifs d'intérêt de transition (en particulier la décarbonation de l'industrie où les projets sélectionnés sur l'Appel d'offres « Grands projets Industriels de décarbonation » recevront annuellement des subventions basées sur leur performance de décarbonation réelles permettant de compenser les surcoûts des solutions décarbonés). Enfin, dans certains cas, l'accompagnement de la prise de risque est au cœur de l'action de France 2030 pour initier des changements de comportements profonds qui ne peuvent pas être spontanés : c'est le cas du dispositif « PRAAM » (Prise de Risque Amont Aval et Massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles ») qui vise à accompagner des projets réduisant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sans fragiliser l'activité des agriculteurs concernés, en couvrant le risque induit.

Une approche systémique et une coordination des acteurs nécessaires pour réussir les transitions

Les actions sur l'énergie (comme le soutien à l'éolien flottant ou au nouveau nucléaire) ou sur la décarbonation de l'industrie s'inscrivent nécessairement dans les objectifs de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) ou de la Programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE). Les projets de décarbonation sont d'ailleurs autant des impératifs écologiques que des impératifs économiques. Dans le secteur des métaux, les projets doivent être articulés avec les stratégies nationales de souveraineté et d'approvisionnement stratégiques. En creux, tous les sujets présentent de nombreuses composantes portées par différents ministères et s'inscrivent de manière combinée dans plusieurs politiques publiques.

France 2030 travaille avec l'ensemble des ministères concernés pour inventer le monde de demain avec un objectif majeur : celui de relever les défis écologiques à venir. **Le chemin est encore long mais France 2030, avec les projets financés, pose les fondations d'une économie neutre en carbone et sème les graines technologiques de ce qui sera les solutions de demain.**

50% **des crédits dédiés à la décarbonation**

2 500 **projets** ont été soutenus pour les transitions écologiques et énergétiques au 31/12/2025

9,9 Mt CO2 **évités** grâce aux dispositifs de la Stratégie d'accélération de décarbonation de l'industrie



Pôle Agence de l'innovation en santé (AIS)

L'année 2025 a marqué une étape décisive pour l'Agence de l'innovation en santé (AIS) et la verticale santé de France 2030. Avec plus de 200 nouveaux lauréats – startups, PME, établissements de santé et acteurs académiques – soutenus dans le cadre des stratégies dédiées, notre écosystème a démontré sa vitalité et sa capacité à innover. Ces projets, sélectionnés pour leur excellence et leur potentiel transformateur, contribuent directement aux objectifs du plan France 2030.

Édito



Charles-Edouard ESCURAT

Directeur de l'Agence de l'innovation en santé

« Dans un contexte de compétition internationale accrue, l'AIS a mené des travaux structurants en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes – ministères, agences, industriels et établissements. Parmi les avancées majeures, je retiens notamment la modernisation de la recherche clinique, avec la simplification et la digitalisation des processus, permettant de réduire les délais et d'accélérer l'accès aux innovations pour les patients. Un travail important a également été fait sur la valorisation de l'excellence scientifique, notamment à travers les chaires Biologie-Santé, qui renforcent le rayonnement de la recherche française. La structuration de nouveaux écosystèmes s'est poursuivie, comme les bioclusters, pour favoriser les synergies entre acteurs publics et privés. Enfin, l'intégration croissante de l'intelligence artificielle à chaque étape de la chaîne de valeur, de la recherche au soin, en passant par la prévention. Ces réalisations s'inscrivent dans une démarche résolument tournée vers l'avenir : préparer le système de santé de demain, au service des patients et des professionnels. L'innovation n'est pas une fin en soi, mais un levier pour améliorer concrètement la prise en charge, l'efficacité des soins et la qualité de vie. Parallèlement, l'AIS a lancé la seconde édition de son Tour de France de l'innovation en santé avec des colloques décentralisés, centrés sur des enjeux clés qui ont rencontré un vif succès auprès des participants. Ils se poursuivront au premier semestre 2026, confirmant l'importance d'une dynamique territoriale pour fédérer l'ensemble des innovateurs. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à ces réalisations. »



La biothérapie et la bioproduction

580 M€ **déjà engagés** en 2025 aux métiers d'avenir

130 **projets soutenus**

+ 500 **partenaires**

En 2025, la stratégie « Biothérapies et Bioproduction » a permis la montée en puissance du programme de recherche Biothérapies (BBTI), qui structure durablement la recherche amont et la transforme en pipelines. Le programme a ainsi annoncé 6 nouveaux projets lauréats pour un financement global de 13,2 M€, illustrant un portefeuille plus large (cellulaire/tissulaire, génique, bio-ingénierie, bioproduction) et une logique de consortia capables de franchir des verrous technologiques pour préparer l'industrialisation. Cette dynamique scientifique alimente une progression vers la clinique : **plusieurs programmes soutenus par l'écosystème français atteignent des phases II et III**, illustrant une maturité croissante, notamment dans les maladies rares. Des initiatives portées ou accompagnées par des acteurs comme CureDuchenne témoignent de cette capacité collective à structurer des trajectoires complètes, du laboratoire au patient. Sur le plan territorial, la stratégie continue d'essaimer. **Des régions comme l'Occitanie ou le Grand Est consolident leurs atouts en bioproduction et en MTI**, à travers des projets collaboratifs, des plateformes technologiques et une animation renforcée des écosystèmes académiques et industriels. Cette dynamique régionale contribue à l'ancrage industriel et à l'attractivité internationale de la filière.

À l'échelle européenne, **2025 marque une étape stratégique avec la validation du Projet européen d'intérêt commun Health « drugCell », dédié aux thérapies cellulaires innovantes**. Ce projet structurant renforce la souveraineté industrielle européenne sur les médicaments de thérapie innovante et positionne la France comme acteur clé, en cohérence avec les ambitions portées autour du futur Biotech Act européen.



ANNE JOUVENCEAU,
COORDINATRICE BIOTHÉRAPIES ET BIOPRODUCTION

« L'année 2025 marque une inflexion stratégique : au-delà des annonces, la filière gagne en crédibilité industrielle. Les projets se structurent sur toute la chaîne de valeur, les coopérations public-privé s'intensifient et l'ancrage européen se renforce. La bioproduction devient un levier concret de souveraineté et de compétitivité. »



La santé numérique

La stratégie « Santé numérique » (SASN), pilotée par la Délégation ministérielle au numérique en santé, compte en 2025 **près de 350 projets soutenus, portés par plus de 660 acteurs sur l'ensemble du territoire.**

En 2025, le **Programme de recherche dédié s'étoffe de 16 nouveaux lauréats**, complétant cette communauté dynamique sur des thématiques IA et jumeaux numériques, avec un accent mis sur l'accès des patients aux innovations.

L'évaluation structurée des dispositifs médicaux numérique est renforcée sur l'évaluation en vie réelle, avec 6 lauréats du dispositif « Impact IA », l'évaluation clinique post marquage CE avec 3 nouveaux lauréats. L'accompagnement des entreprises est étendu pour inclure le référentiel cybersécurité et interopérabilité de l'ANS.

L'impact se mesure aussi auprès des usagers, avec environ 14 170 patients pris en charge dans le cadre de la PECAN*(prise en charge anticipée numérique). **Avec la télésurveillance qui bénéficie à 140 000 patients par semestre, la France est déjà un leader Européen de la prise en charge des DM numérique !**



AYMERIC PERCHNANT,
COORDINATEUR SANTÉ NUMÉRIQUE,
DÉLÉGATION DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

« France 2030 va bien au-delà du financement de projets. La stratégie « santé numérique » a initié de nombreux projets majeurs et structure des communautés de lauréats dynamiques autour des tiers lieux d'expérimentation, de la formation, des données de santé et de la recherche. Autant d'initiatives déjà opérationnelles, pérennisées par leur intégration à la stratégie nationale sur l'IA et les données de santé. »

350 projets soutenus

14 170 patients
pris en charge dans PECAN* (prise en charge anticipée numérique).



Les maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC

L'année 2025 a marqué une étape clé dans la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie contre les maladies infectieuses émergentes (MIE) et les menaces NRBC. Les **programmes de recherche ont permis de financer des projets ciblés sur des pathogènes à risque, en métropole et en Outre-Mer** (ex. : CCH-Fabric, TALEDZ), consolidant ainsi les connaissances scientifiques, les dispositifs de prévention et la réponse collective face à ces défis sanitaires.

2025 a également permis de **poursuivre la structuration de l'Infectious Diseases Cluster dédié aux maladies infectieuses émergentes et à la résistance anti-microbienne**, enjeux épidémiologiques croissants. Ce biocluster permet de compléter la stratégie en encourageant des partenariats public-privé innovants (ex. : INNOFLU).

Par ailleurs, des travaux interministériels ont été engagés pour analyser et répondre aux défaillances de marché pouvant freiner le développement et le passage à l'échelle d'innovations sanitaires. Ces réflexions, menées en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, visent à identifier des leviers adaptés, tels que des mécanismes de soutien financier, des partenariats public-privé renforcés et un cadre réglementaire incitatif, afin de faciliter la transition entre recherche et application industrielle.

Enfin, en parallèle, l'Etat a accompagné la **structuration du programme France Vaccins**, construit en cohérence avec les recommandations de l'Agence de programme de recherche en santé (APRS). Celui-ci cible des projets scientifiques prioritaires, renforçant la cohérence et l'efficacité des actions engagées dans le domaine vaccinal contre les maladies infectieuses émergentes.

Grâce à ces différentes actions, la sécurité sanitaire nationale et la préparation face aux risques et menaces émergents sont renforcées.



LUCILE DE TRAVERSAY,
COORDINATRICE MIE ET NRBC

« Pour sa 4ème année de mise en œuvre, la stratégie enregistre des avancées notables en matière de recherche et développement de contre-mesures médicales et de formation, essentiels pour renforcer notre préparation aux crises sanitaires futures. Elle permet ainsi de consolider la coopération intersectorielle et l'interdisciplinarité, en s'appuyant notamment sur l'approche One Health et en encourageant le développement de technologies à double usage. Ces avancées s'accompagnent de la construction de modèles économiques pérennes, visant à soutenir l'innovation. »

32 **nouveaux projets financés en 2025** sur les 97 projets financés au total

64 **contre-mesures médicales** en cours de développement, incluant des technologies de diagnostic, des dispositifs médicaux, des thérapies, des vaccins et des moyens de surveillance



La prévention

3 premiers lauréats financés en 2025

En 2025, la stratégie « Innovation en prévention » a connu des avancées majeures, portées par une mobilisation inédite des acteurs publics et privés. **L'objectif : transformer notre système de santé d'un modèle « curatif » vers un modèle plus « préventif » en s'appuyant sur l'innovation** pour retarder l'apparition des maladies, réduire la dépendance et améliorer l'autonomie des patients. Elle est structurée autour de trois axes : recherche, démonstration de la valeur et industrialisation.

Sur le volet recherche, le programme de recherche « Prévention » devrait être lancé au premier semestre 2026 après un travail important de consultations (+ de 40 propositions recueillies) et de coordination de l'APRS afin d'accompagner la structuration d'une filière de recherche en prévention qui s'attachera à comprendre les déterminants de santé, et à renforcer la recherche interventionnelle au profit d'une prévention plus ciblée, plus acceptable et donc plus efficace.

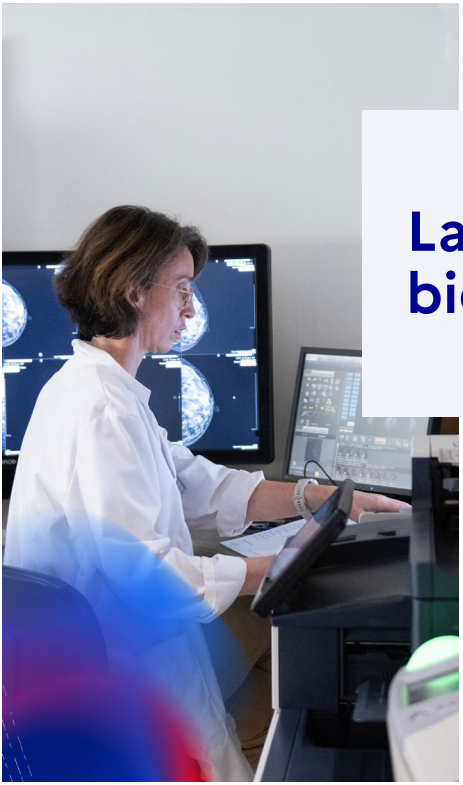
Sur l'axe Démonstration de la valeur, trois premiers lauréats du Challenge Prévention ont été annoncés en 2025 et 24 nouveaux projets candidats sont actuellement instruits dans le cadre de la 2ème relève. La diversité des porteurs (CHU, PME, associations) confirme l'engagement de l'écosystème.

Enfin, sur l'**axe Industrialisation**, le dispositif « Industrialisation et Capacité Santé 2030 » a compté **5 nouveaux lauréats** dans des domaines clés pour **lever les freins à la production et au déploiement** des innovations en prévention.



FLORIE FILLOL,
COORDINATRICE INNOVATION EN PRÉVENTION

« Je suis convaincue que la prévention est LA solution pour transformer durablement notre système de santé, à condition de s'appuyer sur des preuves solides et une action collective. Pour agir, la mesure de l'impact est indispensable, et c'est ce que nous recherchons avec le financement et l'accompagnement de projets dans le cadre du Challenge Prévention. »



La recherche biomédicale

La recherche biomédicale en santé, pilier central de France 2030, bénéficie d'un budget de plus d'**1 milliard d'euros, structurés autour de dispositifs visant à renforcer les écosystèmes de recherche, moderniser les infrastructures et accélérer la translation des innovations vers les patients.**

Depuis 2023, les **cinq bioclusters et les douze nouveaux Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU)** concentrent les expertises académiques, industrielles et cliniques pour atteindre une masse critique dans des domaines stratégiques. Le soutien aux **chaires d'excellence en biologie-santé s'est poursuivi en 2025**, avec 15 nouveaux lauréats parmi 260 candidats, pour un financement de 36 M€. Ces chaires, dans des domaines prioritaires comme les maladies génétiques, la cancérologie, les neurosciences ou l'infectiologie, visent à attirer ou retenir des chercheurs de renommée internationale. C'est ainsi 37 équipes soutenues et 80 M€ mobilisés pour renforcer l'attractivité de nos organisations de recherche.

Le lancement du projet FrBioNet doit construire un réseau garantissant un accès aux **collections biologiques** en lien avec les données cliniques. Parallèlement, le projet IT4CT, participe à la **digitalisation** de la recherche clinique. Ce programme facilitera l'interopérabilité des données entre les centres et les promoteurs d'essais contribuant à augmenter l'attractivité de la France dans ce domaine.

15 **nouvelles chaires d'excellence en Biologie santé sélectionnées**



BENOÎT LABARTHE,
RESPONSABLE RECHERCHE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

« La recherche biomédicale française est l'une des meilleurs au monde. Notre ambition, au travers des investissements de France 2030 et des actions structurantes que nous coordonnons au sein de l'AIS, est de soutenir les meilleures équipes, de créer un environnement propice à la découverte et à leur transformation en solutions concrètes et efficaces pour les patients et les professionnels de santé. »



La recherche clinique

Dans un environnement international en évolution rapide, **renforcer la compétitivité de la France en recherche clinique est un axe prioritaire**. Pour cela, l'AIS coordonne des actions interministérielles concourant au renforcement de notre attractivité à travers notamment des initiatives qui pourront contribuer à l'accélération et la simplification des processus de réalisation des essais cliniques tout en renforçant la gouvernance et le pilotage de la recherche clinique dans le strict respect des exigences sanitaires et éthiques.

En 2025, **plusieurs mesures de simplification ont ainsi été portées par projet de loi de simplification de la vie économique**. Ces dernières concernent notamment l'import-export d'échantillons biologiques, les procédures pour la mise en œuvre de la décentralisation de la recherche clinique ainsi que l'information dans les recherches cliniques « mixtes ».

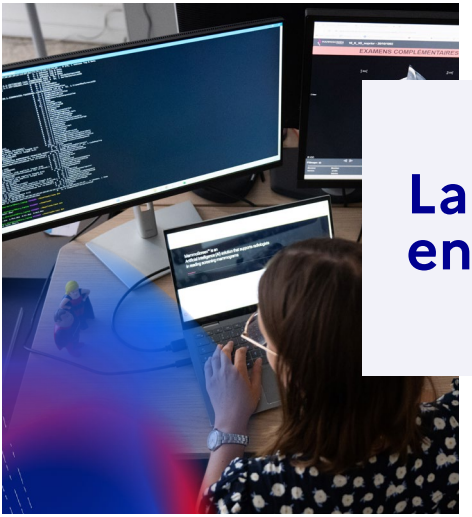
L'intégration des nouvelles méthodologies de recherche clinique (NMRC) est un point clé dans l'accélération de l'évaluation des produits de santé. Deux étapes majeures ont ainsi été franchies l'année dernière. Tout d'abord en avril, la publication de l'appel à manifestation d'intérêt sur les NMRC, qui mobilise des crédits France 2030, pour apporter des preuves de robustesse de ces nouvelles méthodologies, et dont l'annonce des lauréats est prévue pour la fin 2026. Puis en mai, un 3ème rapport, portant sur l'état d'avancement des évolutions méthodologiques en recherche clinique, de la recherche expérimentale au suivi d'évaluation en phase d'usage courant, a été publié.



LAETITIA GAMBOTTI,
RESPONSABLE DE L'ACCÉLÉRATION DES PROCESSUS RÉGLEMENTAIRES ET DE L'ACCÈS AU MARCHÉ

« Une des mesures phares, qui avait été identifiée dans le cadre des workshops de recherche clinique mobilisant les différentes parties prenantes, était la mise en œuvre d'un fast-track « autorisations ». Grâce aux travaux coordonnés de l'ANSM, CNRIPH, CNCP, DGOS et AIS, celui-ci a été annoncé fin novembre 2025. C'est une réelle avancée pour renforcer l'attractivité de la France et la mise à disposition plus rapide des innovations aux patients. »

5 mesures de simplification et d'accélération de la recherche clinique présentes dans le projet de loi de simplification de la vie économique



La prospective en santé

Le système de santé connaît des transformations majeures. Dans ce contexte, **anticiper les innovations et les besoins médicaux s'impose comme une nécessité pour éclairer les politiques publiques et préparer l'avenir.**

Après un cadrage réalisé en 2024, l'année 2025 a été consacrée à une large consultation des acteurs de **l'écosystème du bloc opératoire**. Près de 80 auditions ont été menées pour alimenter les réflexions sur l'état actuel des blocs, les innovations émergentes et les recommandations issues du terrain. En parallèle, un groupe de travail d'experts, piloté par Franck Lethimonnier et Marc-Olivier Gauci, a élaboré une vision prospective à 10 ans. En 2026, ces travaux seront poursuivis avec les acteurs institutionnels et feront l'objet d'un rapport public.

Co-porté par l'AIS, la DGOS et l'Inria, **Ju.N.I.Or est un outil national de modélisation visant à améliorer l'accès aux soins pour la population française**. Il permet d'évaluer l'impact de dispositifs innovants ou de décisions publiques, afin d'éclairer les décideurs publics et les acteurs territoriaux. En 2025, un premier prototype a été développé sur la démographie médicale.

De plus, l'AIS et la DGOS ont conçu un programme inédit d'anticipation en santé fondé sur une méthodologie déjà bien éprouvée de Design Fiction. Ce programme associe citoyens, professionnels de santé, experts et auteurs de science-fiction pour imaginer collectivement des futurs plausibles. Portée par les Hospices Civils de Lyon, la première saison interroge : **« Numérique : quels impacts sur l'offre de santé en 2050 ? »**. En 2026, chacun pourra contribuer à cette réflexion et les scénarios conçus par les auteurs seront publiés !

Enfin, **les technologies d'organoïdes et d'organes sur puce constituent un levier stratégique pour transformer durablement notre approche de la recherche biomédicale, du développement thérapeutique et de la médecine personnalisée**. Des réflexions ont été menées en collaboration avec des chercheurs, des industriels, les coordonnateurs de la filière F3OCI et l'agence règlementaire afin d'identifier les freins à lever et les actions à mener pour structurer une filière française d'excellence. En parallèle, l'AIS travaille sur les dispositifs pour accompagner la démonstration de la valeur de ces technologies, un enjeu majeur pour leur déploiement.



AGATHE DOUTRIAUX,
RESPONSABLE VEILLE PROSPECTIVE

« Anticiper l'avenir et préparer notre futur à 5, 10 ou 20 ans relève d'une responsabilité collective. Depuis quelques années, les démarches de prospective se multiplient, émergent dans tous les secteurs et s'enrichissent de croisements de différentes disciplines. Cette dynamique confirme l'enjeu majeur d'une réflexion partagée, qui nous offre la capacité d'agir dès à présent pour construire, sur le long terme, les transformations de demain, plutôt que de les subir. »

~ 1200 participants
sur les 6 premières étapes

Deuxième édition du Tour de France de l'innovation en santé : des colloques régionaux pour accélérer les transitions

Depuis 2023, l'AIS réalise un **Tour de France de l'innovation** en santé pour rencontrer les acteurs locaux et co-construire avec eux des solutions, valoriser les initiatives, renforcer les écosystèmes d'innovation et fluidifier les parcours d'innovation, mieux articuler les actions entre les niveaux régional et national, et ainsi nourrir sa feuille de route à partir des réalités du terrain. **La 2ème édition, lancée en avril 2025, s'est structurée en 12 colloques thématiques**, organisés dans chaque région métropolitaine.

Un format innovant : 12 étapes, 12 thématiques clés

Les six premières étapes, organisées en 2025, ont abordé des sujets aussi variés que :

- **le financement de l'innovation**
- **la prévention**
- **la recherche clinique**
- **la transition écologique**
- **le parcours de l'innovateur**
- **les leviers d'attractivité des territoires**

Ces colloques sont conçus en étroite collaboration avec les **services de l'État en région, les Agences régionales de santé (ARS) et les pôles de compétitivité**, afin de garantir une approche ancrée dans les réalités locales.

Un espace d'échange et de co-construction

Chaque étape combine :

- des **retours d'expérience concrets**
- une **analyse des freins** (réglementaires, économiques, organisationnels)
- **l'identification de leviers d'action** mobilisables à l'échelle locale et nationale

L'objectif ? Transformer les constats en solutions, fluidifier les parcours d'innovation et renforcer la cohérence entre les actions de l'État, des collectivités et des écosystèmes régionaux.

Un exemple marquant à Marseille

Le colloque dédié au **financement de l'innovation** a mis en lumière un enjeu crucial pour la souveraineté sanitaire française : la nécessité d'une **complémentarité entre financements publics et privés**, notamment pour les phases finales de développement des innovations, où les fonds manquent souvent. L'État a ici un rôle clé à jouer pour **dé-risquer les projets** et attirer les investisseurs privés, tout en corrigeant les défaillances de marché. La coordination entre acteurs publics et privés, ainsi que la **protection de la propriété intellectuelle, la solidité des équipes et une vision stratégique partagée avec les investisseurs**, sont apparues comme des facteurs déterminants pour les entrepreneurs.



NICOLAS BONNET,
RESPONSABLE COMPTE CLÉS ET PROSPECTIVES

« Le Tour de France de l'innovation en santé, c'est bien plus que de simples journées thématiques. C'est aussi mettre en valeur les acteurs de l'innovation en santé sur tout le territoire au travers de leurs initiatives et leurs dynamiques. Chaque étape est une source d'inspiration pour l'écosystème grâce aux défis relevés par les innovateurs, aux échanges et retours d'expériences des intervenants mais aussi grâce à l'énergie de toute une filière qui avance pour faire progresser la santé. C'est ça, la force de l'écosystème français, et c'est ce qui donne du sens à France 2030. »



IA & santé : un levier d'innovation pour l'ensemble de la chaîne de valeur

A l'instar des autres secteurs d'activité, la santé a vu exploser les usages de l'intelligence artificielle (IA) sur les derniers mois. Elle s'impose comme un levier majeur d'innovation transformant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la recherche fondamentale à la prise en charge des patients.

Les Tours de France de l'Agence de l'innovation en santé en 2023 et 2025 ont révélé une adoption croissante de l'IA.

L'Etat s'est emparé de ce sujet en publiant, en décembre 2025, **une ambitieuse stratégie interministérielle**[1] **qui vise à organiser, élargir, protéger, et partager les données de santé nécessaires à la construction d'outils d'IA performants et éthiques.**

L'IA pour accélérer découverte, développement et production de produits de santé

En analysant et combinant des volumes massifs de données (génomiques, criblage à haut débit, littérature scientifique), l'IA révolutionne la **découverte de médicaments**. Elle permet de simuler des interactions moléculaires, d'identifier les molécules prometteuses et de repositionner des médicaments existants. Des start-ups françaises et lauréats France 2030 comme **Aqemia, Qubit Pharmaceuticals ou Whitelab Genomics** illustrent cette dynamique, en développant des modèles prédictifs pour concevoir des molécules virtuelles ou optimiser le ciblage thérapeutique.

L'IA modifie également la façon dont les scientifiques développent les produits de santé et notamment dans la **conduite des essais cliniques**. Elle facilite le recrutement de patients grâce à un ciblage plus précis (profil génétique, données de vie réelle), réduit les coûts et les délais associés et permet des essais in silico, notamment pour les maladies rares ou à évolution lente.

Dans le domaine de la **bioproduction, son recours uniformise et standardise** les processus, limite la variabilité des lots et améliore la qualité des produits. Elle permet aussi une collecte et une analyse en temps réel des données de production, optimisant ainsi les rendements.

L'IA au service d'un parcours patient optimisé, du dépistage au traitement

L'intelligence artificielle améliore significativement l'**efficacité des diagnostics** grâce à l'analyse automatisée d'images médicales, de signaux biologiques ou d'anatomopathologie. Des solutions, soutenues par France 2030, comme celles d'**Incepto, Milvue ou Tribvn Health** assistent les professionnels dans l'interprétation des examens. Par ailleurs, l'IA sécurise les activités pharmaceutiques et médicales, réduit le risque iatrogénique, et automatise la complétion des dossiers patients ou la génération de comptes-rendus.

La **médecine personnalisée** en bénéficie aussi grâce à la compilation des données génomiques pour adapter les traitements au profil biologique de chaque patient. Des outils comme les **jumeaux numériques** (anatomiques, fonctionnels) permettent de simuler l'évolution de pathologies ou encore de raccourcir les temps d'interventions chirurgicales, et **offrent ainsi des perspectives particulièrement intéressantes dans l'optimisation des prises en charge**.

[1] https://sante.gouv.fr/actualites-presse/presse/communiques-de-presse/article/intelligence-artificielle-et-donnees-de-sante-une-strategie-nationale-pour

L'IA, un outil pour faciliter et améliorer les pratiques professionnelles et l'organisation des soins

Le développement rapide des applications et usages recourant à l'IA modifie profondément la pratique des professionnels et des établissements. Cette évolution majeure doit être **accompagnée pour en faciliter la diffusion dans un cadre conforme aux standards de notre système de santé**. Plusieurs actions sont nécessaires :

- **Cartographier les usages** : poursuivre et approfondir le travail de cartographie des usages du numérique élaboré par la DGOS, s'appuyer sur les travaux en cours de la DGE concernant les usages de l'IA ;
- **Mener une politique de formation ambitieuse** : approfondir l'intégration de la culture digitale et des fondamentaux de l'IA dans les plans de formation initiale et continue des acteurs de santé (médicaux, paramédicaux et administratifs) ;
- **Accompagner le changement** : mobiliser l'ANAP en lien avec la DITP pour élaborer et mettre en œuvre (création et diffusion d'outils) les plans de transformation nécessaires au déploiement effectif et à l'adoption de l'IA par les acteurs du système de santé.

A titre d'exemple, le projet « Alliance Santé IA », soutenue par France 2030 et porté par le CHU de Montpellier et la start-up ADLIN Science avec un consortium de partenaires vise à transformer en profondeur les pratiques hospitalières à travers une utilisation innovante et éthique des données et de l'IA.

L'IA : la clé d'une médecine plus préventive ?

Notre système de santé fait face à une double contrainte : une augmentation du nombre de patients à traiter, due notamment à l'accroissement et au vieillissement de la population, et un contexte de limitation des ressources, à la fois budgétaires et humaines. La prévention est la clé pour permettre d'alléger la charge du système de santé et pérenniser son modèle solidaire, mais également d'améliorer globalement la santé des citoyens.

À l'horizon 2030, l'IA devrait permettre une **prévention plus ciblée** : dépistage précoce des maladies génétiques, personnalisation des campagnes de santé publique, et identification des prédispositions individuelles via des biomarqueurs numériques. En gestion territoriale, elle facilitera l'analyse des besoins de santé, la pharmacovigilance en temps réel et la prédiction des parcours de soins.

France 2030 soutient la transformation du système de santé via l'IA

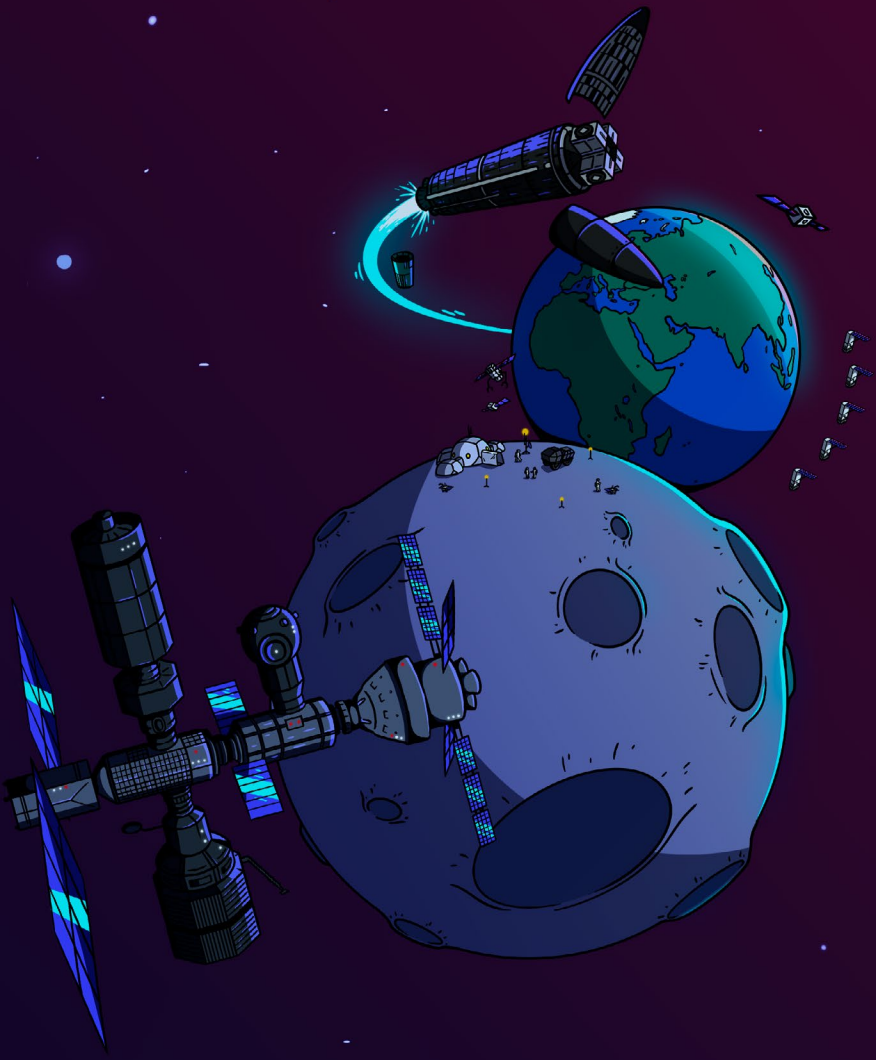
La France a engagé une **stratégie ambitieuse** pour positionner le pays comme leader européen en santé numérique. Le **Plan Innovation Santé 2030** et la **stratégie « Santé Numérique »** ont déjà permis d'allouer **320 M€** à 148 projets portés par 445 acteurs, dont une majorité intègre l'IA. Parmi les initiatives phares :

- Le **programme de recherche « Santé Numérique »** (doté de 60 M€), piloté par l'INRIA et l'INSERM, vise à développer des jumeaux numériques et des modèles multi-échelles pour une médecine personnalisée.
- Les **Entrepôts de Données de Santé** (doté de 75 M€) visent à structurer et rendre interopérables les données de santé, essentielles pour entraîner les algorithmes d'IA.
- Le projet **MediTwin** (soutenu à hauteur de 80 M€), plateforme souveraine d'aide à la décision médicale, illustre l'ambition de décloisonner les données et de créer un écosystème intégré.

L'intelligence artificielle représente une **opportunité historique** pour améliorer l'efficacité des systèmes de santé, personnaliser les prises en charge et accélérer l'innovation thérapeutique.

La France, grâce à ses investissements publics et privés, le dynamisme de son écosystème et ses initiatives structurantes, est bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan en Europe.

Le succès de cette transformation dépendra en grande partie de notre capacité à faire évoluer la règlementation, en facilitant l'accès aux données de santé tout en garantissant leurn patients. L'intégration des solutions fondées sur l'IA dans les parcours de soins nécessite également de trouver de nouveaux modèles de financement, à travers par exemple des incitations pour les professionnels à s'équiper ou encore des modèles de partage de la valeur générée. Enfin, les outils d'IA peuvent se heurter aux réticences des patients ou des professionnels de santé ; il est donc nécessaire de les accompagner et de les former à l'utilisation de ces outils.



Pôle Nouvelles Frontières

Le pôle Nouvelles Frontières se distingue par une double ambition. D'une part, il explore des domaines inédits : technologies quantiques, conquête spatiale et exploration des grands fonds marins. De l'autre, il repense les méthodes de coordination nationale, transformant l'État en producteur actif de connaissances. Pour ce faire, il s'appuie sur la diffusion des projets financés et sur une veille stratégique, intégrant enjeux normatifs, propriété intellectuelle et dynamiques internationales. Responsable du volet non dirigé de France 2030 (i-Lab, i-Demo), le pôle agit comme un radar des tendances émergentes et un levier de financement pour des démonstrateurs innovants, consolidant ainsi sa mission de détection et d'action.

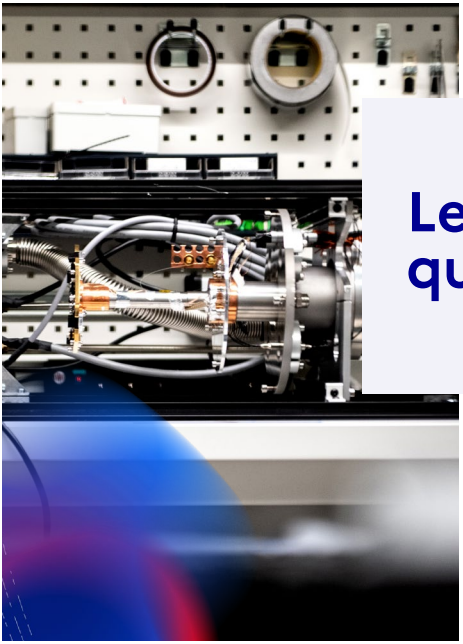
Édito



Massis **SIRAPIAN**

Directeur du pôle Nouvelles Frontières

« Dans un monde incertain, les nouvelles frontières revêtent une dimension particulière : il s'agit de « ressources » que la plupart des puissances mondiales veulent capter, voire s'accaparer, dans une logique de compétition. Cela s'est traduit cette année dans les domaines spatiaux et quantique par un basculement d'un paradigme de compétition technologique vers une véritable guerre économique. Dans ce cadre, maintenir l'effort d'investissement d'avenir sur la durée, ainsi qu'épauler les activités d'investissement du SGPI (fonds propres, financement de projet) par une capacité d'anticipation sont d'autant plus critiques afin d'éviter un décrochage français et européen sur ces sujets éminemment duaux. »



Les technologies quantiques

L'année 2025 a été marquée par une dynamique internationale très forte (levées de fonds, cotations en bourse, progrès technologiques). **Les start-ups françaises du cœur de calcul s'y sont développées** : par exemple Pasqal a acquis le spécialiste de photonique canadien Aeponyx, Alice&Bob a réalisé la phase A du challenge QBI de la DARPA (avec les conditions de sécurité nécessaires) après une levée de fonds réussie d'environ 100 M€ en début d'année. Par ailleurs, Quandela et Pasqal ont pu **installer les premières machines quantiques au Très Grand Centre de Calcul (TGCC)**, acquises via le programme HQI de France 2030 et avec EuroHPC JU, pour les mettre à disposition de nos chercheurs et étudiants (machines Ruby et Lucy). Grâce au projet Q100T financé par la stratégie quantique, Quobly et STMicroelectronics approfondissent leur collaboration **en testant les premières puces produites par ST** avec des résultats supérieurs à leurs attentes. C12 a lancé son projet QARTIQ soutenu également par le dispositif i-Démo. La première édition de la conférence internationale Quest-IS s'est tenue fin 2025 sur le plateau de Saclay et a réuni plusieurs centaines de participants.

Les 8 derniers projets du programme de recherche « Quantique » ont été lancés, et plus de 200 publications sont parues dans le cadre de ce programme, notamment sur les codes de correction d'erreurs ou le chiffrement post-quantique.

La société EVIDEN, partenaire de HQI, a testé son émulateur parallèle appelé Qaptiva-HPC sur le supercalculateur Joliot-Curie, atteignant une émulation de l'intégralité du vecteur d'état sur 44 qubits. Ce module sera, prochainement, mis à disposition des utilisateurs de la plateforme HQI dans un contexte de recherche ouverte. Et enfin, il est à souligner que Pascale Senellart, professeur de physique quantique, fondatrice de Quandela, a reçu la médaille de l'innovation 2025 du CNRS et a démarré sa chaire annuelle d'innovation technologique au Collège de France.



LOÏC LE LOARER,
COORDINATEUR DE LA STRATÉGIE NATIONALE QUANTIQUE

« En 2025, nous avons vécu au niveau mondial une accélération drastique des investissements notamment outre-Atlantique. Pour rester dans la course, nous envisageons quatre axes prioritaires. D'abord, renforcer l'investissement public pour accélérer les feuilles de route des entreprises. Ensuite, agir à l'échelle européenne avec un Quantum Act ambitieux. Puis, anticiper les besoins futurs : développer les algorithmes, la mémoire et l'interconnexion. Enfin, rester attractif pour les talents. »

2 calculateurs quantiques (NISQ) installés au TGCC



La nouvelle aventure spatiale

Le 12 novembre 2025, le président de la République a dévoilé la **stratégie spatiale 2025-2040**. Ce travail de synthèse a été coordonné par le secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale, en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, le CNES et ses tutelles, ainsi que le SGPI qui est notamment venu en appui en termes de connaissance et d'anticipation de l'écosystème New Space.

En termes d'observation de la Terre, **l'appel d'offres « Observation à haute revisite des niveaux d'eau continentale » a été notifié à l'entreprise BWI en juin 2025**. Ces services, produits grâce à l'intelligence artificielle, exploiteront des mesures de hauteurs d'eau, précises et quotidiennes, sur l'ensemble des bassins mondiaux, grâce à des capteurs embarqués sur une constellation de satellites unique au monde. Ils permettront d'améliorer significativement la gestion de la ressource en eau et l'anticipation des inondations et sécheresses.

L'appel d'offres « Observation de la Terre Multi-Senseurs Haute Revisite » a également été lancé en 2025 pour une notification attendue au printemps 2026.

Tout au long de 2025, les 4 projets de lanceurs portés par France 2030 ont progressé (validation de sous-systèmes), avec les premiers essais décisifs prévus en 2026. Les lauréats de la dernière vague de l'appel à projets « Valorisation des données spatiales » ont été sélectionnés, ainsi qu'un démonstrateur de surveillance spatiale (SSA) co-développé avec les utilisateurs finaux.



MASSIS SIRAPIAN,
DIRECTEUR DU PÔLE
NOUVELLES FRONTIÈRES

« Le volet spatial de France 2030 comporte trois grands axes : les lanceurs, les constellations et les nouveaux marchés, avec une attention particulière portée aux acteurs émergents. 2025 aura été un tournant : après une phase d'exploration, la priorité du SGPI va se porter sur le suivi et la consolidation des actifs investis depuis 2021 (passage à l'échelle). »

3 nouvelles constellations soutenues dans les domaines de l'hydrologie haute revisite, des services de connectivité et de l'observation de la Terre

Achat de 10 services de données et applications (surveillance et gestion de crise, suivi de l'éclairage nocturne ou de la bande côtière, indicateurs économiques)



Les Grands fonds marins

Les investissements de France 2030 dans le champ des grands fonds marins visent d'immenses volumes comprenant le plancher océanique et toute la colonne d'eau entre 200 et 6000 mètres de profondeur. Il s'appuie sur des missions d'exploration, un programme de recherche académique, des projets de recherche et développement proposant des solutions innovantes.

En 2025, les 10 missions d'exploration prévues ont été lancées. Un marché a été contractualisé pour la **réalisation d'un planeur sous-marin** profond afin de surveiller et d'étudier le volcan au large de Mayotte. En lien avec les autorités du Vanuatu, un **câble sous-marin instrumenté** a été contractualisé liant cette nation avec la Nouvelle-Calédonie. Les données recueillies permettront la détection instantanée des séismes sous-marins et des risques de tsunamis dans cette région. **Deux nouveaux engins innovants (un drone et un robot sous-marin téléopéré) ont par ailleurs franchi une nouvelle étape clef de leur conception**.

Piloté par le CNRS, l'Ifremer et l'IRD, **le programme de recherche « Grands fonds marins » a mené un travail d'incubation inter et transdisciplinaires**, tant pour la connaissance de la diversité et du fonctionnement des milieux, que pour leur préservation face aux impacts anthropiques. Ce travail doit mener à l'élaboration d'un appel à projets scientifique en 2026. Dans ce cadre, 11 projets de recherche et développement, lancés fin 2023, mobilisent des acteurs issus de la sphère publique comme privée, d'entreprises de toute taille, permettant l'exploration des grands fonds marins, intégrant les capteurs, les composants, les matériaux spécifiques ou les logiciels entrant dans la composition de ces systèmes. Ces projets de 3 à 4 ans connaissent un bon avancement et sont aujourd'hui à mi-parcours. Un projet a par exemple permis de développer une batterie conçue pour tenir à la pression des grands fonds marins. Cette batterie doit être commercialisée en 2026.

Enfin, **l'année 2025 s'est terminée par la création du Pôle d'excellence « Grands fonds marins »** qui vise à structurer cette jeune filière en réunissant filière industrielle, administrations et acteurs de la recherche.



ROLAND JOANNIC,
COORDINATEUR GRANDS FONDS MARINS, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA MER

« Les grands fonds marins sont une nouvelle frontière de la connaissances scientifiques par la richesse de leur biodiversité, leur rôle environnemental et climatique. Ils sont également à la croisée d'enjeux stratégiques de défense, et constituent un terrain d'innovation pour les technologies telles que la robotique qui permet de les explorer et d'y intervenir. Au cours des derniers mois, les missions d'exploration et dispositifs d'innovation engagées ont permis de repousser ces frontières et nous sommes en train de réussir notre ambition de structurer un tissu de laboratoires et d'entreprises innovantes à l'échelle internationale. »



Anticipation et appui extra-financier

L'année 2025 a été l'occasion de **déployer sur plusieurs portefeuilles l'approche mêlant innovation, connaissance et anticipation**.

En effet, en appui à l'élaboration de la stratégie spatiale nationale, le pôle Nouvelles Frontières a consacré une ressource dédiée à la formalisation des connaissances du portefeuille « New Space », en lien avec la Direction générale des entreprises, la Direction générale de l'Armement, l'Agence de l'innovation de défense, la Direction générale de la recherche et de l'innovation, et le CNES. Ces travaux ont permis d'accélérer le travail de coordination du secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale.

Le portefeuille « Réacteurs Nucléaires Innovants » a également été enrichi d'une cartographie de brevets élaborée par l'INPI.

D'une façon générale, le SGPI a concentré la mise en œuvre des leviers non financiers sur un nombre réduit de portefeuilles, car les différentes dimensions (notamment propriété intellectuelle, normalisation, environnement économique et normatif, international) sont interdépendantes. Les thématiques exigeant une cohérence d'investissement d'innovation sur la durée (Quantique, Espace, IA, Nucléaire innovant, etc.) sont ainsi des portefeuilles d'innovation prioritaires en matière de déploiement de méthodes contemporaines de management de l'innovation portées par le pôle Nouvelles Frontières.

Par ailleurs, la collaboration entre le SGPI et l'Académie des Technologies s'est traduite par la **production d'un rapport sur l'état de l'art de l'ordinateur quantique tolérant aux fautes**. Les questions et défis pointés par l'Académie sont une boussole précieuse pour le SGPI.



CAMILLE BUISSON,
ADJOINTE DU PÔLE NOUVELLES FRONTIÈRE

« Une innovation devient un levier de puissance quand elle s'inscrit dans une stratégie globale : propriété intellectuelle, normalisation, réglementation, capacité d'influence juridique et diplomatique. C'est cette approche holistique qui transforme une innovation en atout souverain, créant des barrières à l'entrée, captant la valeur et assurant à la France une position dominante dans les filières critiques. L'objectif de France 2030 est de transformer ainsi chaque euro investi en un atout stratégique pour l'indépendance technologique et économique de la France. »



L'État peut-il planifier l'innovation ?

Le plan France 2030, ou encore la loi de programmation militaire (LPM) posent tous deux la question de la capacité de l'État à planifier l'innovation. Encore faut-il savoir de quoi nous parlons, et avoir de sains principes pour traiter l'innovation dite « ouverte », celle qui est la plus difficilement maîtrisable, mais aussi la plus prometteuse.

France 2030 vise dix objectifs clairement énoncés, parmi lesquels les réacteurs nucléaires innovants, la décarbonation de l'industrie, le spatial ou les fonds marins, et est piloté par le secrétariat général pour l'investissement. L'approche est inédite comparée aux programmes d'investissement d'avenir (PIA) : la définition d'objectifs permet une mise en œuvre holistique et cohérente allant de l'amont (recherche fondamentale) à l'aval (déploiement). La loi de programmation militaire (LPM), quant à elle, prévoit de consacrer 10 Md€ à l'innovation sur la période. **Mais comment l'État, souvent perçu comme lent et bureaucratique, peut-il réussir à planifier un domaine aussi volatile que l'innovation ?**

Deux types d'innovation : planifiée et ouverte

Deux formes d'innovation peuvent être distinguées. **L'innovation planifiée** suit des feuilles de route technologiques précises, adaptées aux besoins prévisibles des grandes organisations. **L'innovation ouverte** consiste pour sa part à détecter et intégrer des acteurs extérieurs — souvent des start-ups — dont les technologies ne sont pas initialement destinées au secteur visé (la défense dans le cas de l'Agence de l'Innovation de Défense, AID). Une démarche d'innovation ouverte de diversification peut aider une organisation dans sa recherche de rupture en lui permettant de dépasser deux obstacles majeurs : le fossé exponentiel creusé par l'accélération technologique d'une part, la difficulté de créer de nouveaux concepts d'autre part (phénomène de fixation).

Le défi du « fossé exponentiel »

L'accélération technologique pose un défi majeur. Comme le souligne l'entrepreneur et auteur britannique Azeem Azhar dans *Exponential*, **le rythme du progrès technologique est désormais exponentiel, avec une multiplication des *General Purpose Technologies* (GPT) — comme l'intelligence artificielle, les biotechnologies ou la fabrication additive**. Les organisations, habituées à une logique linéaire, peinent à suivre cette cadence. Pour survivre, elles doivent elles-mêmes adopter une approche exponentielle.

Prenons l'exemple de l'IA : si une technologie semble inaccessible aujourd'hui, faut-il l'abandonner ou anticiper son développement futur ? Les élites dirigeantes ont tendance à sous-estimer ou surestimer la dynamique de ces évolutions. Pour éviter ce piège, l'innovation ouverte permet de détecter en flux les avancées technologiques, via des rencontres avec des start-up ou des études de marché ciblées. L'objectif ? Éviter de subir l'accélération technologique et, au contraire, en tirer parti.

L'innovation ouverte comme levier de défixation

L'innovation ouverte ne se limite pas à des *proofs of concept* (POC) isolés. En donnant à voir à ses clients (internes ou externes) ce qu'elle a détecté (veille) ou ce qu'elle a exécuté (projets), **une cellule d'innovation ouverte pourra produire une défixation, au sens cognitif, de son organisation – autrement dit une rupture avec les concepts ou croyances établies**. Par exemple, l'AID a aidé le ministère des Armées à réévaluer en 2021 son approche du calcul quantique, initialement jugé sans intérêt pour la défense. Grâce à une veille active et à des démonstrateurs, cette technologie est désormais intégrée dans la planification stratégique.

Pour France 2030, le SGPI applique une logique similaire, en testant des thématiques comme le quantique, l'IA ou les réacteurs nucléaires innovants.

Lier innovation ouverte et planifiée : un équilibre délicat

Pour que l'innovation ouverte soit efficace, elle doit être **orientée vers les « irritants »** — ces obstacles persistants que rencontre une organisation malgré ses efforts. Mais surtout, elle ne doit pas être découplée de l'innovation planifiée. Les démonstrateurs et maquettes doivent servir à **faire réagir les planificateurs**, afin d'intégrer ces innovations dans les budgets et feuilles de route à long terme. C'est également pour cela qu'un volet structurel (non dirigé) est indispensable, à la fois comme vecteur de détection de nouvelles tendances mais également de financement de démonstrateurs, véritables objets de « roadshow » afin d'influencer les entités planificatrices, qui sont clé pour tout passage à l'échelle.

Sans cette anticipation, les projets risquent de rester des prototypes sans suite. Le ministère des Armées a ainsi créé une direction dédiée à l'anticipation stratégique pour faire le lien entre l'AID et les planificateurs. Une approche qui pourrait inspirer d'autres secteurs, comme le New Space, où l'absence de structure planificatrice et la seule approche « projets » rendent le passage à l'échelle plus complexe.

Financer l'innovation : une prise de risque indispensable

L'innovation, surtout radicale, est une série d'échecs successifs. Comme le note William Janeway, économiste américain dans *Doing Capitalism in the Innovation Economy,* elle est rarement portée par les entreprises dominantes, mais souvent par des acteurs extérieurs — start-up, laboratoires publics — soutenus par des financements publics ou des bulles spéculatives.

L'État a ici un rôle clé : son intervention n'est pas guidée par le seul retour sur investissement immédiat, mais par une **mission d'intérêt général**. Le plan France 2030 s'inscrit dans cette logique *mission-driven*, comme le fut jadis le programme nucléaire français ou le développement de la Silicon Valley sous l'impulsion du département de la Défense américain.

Accepter un certain « gaspillage économique » (Keynes) est nécessaire. Les gains de productivité ne sont pas immédiats : l'électricité, par exemple, n'a révolutionné l'industrie qu'une fois les réseaux abondamment déployés. Évaluer l'innovation avec des critères court-termistes serait une erreur.

La cohérence sur la durée, clé de l'innovation ouverte

Pour programmer l'innovation au-delà de celle planifiée, il existe donc des principes simples afin d'orienter l'innovation ouverte d'une grande organisation sur ses *pain points* et d'influencer suffisamment tôt les cercles planificateurs pour favoriser une intégration et un passage à l'échelle.

Reste un défi : **maintenir cet effort de cohérence et d'adaptation sur la durée, sans tomber dans la tentation de l'optimisation à outrance**. Il y a après tout peu de cadres permettant d'investir en innovation de façon cohérente, pluriannuelle et sur la durée : loi de programmation militaire, loi de programmation de la recherche, programmes d'investissements d'avenir (PIA). Les PIA, prédécesseurs de France 2030, ont tout leur sens lorsqu'ils se concentrent sur des sujets dépassant le périmètre et la capacité budgétaire d'un seul ministère, comme le Quantique, l'Espace ou l'IA. Une leçon à méditer pour tous ceux qui veulent concilier vision long terme et audace technologique.

Abécédaire
de projets lauréats innovants

A
comme

— Alphathérapies ciblées

— Avion bas-carbone



ALPHATHÉRAPIES CIBLÉES : UNE RÉVOLUTION DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER

À Bessines-sur-Gartempe, l'usine ATEF (Advanced Thorium Extraction Facility), portée par **Orano Med**, est la première au monde à produire à grande échelle des alphathérapies ciblées, une innovation majeure en oncologie. Ces traitements, basés sur des radio-isotopes, permettent de détruire précisément les cellules cancéreuses, même dans les tumeurs rares ou résistantes aux thérapies classiques. Grâce à un investissement de 250 M€, dont 22 M€ de l'État avec France 2030, ATEF renforcera la souveraineté sanitaire française, créera 70 emplois qualifiés et positionnera la France comme leader mondial de la médecine nucléaire. D'ici 10 ans, cette plateforme pourra traiter jusqu'à 25 000 patients par an, illustrant l'impact concret de cet investissement public dans le soutien à l'innovation industrielle et médicale au service des patients.

NOUVELLE-AQUITAINE



AVION BAS-CARBONE : QUAND LE KÉROSÈNE EST REMPLACÉ PAR L'HYDROGÈNE DÉCARBONÉ

Beyond Aero a conçu le premier avion d'affaires électrique à source d'énergie hydrogène décarboné, capable de transporter 6 à 8 passagers sur 1 500 km. Cet avion réduit fortement les émissions en opération, ne dégageant que de l'eau, et offre une autonomie cinq fois supérieure à celle d'un jet à batteries. La start-up toulousaine a développé un centre d'essais intégré pour tester les piles à combustible, les réservoirs d'hydrogène et le groupe motopropulseur, validant ainsi la sécurité et la performance de sa technologie pour une aviation d'affaires plus durable.

OCCITANIE

B

comme

— Batterie européenne



BATTERIE EUROPÉENNE : RAFFINER LE LITHIUM POUR SÉCURISER LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT EUROPÉENNE

Viridian Lithium confirme son implantation au Port de Lauterbourg pour construire la première usine française de purification et de conversion de lithium. Lauréat de France 2030, le projet CoRaLi vise à produire en France du lithium de qualité batterie, indispensable aux véhicules électriques et au stockage d'énergie. Concrètement, l'usine produira dès 2027 jusqu'à 28 500 tonnes par an d'hydroxyde de lithium monohydraté, avec l'ambition de couvrir à terme les besoins nécessaires à la fabrication de 2 millions de véhicules électriques par an. Grâce au mix énergétique français et à un procédé industriel optimisé, le site affichera l'une des plus faibles intensités carbone au monde. CoRaLi constitue ainsi un maillon stratégique pour bâtir une chaîne d'approvisionnement européenne en métaux critiques plus souveraine, compétitive et bas carbone, au service de la mobilité électrique.

GRAND-EST

B

comme

— Backlot

— Bois français

— Brain & Mind





BACKLOT : LE PARIS DU CINÉMA GRANDEUR NATURE

À Maisoncelles-en-Brie, **TSF** a créé le premier backlot (décor de cinéma) permanent de France, reproduisant en taille réelle les rues emblématiques de Paris, de l'Haussmannien à Montmartre. Sur 1,5 hectare, 57 façades, 592 fenêtres et 47 portes modulables offrent aux productions nationales et internationales un décor adaptable à tous les scénarios. Le site inclut ateliers, zones de stockage et futurs plateaux, générant de l'emploi local et renforçant la filière cinéma. TSF combine technique et créativité pour tourner plus vite, plus sûr et de manière durable. Soutenu par France 2030, ce plateau de tournage représente l'excellence française dans le cinéma et participe au rayonnement international de notre pays.

ÎLE-DE-FRANCE

BOIS FRANÇAIS : UNE USINE PIONNIÈRE POUR LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE DE LA FILIÈRE BOIS

Inaugurée en décembre 2025 en Haute-Loire, la nouvelle usine **Thebault** de Lempdes-sur-Allagnon incarne l'un des investissements industriels majeurs de la filière bois en France. Avec 85 M€ d'aides de France 2030 engagés, ce site de 25 000 m^2 est la première unité européenne dédiée à la production de panneaux LVL (lamibois) à partir de sapin pectiné d'Auvergne, une ressource locale jusqu'alors peu valorisée. Soutenu par France 2030, le projet allie innovation technologique, valorisation forestière et décarbonation de la construction. À terme, l'usine produira jusqu'à 100 000 m^3 de LVL par an, créera 85 emplois directs et positionnera le territoire comme un acteur clé de la construction durable en Europe.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

C comme

— Câble innovant P-Laser



BRAIN & MIND : L'ÉCOSYSTÈME QUI ACCÉLÈRE LES SOLUTIONS CONTRE LES MALADIES DU CERVEAU

Brain & Mind, biocluster lauréat de France 2030, fédère recherche, soins et innovation pour lutter contre les maladies neurologiques, psychiatriques et les troubles sensoriels (Alzheimer, Parkinson, dépression, autisme, cécité, etc.). En réunissant plus de 50 acteurs (hôpitaux, laboratoires, startups, industriels), il vise à développer des thérapies et technologies de rupture, du diagnostic au traitement, et à renforcer l'excellence française dans ce domaine.

Avec un financement public-privé, ce projet stimule la création de startups et accélère la mise sur le marché de solutions innovantes, pour améliorer la vie de millions de patients.

ÎLE-DE-FRANCE



CÂBLE INNOVANT P-LASER : RENFORCER LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE LA TRANSITION

Porté par **Prysmian Group**, le projet CAPAPLASER vise à accroître la capacité de production du câble innovant P-Laser, destiné aux réseaux de transport d'électricité à très haute tension en courant continu. Soutenu à hauteur de 66 M€ d'investissements, dont plus de 5 M€ de soutien public via France 2030, ce programme industriel d'envergure permettra la création de plus de 60 emplois sur le site de Gron, en Bourgogne-Franche-Comté.

En s'appuyant sur une technologie à faible empreinte carbone, CAPAPLASER répond aux besoins croissants d'interconnexion des énergies renouvelables, tout en réduisant les pertes en ligne et en augmentant les capacités de transport d'électricité sur longue distance. Le projet ambitionne de positionner durablement le site de Gron comme un pôle d'excellence mondiale au service d'un système énergétique décarboné, résilient et souverain.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

C comme

— Cargo voile



CARGO VOILE : RÉVOLUTIONNER ET DÉCARBONER LE TRANSPORT MARITIME

Développé par la société nantaise **Neoline** et soutenu par France 2030, le Neoliner Origin est le premier cargo roulier de nouvelle génération à propulsion principalement vélique. Long de 136 mètres et équipé de deux mâts carbone portant 3 000 m^2 de voiles rigides, il peut transporter jusqu'à 5 300 tonnes de marchandises sur des lignes transatlantiques. Il a été conçu pour réduire jusqu'à 80 % les émissions de CO_2 par rapport à un cargo conventionnel et ainsi diviser par 5 la consommation de carburant fossile. Grâce à un pilotage automatisé des voiles et à des outils avancés de routage météo, le Neoliner Origin démontre qu'un transport maritime performant, fiable et fortement décarboné est désormais possible à l'échelle industrielle. En octobre 2025, le cargo a été inauguré et a réalisé une première traversée vers Saint-Pierre et Miquelon.

PAYS DE LA LOIRE

D comme

— Drones solaires

— Drones sous-marin longue durée



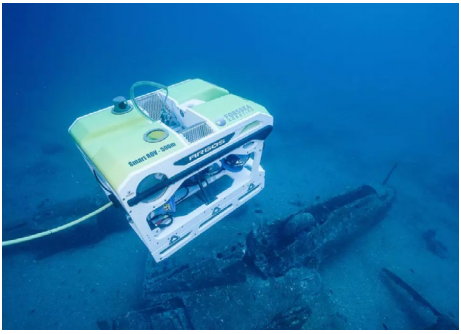
DRONES SOLAIRES

XSUN vise l'implantation en France d'une première usine dédiée à la production de drones solaires à très haute performance. Ce projet stratégique ambitionne de structurer une filière industrielle souveraine autour de drones à émission nulle de CO_2 en vol, offrant des performances comparables à celles des drones à énergie fossile. Ces drones répondent à des exigences techniques, réglementaires et environnementales élevées, adaptées aux besoins civils et militaires. Soutenu par France 2030, XSUN permettra de franchir le cap de l'industrialisation et de créer, à terme, 115 emplois. Il illustre la capacité des start-up industrielles françaises à transformer des innovations de rupture en outils industriels concrets au service de la transition écologique et de la souveraineté technologique.

PAYS DE LA LOIRE

E
comme

— Eolien flottant



DRONES SOUS-MARIN LONGUE DURÉE

Soutenu par France 2030, le projet, d'une durée de 48 mois, est porté par **Forssea Robotics**, associée à **FinX** et à l'**Ifremer**. Il vise à développer des briques technologiques destinées à la conception et la réalisation des drones sous-marins à coût maîtrisé. Ces drones pourront rester immergés sur de longues durées, pendant plus d'un an, en se rechargeant et en transmettant leurs données depuis une station d'accueil sous-marine. Le projet prévoit notamment d'adapter un propulseur à membrane, sans hélice, développé par FinX pour équiper ces drones.

BRETAGNE



EOLIEN FLOTTANT : UN NOUVEAU CAP TECHNOLOGIQUE MAJEUR

Le projet **Provence Grand Large** marque une avancée décisive pour l'éolien en mer flottant. Chaque éolienne repose sur un flotteur ancré à plus de 100 mètres de profondeur grâce à un système inédit de lignes d'ancrage tendues, directement inspiré des plateformes pétrolières offshore. Une première mondiale pour l'éolien, garantissant une stabilité exceptionnelle tout en limitant l'impact sur les fonds marins grâce aux ancres à succion. Cette technologie a été sélectionnée après une modélisation 3D avancée via le logiciel DIEGO, développé par la R&D d'EDF, puis testée en bassin d'essai. Conçus par SBM Offshore et IFP Energies Nouvelles, les flotteurs, largement immergés, résistent efficacement à la houle. Provence Grand Large ouvre ainsi la voie au déploiement de l'éolien dans des zones profondes, conciliant performance industrielle et exigence environnementale.

OCCITANIE

E
comme

— Expériences du changement climatique



EXPÉRIENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE CLIMAT VU PAR CEUX QUI LE VIVENT

Porté par l'**Université Grenoble-Alpes** et un consortium de 7 partenaires, FORESEE est un programme de recherche inédit en sciences humaines et sociales. Financé par France 2030, il explore l'expérience vécue du changement climatique : émotions, inégalités, adaptations et résilience des territoires. Avec plus de 320 chercheurs et 52 laboratoires, FORESEE analyse les impacts sociaux et juridiques des bouleversements climatiques pour éclairer la construction d'un contrat social plus juste et durable. En collaboration avec collectivités, entreprises et associations, le projet vise à fournir des outils concrets aux citoyens et décideurs, pour mieux comprendre et agir face aux défis climatiques.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

F
comme

— Ferments du Futur



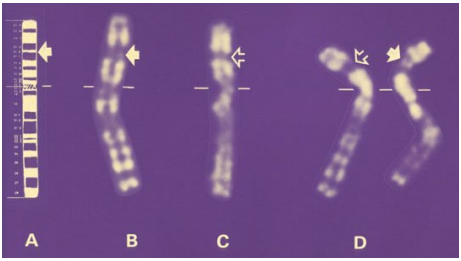
FERMENTS DU FUTUR : INNOVER POUR L'ALIMENTATION DE DEMAIN

Porté par INRAE et un consortium de 42 partenaires publics et privés, le **Centre d'innovation Ferments du Futur** est un dispositif unique en Europe dédié aux technologies de fermentation et à l'innovation alimentaire. Soutenu par France 2030, il vise à préparer une alimentation plus saine, plus sûre et plus durable, en mobilisant des recherches de pointe au service de la transition agroalimentaire. Implanté sur le plateau de Saclay, ce centre de 1 500 m^2 rassemble trois plateformes technologiques, du criblage à la fermentation jusqu'à l'analyse physicochimique et au prototypage. Ouvert à l'ensemble de l'écosystème, il accompagne déjà 10 projets précompétitifs, afin d'accélérer le développement de nouveaux produits alimentaires. Ce projet s'inscrit dans un programme plus large, le Grand Défi Ferments du Futur, qui structure une communauté ambitieuse pour l'accélération de la recherche et de l'innovation dans ce secteur stratégique.

ÎLE-DE-FRANCE

G comme

— Génétique



GÉNÉTIQUE : DÉVELOPPER UN TRAITEMENT CONTRE LA MYOPATHIE DE DUCHENNE

Le **projet CureDuchenne** vise à développer un traitement de thérapie génique contre la myopathie de Duchenne, une maladie génétique grave, évolutive et incurable qui entraîne une dégénérescence musculaire progressive dès l'enfance. Environ 3 000 patients sont concernés en France, avec 150 nouveaux cas chaque année.

Le projet présenté par la société M-DIS 2 vise à réaliser un essai clinique de phase III (dit phase Pivot) sur un produit de thérapie génique qui vise à corriger la dystrophine altérée à horizon 2027 en Europe, pour une commercialisation du candidat médicament GNT0004 prévue en 2029. Il répond à un besoin médical non couvert et participe à la structuration d'une filière française souveraine de thérapie génique. Ce projet se distingue également par une ambition industrielle forte et un positionnement européen compétitif, tant sur le plan de l'innovation que de la mise sur le marché. Le consortium mobilisé regroupe des acteurs industriels et scientifiques de premier plan : Généthon (gestion de projet), Yposkesi (offre de service de production pour tiers), TFS (offre de service de recherche pour tiers) et 8 centres hospitaliers. Le projet bénéficiera d'un financement public de 19,6 M€ et permettrait de porter à 48 le nombre de biomédicaments développés en France.

ÎLE-DE-FRANCE

H comme

— Habitat modulaire bas carbone



HABITAT MODULAIRE BAS CARBONE : LA RÉINVENTION DE LA CONSTRUCTION INDUSTRIELLE

MDesign est la marque d'habitats modulaires développée par l'entreprise nivernaise POBI, spécialiste de la construction bois implantée à La Charité-sur-Loire depuis 2003. Pensées comme des maisons « prêtes à vivre », ces habitations reposent sur un principe de standardisation industrielle permettant de réduire fortement les délais de construction, avec une livraison possible en quelques semaines. Fabriquées en atelier sur une ligne de production semi-automatisée, elles combinent structure bois-métal, haute performance énergétique et modularité des usages. Approvisionnée en bois issu de forêts locales et durables, MDesign s'inscrit dans une approche bas carbone de l'habitat individuel. Soutenu par France 2030, ce projet industriel incarne une réponse innovante aux tensions du logement neuf et à la nécessité de réindustrialiser la filière construction.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

I comme

— Intelligence Artificielle Frugale

— Implant 3D personnalisé

— Irrigation agricole intelligente



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE FRUGALE : REPENSER EN PROFONDEUR LES FONDEMENTS THÉORIQUES ET ALGORITHMIQUES

Le projet SHARP, porté par **Inria, le CNRS et leurs partenaires académiques**, s'attache à repenser en profondeur les fondements théoriques et algorithmiques de l'intelligence artificielle. Son ambition est de concevoir des modèles intrinsèquement frugaux, capables d'apprendre avec beaucoup moins de données, de calculs et d'énergie, tout en conservant un haut niveau de performance et de polyvalence. En explorant de nouvelles architectures sobres par essence, SHARP répond à un double enjeu : maîtriser l'empreinte environnementale de l'IA et faciliter son déploiement dans des contextes contraints, comme la robotique, les systèmes autonomes ou les environnements critiques. Le projet contribue ainsi à poser les bases scientifiques d'une IA plus soutenable, robuste et largement applicable, une *IA à la française*.

NATIONAL



IMPLANT 3D PERSONNALISÉ : INDUSTRIALISER LA FABRICATION DE DISPOSITIFS INNOVANTS

La medtech lilloise **LATTICE MEDICAL** a lancé le projet M3DINPRINT pour créer la première ferme d'impression 3D en salle blanche capable de produire à grande échelle des implants médicaux personnalisés. Soutenu à hauteur de 3,6 M€ par France 2030, ce programme vise à industrialiser la fabrication de dispositifs innovants comme MATTISSE pour la reconstruction mammaire et RODIN pour la reconstruction de l'hypoderme.

Concrètement, il s'agit de passer de l'innovation clinique à une production sécurisée et réglementée de milliers d'implants résorbables, adaptés à chaque patient. Cette nouvelle unité permettra aussi de proposer une activité de développement et de fabrication pour d'autres acteurs de la santé. À terme, M3DINPRINT doit valider la future usine et structurer une capacité industrielle unique en Europe pour la reconstruction tissulaire personnalisée, alliant biomatériaux, ingénierie et impression 3D.

HAUTS-DE-FRANCE



IRRIGATION AGRICOLE INTELLIGENTE : PILOTER EN TEMPS RÉEL POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Basée à Marseille, **Telaqua** développe des solutions connectées dédiées à la gestion intelligente de l'irrigation agricole. Grâce à des capteurs déployés sur les exploitations et à une application logicielle dédiée, la start-up permet aux agriculteurs et argicultrices de surveiller en temps réel leurs réseaux d'irrigation, d'anticiper les besoins en eau et d'optimiser les volumes utilisés. En fournissant une vision précise et fiable de l'état des équipements, Telaqua facilite la prise de décision et contribue à une agriculture plus sobre, plus résiliente face au changement climatique et mieux adaptée aux contraintes hydriques croissantes. Cette approche technologique s'inscrit au croisement de l'AgriTech et de la GreenTech, au service d'une gestion durable de l'eau.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L

comme

— Lanceur spatial réutilisable



LANCEUR SPATIAL RÉUTILISABLE : REDONNER À L'EUROPE UN ACCÈS SOUVERAIN À L'ESPACE

À Vernon, **MaiaSpace**, filiale d'ArianeGroup, développe un nouveau lanceur réutilisable destiné à renforcer l'autonomie européenne d'accès à l'espace. Conçu pour placer sur orbite une large gamme de satellites civils et institutionnels, MaiaSpace se distingue par un premier étage réutilisable jusqu'à cinq fois, permettant de réduire significativement les coûts et les délais de lancement. Véritable laboratoire pour les futures générations de lanceurs européens, ce programme vise une capacité d'une vingtaine de tirs annuels à l'horizon 2031. Le premier vol commercial est attendu fin 2026 depuis le centre spatial guyanais, contribuant à restaurer réactivité, compétitivité et souveraineté spatiale face à une concurrence internationale intense.

NORMANDIE

L

comme

— Laser mono-puce

— Lucy : le quantique photonique



LASER MONO-PUCE ET MULTI-LONGUEURS D'ONDE

SCINTIL Photonics conçoit et fabrique, grâce à sa technologie d'intégration photonique hétérogène issue du CEA-LETI, une source laser mono-puce et à multi-longueurs d'onde. Elle permet de diminuer l'énergie nécessaire à l'interconnexion optique des processeurs de calcul, tout en augmentant la densité et le débit des données. Cette innovation soutient le déploiement de centres de calcul plus performants, durables et évolutifs, au bénéfice des usages numériques et de l'intelligence artificielle à grande échelle.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LUCY : LE QUANTIQUE PHOTONIQUE AU SERVICE DU CALCUL EUROPÉEN

La start-up française **Quandela** a livré Lucy, un ordinateur quantique photonique universel de 12 qubits, au CEA pour une installation au Très Grand Centre de calcul. Lucy sera couplé au supercalculateur Joliot-Curie afin de créer un environnement hybride HPC-quantique inédit en Europe. Concrètement, il permet aux chercheurs et industriels d'expérimenter des algorithmes quantiques et de développer des applications en optimisation, chimie, finance ou intelligence artificielle. Les premiers cas d'usage concernent les réseaux énergétiques, la modélisation des risques, la logistique ou l'aérospatial. Accessible à distance puis sur site dès 2026, Lucy renforce la souveraineté technologique européenne et prépare l'intégration du calcul quantique dans les infrastructures de supercalcul au service de l'innovation industrielle.

ÎLE-DE-FRANCE

M

comme

— Microbiome

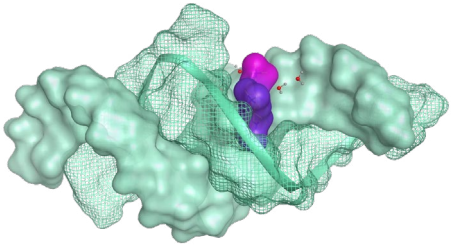
— Modélisation Moléculaire



MICROBIOME : FAIRE DE LA FRANCE UN LEADER MONDIAL DES MÉDICAMENTS À BASE DE BACTÉRIES

Implantée à Aurillac, dans le Cantal, **Biose Industrie** est un acteur mondial de référence dans le développement et la production de médicaments à base de bactéries, dits Live Biotherapeutic Products. Soutenue par France 2030 via le dispositif French Tech Souveraineté, l'entreprise engage un programme d'investissement de 80 M€ pour renforcer ses capacités industrielles et technologiques. Cet investissement vise à consolider une filière stratégique en pleine croissance, au croisement de la biotechnologie, de la santé et de la souveraineté industrielle. En augmentant ses capacités de production, en accélérant la R&D et en créant 200 emplois, Biose Industrie contribue à positionner durablement la France comme leader mondial du microbiome thérapeutique, au service de l'innovation médicale et de la compétitivité internationale.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



MODÉLISATION MOLÉCULAIRE : LA SIMULATION QUANTIQUE EXACTE QUI ACCÉLÈRE LA DÉCOUVERTE DE MÉDICAMENTS

HYPÉRION est un projet de rupture porté par **Qubit Pharmaceuticals**, qui démontre une vitesse de calcul unique au monde en simulant, sur des infrastructures de calcul haute performance classiques, des calculs quantiques exacts à plus de 40 qubits. Cette avancée technologique, rendue possible par l'émulateur Hyperion-1, développé en partenariat avec Sorbonne Université, est proche du résultat attendu d'un véritable ordinateur quantique. En s'appuyant sur le supercalculateur Jean Zay, Hyperion-1 combine la stabilité du centre de données haute performance (HPC) et la puissance conceptuelle du quantique pour révolutionner la modélisation moléculaire et la chimie quantique. Qubit Pharmaceuticals positionne ainsi la France parmi les leaders mondiaux de la découverte de médicaments par simulation, avec une ambition claire : diviser par deux le temps de développement des candidats thérapeutiques et réduire drastiquement les coûts, en attendant l'arrivée d'ordinateurs quantiques pleinement opérationnels.

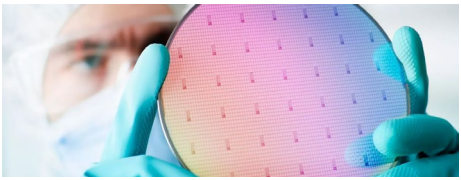
ÎLE-DE-FRANCE

M
comme

— Microbatteries

— Microélectronique

— Molécule biosourcée



MICROBATTERIES : AUGMENTER L'EFFICACITÉ DE LA MÉDECINE MINIATURE

Le projet MICROBAT FAB vise à industrialiser la production de microbatteries rechargeables ultra-compactes et de très haute performance, destinées aux dispositifs électroniques miniaturisés, en particulier les implants médicaux. Porté par la start-up française **InjectPower**, issue de vingt ans de recherche au CEA-Leti, ce projet repose sur une technologie de rupture : des microbatteries aussi fines qu'un cheveu, offrant déjà une densité d'énergie cinq fois supérieure à celle des solutions existantes. Cette avancée ouvre la voie à une nouvelle génération d'implants capables de suivre en continu des patients atteints de pathologies comme le glaucome, l'hydrocéphalie ou les troubles cardiaques. Fort d'un accueil très favorable des acteurs internationaux du médical et protégé par plus de 40 brevets, MICROBAT FAB se concrétise par la construction d'une usine de 3 500 m² près de Grenoble. À terme, le site produira jusqu'à 10 000 wafers par an pour alimenter des millions d'implants, positionnant la France comme un acteur clé des technologies médicales miniaturisées et souveraines.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



MICROÉLECTRONIQUE : PRÉPARER LES PUCES EUROPÉENNES DE DEMAIN

À Grenoble, la ligne pilote **FAMES** représente 1 900 m² de salles blanches et 96 équipements de pointe. Elle vise à accélérer l'innovation en microélectronique et à réduire le temps entre la recherche et l'industrialisation des semiconducteurs. Soutenue par France 2030 et la Commission européenne dans le cadre de l'European Chips Act, FAMES est conçue pour faire face aux évolutions technologiques des 20 à 30 prochaines années et constitue un levier majeur pour la compétitivité et la souveraineté de l'Europe dans les secteurs stratégiques tels que l'automobile, les télécoms, l'IA en périphérie, l'industrie, la santé, le spatial et la cybersécurité.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



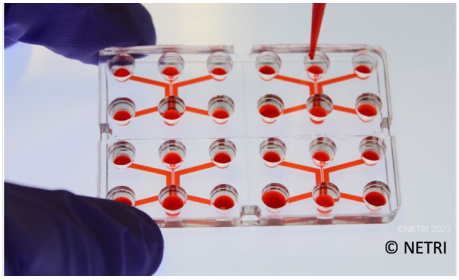
MOLÉCULE BIOSOURCÉE : REMPLACER LES INGRÉDIENTS D'ORIGINE FOSSILE DANS L'INDUSTRIE

Michelin lance en France un démonstrateur industriel inédit pour produire le 5-HMF (5-Hydroxyméthylfurfural), une molécule biosourcée et non toxique issue du fructose. Véritable « brique de base » de la chimie verte, elle permet de remplacer des ingrédients d'origine fossile ou préoccupants dans de nombreux procédés industriels. Produite à hauteur de 3 000 tonnes par an sur la plateforme Osiris au Péage-de-Roussillon, elle sera disponible à une échelle inédite en Europe. Déjà intégrée dans les résines adhésives non toxiques de Michelin ResiCare, le 5-HMF réduit l'exposition des opérateurs et des consommateurs à des substances nocives. Sa montée en puissance ouvre la voie à de nouveaux matériaux plus sûrs et plus durables dans la construction, l'agriculture, la cosmétique, l'aéronautique ou l'électronique. À horizon 2030, le marché potentiel dépasse 40 000 tonnes en Europe, amorçant la création d'une filière industrielle biosourcée capable de substituer durablement des molécules issues du pétrole.

NOUVELLE-AQUITAINE

O comme

— Organes-sur-puce



© NETRI

ORGANES-SUR-PUCE : EXPLOITER LE POUVOIR DES NEURONES POUR TRANSFORMER LA SANTÉ

NETRI, start-up lyonnaise, développe des organes-sur-puce innovants pour prédire l'efficacité et la sécurité des traitements, notamment contre la douleur et les effets secondaires en oncologie. Sa suite NaaS combine microfluidique et intelligence artificielle pour reproduire l'innervation humaine et enregistrer l'activité neuronale. Cette approche unique permet d'accélérer le développement de médicaments, de réduire l'expérimentation animale et d'offrir des données robustes aux industriels et régulateurs. En Février 2025, NETRI a inauguré son usine, lauréate du dispositif « Première Usine » de France 2030. Ce projet illustre l'ambition de l'Etat d'accélérer l'industrialisation des innovations de rupture et va permettre à NETRI de devenir un acteur mondial de référence en santé humaine.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

O comme

— Optronique de pointe

— Open XDR



OPTRONIQUE DE POINTE : L'EXCELLENCE FRANÇAISE POUR PRODUIRE DES COMPOSANTS OPTIQUES INFRAROUGES

Le projet ELYNXO CEO 2025 vise à créer un nouveau site industriel aux Ulis (Essonne), dédié à la production de composants optiques infrarouges à haute valeur ajoutée pour des applications civiles et militaires. Spécialiste de l'optronique, **Elynxo** conçoit des équipements uniques, comme le monoculaire Virtuose, qui intègre vision thermique, télémètre laser et GPS dans un format ultra-léger. Ce projet renforce la souveraineté française en technologies critiques et permet la création de 34 emplois. Avec des commandes assurées pour trois ans, Elynxo illustre le dynamisme de l'industrie française dans des secteurs stratégiques duaux, en alliant innovation, compétitivité et production locale.

ÎLE-DE-FRANCE



OPEN XDR : RÉINVENTER LA CYBERSÉCURITÉ

OXA porte une vision nouvelle de la cybersécurité opérationnelle à travers l'Open XDR (eXtended Detection and Response), une architecture 100 % composable et ouverte. Contrairement aux solutions fermées, l'Open XDR permet à chaque organisation de conserver sa liberté de choix technologique tout en orchestrant de véritables interactions entre l'ensemble de ses outils de sécurité. Cette approche favorise une détection plus fine, une réponse plus rapide aux incidents et une meilleure lisibilité des opérations de cybersécurité. En misant sur la transparence, l'interopérabilité et l'ouverture, OXA ambitionne de redessiner les standards de la cybersécurité de demain, au service d'écosystèmes numériques plus résilients et souverains.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

P
comme

— Parallel 14 Academy



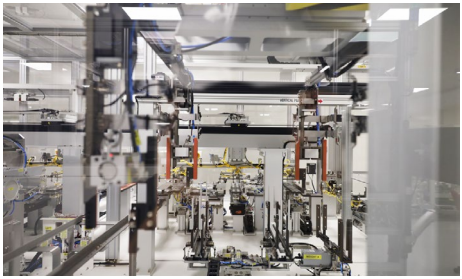
PARALLEL 14 ACADEMY : FORMER LES TALENTS DES INDUSTRIES CRÉATIVES DANS LES CARAÏBES

Parallel 14 Academy est un organisme de formation supérieure spécialisé dans les métiers de l'animation 3D, des effets spéciaux numériques et du jeu vidéo. Implantée dans les Caraïbes, l'école développe des cursus exigeants, dont un Bachelor en animation 3D et une préparation en arts numériques, conçus pour répondre aux standards internationaux des industries créatives. En s'appuyant sur des formateurs expérimentés, des partenariats professionnels et des projets concrets, Parallel 14 Academy permet aux étudiants d'accéder à des débouchés à l'échelle mondiale, tout en structurant une filière locale d'excellence. Soutenu par France 2030, le projet contribue au développement des compétences numériques, à l'attractivité des territoires ultramarins et à l'émergence d'un écosystème créatif durable.

MARTINIQUE | GUADELOUPE

R
comme

— Recyclage des batteries



RECYCLAGE DES BATTERIES : RECYCLER POUR BÂTIR UNE FILIÈRE EUROPÉENNE SOUVERAINE

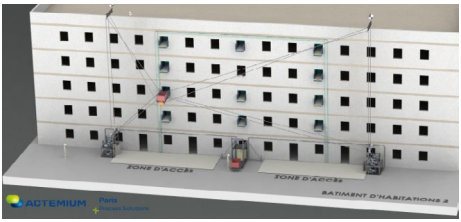
Le projet ScrapCO_2met incarne une avancée stratégique pour l'économie circulaire des batteries en France. Soutenu par France 2030, il vise la création d'une unité industrielle capable de recycler en boucle fermée les rebuts de production des batteries lithium-ion NMC de la gigafactory **Verkor**. Reposant sur une combinaison innovante de prétraitement mécanique et d'hydrométallurgie, le projet permet de récupérer des matériaux à très haute pureté (cuivre, aluminium, blackmass), puis de les transformer en sels métalliques directement réincorporables dans la fabrication de nouvelles batteries. Avec des lignes pilotes opérées par MTB à Trept et Mecaware à Béthune, ScrapCO_2met pose les bases d'une filière industrielle compétitive, décarbonée et souveraine, au cœur de la transition énergétique européenne.

HAUTS-DE-FRANCE

R
comme

— Robots parallèles à câbles

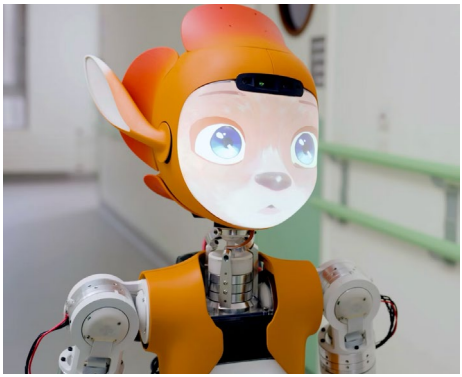
— Robotique social



ROBOTS PARALLÈLES À CÂBLES

Le projet **TitanBot**, porté par un consortium de 7 partenaires, ouvre de nouvelles perspectives pour l'utilisation des robots parallèles à câbles (RPC) dans l'industrie. Ces systèmes, à la fois simples, robustes et capables de manipuler de lourdes charges sur de vastes espaces, représentent une avancée technologique majeure pour alléger la pénibilité du travail et renforcer la sécurité des opérateurs. L'originalité du projet réside dans leur adaptation aux exigences industrielles, où précision et fiabilité sont cruciales. TitanBot cible, dans un premier temps, deux applications phares : le transport automatisé de matériaux (jusqu'à 50 kg sur des zones de 40 m x 30 m) pour VINCI Energies, et l'inspection robotisée de sites nucléaires en cours de démantèlement pour Orano DS. Ces solutions permettent de réduire les risques pour les intervenants et d'optimiser les coûts opérationnels. Une étape clé pour démocratiser ces robots, encore méconnus, mais aux applications multiples, ouvrant la voie à une automatisation flexible des procédés et à de nouveaux marchés pour la robotique.

NATIONAL



ROBOTIQUE SOCIAL

MIROKAÏ est le robot social développé par la start-up française **Enchanted Tools**. Révélé au CES 2025, ce robot à l'allure volontairement non menaçante incarne une nouvelle génération de compagnons humanoïdes conçus pour interagir avec les humains, notamment les enfants. Entièrement conçu et assemblé en région parisienne, MIROKAÏ combine design inspiré de la culture vidéoludique, intelligence artificielle et calcul haute performance. Déployé dans des hôpitaux et cabinets médicaux, il agit comme une interface sociale destinée à rassurer et accompagner. En 2025, Enchanted Tools vise la production de près de 200 robots, affirmant ainsi l'excellence française en robotique et l'industrialisation des deeptechs.

ÎLE-DE-FRANCE

S

comme

— Sous-sol

— Supply Chain Intelligente



SOUS-SOL : EXPLORER ET SÉCURISER LES RESSOURCES DU MONDE SOUTERRAIN

Le **Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)** copilote deux programmes de recherche exploratoire, SOUSSOL et IRiMa, pour mieux connaître les ressources et risques du sous-sol français. SOUSSOL développe la connaissance géologique pour la transition énergétique, la gestion des ressources minérales et la géothermie, avec 35 partenaires et 71,4 M€ sur 7 ans. IRiMa structure la science du risque en intégrant géosciences, ingénierie et sciences sociales pour anticiper catastrophes naturelles et technologiques, avec 51,9 M€ sur 8 ans. Ces initiatives renforcent la souveraineté scientifique et la résilience du territoire. Le BRGM pilote également l'observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles (Ofremi), officiellement lancé en novembre 2022.

CENTRE-VAL DE LOIRE



SUPPLY CHAIN INTELLIGENTE : L'IA AU SERVICE D'UNE CHAINE D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DÉCARBONÉE ET PERFORMANTE

Califrais s'impose comme un acteur clé de la transformation durable de la supply chain alimentaire. Sa mission est claire : concevoir des solutions technologiques, fondées sur l'intelligence artificielle, capables d'optimiser à grande échelle les flux de produits frais tout en réduisant drastiquement leur impact environnemental. Déployées sur le marché de Rungis, via la plateforme rungismarket.com dont Califrais est l'opérateur digital et logistique, ces solutions ont déjà démontré des résultats concrets : division par 2 du gaspillage alimentaire et par 7 des émissions de CO_2. De la gestion des stocks et des commandes à l'optimisation des livraisons et du pricing, les algorithmes développés permettent une logistique du frais plus intelligente, prédictive et résiliente. Califrais incarne ainsi une innovation sur mesure, scalable et pleinement alignée avec les ambitions de décarbonation portées par France 2030.

ÎLE-DE-FRANCE

T
comme

— Terres rares

— Télésurveillance Intelligente

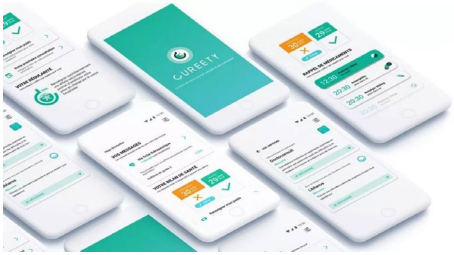
— TGV-M



TERRES RARES : RECYCLER POUR SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EUROPÉEN EN MATÉRIAUX CRITIQUES

À Lacq, dans les Pyrénées-Atlantiques, **Caremag, filiale de Carester**, construit la première grande usine européenne dédiée au recyclage et au raffinage des terres rares. Ces métaux stratégiques sont indispensables à la fabrication des aimants permanents utilisés dans les moteurs électriques, les éoliennes, la robotique ou l'électronique. Aujourd'hui, leur production mondiale est largement dominée par la Chine, créant une forte dépendance pour l'Europe. Dès fin 2026, l'usine recyclera 2 000 tonnes d'aimants et raffinera 5 000 tonnes de concentrés miniers par an. Le projet vise à sécuriser l'approvisionnement européen en matériaux critiques tout en réduisant l'empreinte environnementale, avec 60 % d'émissions de CO_2 en moins et 98 % d'eau consommée en moins par rapport aux standards asiatiques. Il marque une étape clé vers une autonomie industrielle européenne dans les technologies bas-carbone.

OCCITANIE



TÉLÉSURVEILLANCE INTELLIGENTE : SUIVRE EN TEMPS RÉEL LES EFFETS INDÉSIRABLES DES TRAITEMENTS CONTRE LES CANCERS

Cureety Techcare est le premier logiciel de télésurveillance en oncologie à bénéficier de la prise en charge anticipée numérique (PECAN). Développé pour les patients atteints de cancers (localisés, avancés ou métastatiques), il permet de suivre en temps réel les effets indésirables des traitements grâce à des questionnaires personnalisés. Les réponses des patients (PROs) sont analysées par un algorithme qui génère une alerte colorée (vert à rouge) pour l'équipe soignante, permettant une intervention rapide en cas de toxicité. Cette solution, validée par la Haute Autorité de Santé, améliore la qualité de vie, réduit les hospitalisations et optimise la prise en charge, notamment pour les cancers du sein. Cureety Techcare illustre comment l'innovation numérique peut transformer le suivi des patients en oncologie, en combinant prévention, réactivité et personnalisation des soins.

BRETAGNE

V comme

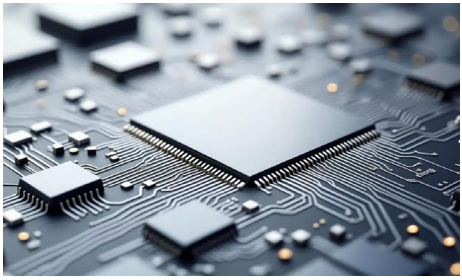
— Vérification électrique



TGV-M : LE TRAIN À GRANDE VITESSE

Cinquième génération du TGV, le TGV-M développé par **Alstom** et soutenu par France 2030, incarne le renouveau du transport ferroviaire à grande vitesse : plus capacitaire, plus écologique, plus connecté et plus accessible. Grâce à une modularité inédite, il peut adapter le nombre de voitures et l'aménagement intérieur aux besoins des voyageurs, portant la capacité jusqu'à 740 places, soit +20 % de surface à bord. Conçu pour réduire de 32 % les émissions de CO_2 par passager et composé à 97 % de matériaux recyclables, le TGV-M affiche le meilleur bilan carbone du marché. Hyperconnecté, doté de capteurs et de services numériques avancés, il optimise la maintenance, améliore la fiabilité et renforce le confort et l'accessibilité pour tous, affirmant le rôle central du rail dans la mobilité durable. Son premier trajet commercial est prévu pour 2026.

NOUVELLE-AQUITAINE



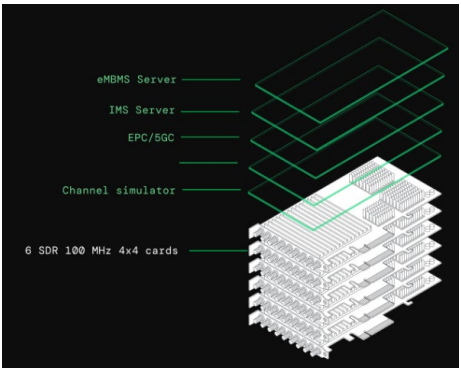
VÉRIFICATION ÉLECTRIQUE POUR LES CIRCUITS INTÉGRÉS

ANIAH est une start-up grenobloise développant des logiciels de vérification électrique pour les circuits intégrés. Face à la complexité croissante des puces, son outil One Check, soutenu par France 2030, permet une vérification complète dès la phase de design, au niveau des transistors. Alliant précision, rapidité et réduction des fausses erreurs, il améliore la qualité, réduit les risques et accélère la mise sur le marché. Forte de contrats avec plusieurs grands groupes, ANIAH prépare une levée de fonds pour son expansion internationale et l'intégration de l'IA.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

V comme

— Virtual Radio Access Network



VIRTUAL RADIO ACCESS NETWORK

Porté par **Amarisoft**, le projet Simple RAN vise à développer des solutions avancées et interconnectées vRAN (Virtual Radio Access Network) pour l'avenir des réseaux mobiles. Ce projet, financé par France 2030, se concentre sur la création de normes pour les réseaux virtualisés des technologies 4G, 5G et 6G. Il s'affranchit des standards actuels et utilise une architecture minimaliste et moderne basée sur le protocole IPv6 (Internet Protocol Version 6), ce qui permet une plus grande flexibilité et efficacité.

ÎLE-DE-FRANCE

W comme

— Watt



WATT : RÉINVENTER LA MOBILITÉ FERROVIAIRE POUR LES TERRITOIRES

Porté par un consortium associant industriels, acteurs publics et organisme de recherche, le **projet FLEXMOVE** développe la Ferromobile, un véhicule rail-route électrique, autonome et très léger, conçu pour redonner vie aux lignes ferroviaires peu ou plus exploitées. En combinant les atouts du rail et de la route, la Ferromobile propose un service flexible, accessible 24h/24h et à faibles coûts d'exploitation, favorisant le report modal et la réduction des émissions de CO_2. Soutenu par France 2030, le projet ambitionne ainsi de reconnecter les territoires, de soutenir l'attractivité des zones rurales et de bâtir une offre de transport public innovante, inclusive et décarbonée.

ÎLE-DE-FRANCE


AIR OUT



Pôle Souveraineté numérique

L'année 2025 a été marquée par une accélération sans précédent dans le secteur du numérique, tant sur le plan de la recherche que de l'innovation industrielle. Les avancées en intelligence artificielle ont dominé l'actualité, avec des modèles capables de raisonner de manière très poussée. Les progrès en informatique quantique ouvrent la voie à des applications concrètes en cryptographie, optimisation et simulation moléculaire. Enfin, la régulation du numérique commence à encadrer l'usage des données, les biais algorithmiques, ou encore l'exposition aux cyber-attaques. Avec des technologies numériques devenues ubiquitaires, les enjeux portent – plus que jamais – sur les questions-clés de souveraineté numérique et de durabilité. C'est dans ce contexte que le pôle Souveraineté numérique déploie les actions pour maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres.

Édito



Florent KIRCHNER

Directeur du Pôle Souveraineté numérique

« Le numérique doit aujourd'hui nous permettre de repenser en profondeur nos modes de vie, de production et de compréhension du monde. Grâce à des modèles toujours plus avancés, l'IA accélère la gestion des ressources naturelles, la personnalisation des services publics, ou encore l'anticipation des besoins sociaux et économiques. Dans l'industrie, les jumeaux numériques révolutionnent les chaînes de production en rendant possible une fabrication plus flexible, plus réactive et moins dispendieuse, tout en favorisant l'économie circulaire. Sur le plan individuel, les outils numériques transforment profondément notre rapport au travail, à l'éducation et à la santé. Cette transformation, si profonde et si large, s'accompagne d'un impératif de sobriété, de confiance et de souveraineté : il s'agit de garantir que ces outils restent accessibles, éthiques, sécurisés et durables ; qu'ils servent l'intérêt général, en protégeant les données sensibles et en garantissant une utilisation transparente et inclusive. Un réel défi ! »

Accélérer l'intégration de l'intelligence artificielle

En 2025, France 2030 a marqué une accélération décisive dans la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, avec pour ambition de positionner la France comme l'un des écosystèmes les plus performants d'Europe et du monde. Cette vision s'articule autour d'un ensemble cohérent d'initiatives, conçues pour répondre aux enjeux technologiques, économiques, écologiques et sociétaux de l'IA, tout en garantissant la souveraineté numérique du pays.

Fonder une infrastructure numérique souveraine et durable

Le projet emblématique de data center Eclairion x Mistral à Bruyères-le-Châtel (Essonne), d'une capacité de 25 mégawatts, financé à hauteur de 29 M€ de France 2030, répond à un double impératif : renforcer l'autonomie française en matière d'hébergement de données et d'entraînement de modèles d'IA, tout en s'inscrivant dans une logique de transition écologique innovante.

Stimuler l'innovation de rupture et l'excellence technologique

Pour transformer la recherche en applications concrètes, le dispositif « IA et Maths » cible les avancées scientifiques les plus prometteuses, notamment en matière d'architectures de modèles, de méthodes d'entraînement, et d'intégration de l'IA dans des environnements complexes (robotique, cybersécurité, santé). De plus, le dispositif « Pionniers de l'IA », lancé en 2025 s'appuie sur une approche progressive et sélective, avec un financement pouvant atteindre 8 M€ par projet. Le caractère innovant du dispositif réside dans la structuration en trois phases de l'accompagnement (faisabilité, démonstrateur, industrialisation), permettant d'accélérer la maturation des technologies et de faire émerger des champions français dans des secteurs stratégiques dans un temps record.

100 M€ investit en 2025 pour des acteurs émergents souhaitant accélérer les socles techniques de déploiement de l'IA dans divers secteurs

Démocratiser l'IA dans l'économie et la société

L'adoption massive de l'IA générative par les entreprises et tous les secteurs confondus est un axe majeur de France 2030. 25 M€ de projets ont émergés du dispositif « Usages de l'IA » encourageant la formation de consortiums entre développeurs et utilisateurs finaux, afin de concevoir des solutions intégrées, économiquement viables et réplicables.

Faire de l'IA un levier de coopération internationale

Enfin, les Défis Convergence IA, lancés dans le cadre du Sommet pour l'action sur l'IA de Paris, avec une dimension internationale renforcée, visaient à démontrer que l'IA peut être un outil de prospérité positif. Organisés sous forme de hackathons, ces défis ont ciblé des enjeux globaux : santé, éducation, climat, inclusion numérique. Les 35 défis sélectionnés ont donné lieu à la création de prototypes fonctionnels dans des secteurs variés : développement d'outils d'aide au diagnostic, création de plateformes de monitoring climatique et de gestion des risques naturels, déploiement de modules d'apprentissage personnalisés dans les universités, outils de lutte contre la désinformation.



ANUCHIKA STANISLAUS,
CONSEILLÈRE EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

« Avec l'arrivée de plusieurs générations de modèles implantés dans des environnements agentiques, l'année 2025 a été marquée par l'effondrement du coût de la création et de l'adaptation des logiciels. Cette transformation redistribue la valeur : elle déplace la rareté du code vers la supervision, la conception d'interfaces d'agents et la gouvernance des environnements autonomes. Dans ce contexte mouvant, la clé n'est plus la possession d'un avantage technique durable, mais la capacité de l'écosystème à pivoter rapidement, à expérimenter et à anticiper les ruptures. L'agilité devient la condition première de la souveraineté numérique comme de la compétitivité industrielle.

En combinant infrastructure durable, innovation de rupture, adoption massive et coopération internationale, France 2030 trace la voie d'une IA qui est à la fois un moteur de croissance, outil de résilience et vecteur de progrès pour l'ensemble de la société. »



Renforcer notre cybersécurité

La cryptographie est la clé de voûte de la cybersécurité. Aujourd'hui, elle est menacée par l'émergence des ordinateurs quantiques, capables de casser les algorithmes actuels. **Le remplacement de ce qui fonde notre sécurité numérique par des solutions « post-quantiques », résistantes à cette menace, s'impose comme un défi technologique inédit.**

2025 a vu l'éclosion des premières solutions post-quantiques industrielles soutenues par France 2030, initiées dès 2023. **Les projets RESQUE et HYPERFORM ont par exemple développé des démonstrateurs pour des usages clés** tels que les VPN, la vérification d'identités électroniques, la sécurisation des transactions bancaires, ou encore la collaboration sur des données sensibles.

Ces résultats n'auraient pas pu être atteints sans **la mobilisation en amont de 22 laboratoires dans le cadre du programme de recherche PQ-TLS, qui explore depuis 2022 les fondements mathématiques des algorithmes post-quantiques, leur implémentation sécurisée, et qui permet aux acteurs nationaux de peser sur les futurs standards**. Il a aussi conforté l'excellence et l'influence de la France dans le domaine, comme en témoigne la participation remarquée de chercheurs français dans la conception des algorithmes retenus par le NIST en 2024.

Ces initiatives ont permis à la France de créer le premier schéma d'évaluation post-quantique en 2025, suivi par la délivrance par l'ANSSI du premier certificat pour une solution de ce type - une reconnaissance de son leadership en évaluation de sécurité.

La transition post-quantique figure dans les priorités de la stratégie nationale de cybersécurité publiée en 2026. France 2030 poursuit ses investissements **pour accompagner les acteurs publics et privés dans leur transition, prévue sur plusieurs années**. L'objectif : anticiper l'ère post-quantique en autonomie et en confiance.



BENJAMIN MORIN,
COORDINATEUR CYBERSÉCURITÉ

« Marquée par de profonds bouleversements géopolitiques, l'année 2025 a vu s'intensifier l'usage d'armes hybrides visant à déstabiliser nos sociétés numériques. La Revue nationale stratégique souligne l'enjeu de l'autonomie stratégique française et européenne en cyberdéfense, et appelle au renforcement des digues permettant de contrer la menace d'une submersion d'attaques cyber. France 2030 en a fait une priorité, sans surtout délaisser les mesures préventives : comme en santé, l'immunité collective sert aussi à soulager les services d'urgence. La transition post-quantique en est un exemple. »

945 entités publiques ont bénéficié d'un accompagnement visant à rehausser leur niveau de sécurité grâce aux parcours cybersécurité de l'Etat (dont 134 établissements de santé)



Renforcer le développement de solutions robotiques

98 projets financés, permettant d'identifier des pionniers sur des marchés porteurs, de renforcer les collaborations au sein de l'écosystème et de soutenir l'excellence française

La stratégie robotique **renforce l'autonomie stratégique et la résilience industrielle de la France, tout en intégrant les enjeux de transition écologique**. Elle a pour objectif de maîtriser les outils de production pour soutenir la compétitivité du pays et positionner la France en leader sur les marchés émergents, notamment dans la robotique agile, les drones et la fabrication additive.

La stratégie s'appuie sur deux piliers majeurs : **l'excellence de la recherche française et la dynamique entrepreneuriale**.

L'année 2025 marque une étape charnière, avec l'instruction de la dernière relève du dispositif « Robots et Machines intelligentes d'excellence » et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt qui a permis de recenser 140 projets d'innovation, illustrant ainsi la vitalité de l'écosystème.

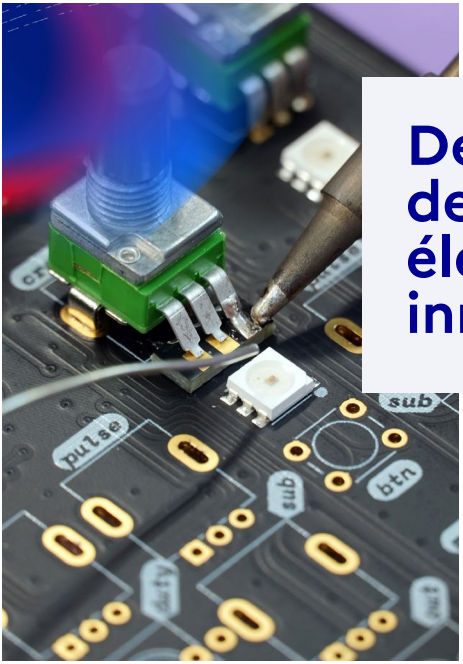
Un des axes forts de cette stratégie a été **d'encourager les réponses en consortium, afin d'accroître l'envergure et l'ambition des projets, et ainsi maximiser leur potentiel impact économique**. Par ailleurs, l'accélération de la convergence entre l'intelligence artificielle et la robotique a conduit à une **orientation marquée vers les nouvelles robotiques, dites « *IA natives* »**. Cette évolution s'est traduite par l'intégration de la robotique comme l'un des axes prioritaires du dispositif « Pionniers de l'IA », une des actions clés de la stratégie sur l'intelligence artificielle de France 2030.

La robotique est la nouvelle frontière de la « physical AI » et représente une opportunité majeure pour concrétiser les avancées de l'IA dans le monde réel, que ce soit dans l'industrie, les services ou le quotidien. Face à l'émergence de l'IA générative, la **stratégie doit accélérer cette convergence entre IA et robotique, en favorisant le maillage des acteurs et en positionnant la France comme pionnière sur les marchés émergents et en rupture des marchés consolidés.**



CATHERINE SIMON,
CONSEILLÈRE ROBOTIQUE ET ÉLECTRONIQUE

« Il est essentiel de poursuivre l'animation de l'écosystème, de structurer les chaînes de valeur autour de filières critiques à fort potentiel, et d'impliquer davantage les grandes entreprises pour accompagner les acteurs nationaux émergents à l'international, notamment en Europe. Cette approche globale permettra de renforcer la compétitivité et l'influence de la France dans un secteur en pleine mutation. »



Développer des technologies électroniques innovantes

L'Etat, avec France 2030, soutient l'innovation technologique et l'industrialisation des composants électroniques essentiels à nos industries. **L'objectif est de positionner la France au premier rang des acteurs d'excellence en électronique et robotique européenne**. C'est en maitrisant des outils pour sa performance avec des solutions électroniques et robotiques avancées et souveraines, que la France réussira la transition énergétique et écologique de ses filières stratégiques et son renouveau industriel.

Grâce à des projets d'envergure de la recherche amont, à la ligne pilote jusqu'au passage à l'échelle industrielle, **la stratégie électronique maintient et crée de nouveaux avantages technologiques sur les segments où la France dispose d'atouts souverains**, en particulier autour du SOI, des matériaux à haute performance pour la conversion de puissance (SiC, GaN) ou encore les prochaines générations de composants pour les réseaux de télécommunications (6G, Terahertz).

2025 a vu le lancement de la production **à grande échelle de la plateforme PIC100 de ST Microelectronics, une solution photonique sur silicium, destinée à soutenir le besoin croissant d'infrastructures pour l'intelligence artificielle**. Des travaux du Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) « Electronique » ont abouti à **la conception et au développement de la famille des micro controleurs STM 32** pour l'Edge AI avec le lancement du STM32V8, un microcontrôleur de nouvelle génération, conçu en technologie FD-SOI 18 nm.

2025 est aussi marquée par **l'inauguration de la ligne pilote du CEA** dans le cadre du projet européen FAMES, démontrant, une fois encore, **l'excellence et le rayonnement mondial du CEA-Leti dans le secteur de l'électronique et des semi-conducteurs**.

Les acteurs émergents contribuent également à notre excellence mondiale. Ainsi, par exemple, **Scintil Photonics a développé une avancée majeure dans les communications optiques pour les data centers**.

Enfin, par des investissements continus, **la capacité de production française a augmenté significativement de plus de 50 000 wafers, sur le site de Crolles.**

Par la concrétisation de projets d'envergure, cette année démontre que la France est au premier rang des acteurs d'excellence en électronique.

+ 175 000
kilo wafers par an
produits par les capacités françaises de puces électroniques



Renforcer notre souveraineté sur le cloud

Cinq ans après son lancement, la stratégie nationale Cloud a permis des avancées notables.

Les offres des fournisseurs de cloud français se sont étoffées, dans un cadre de confiance qui gagne en visibilité. Par ailleurs, la commande publique sur le cloud ne fait que progresser et permet, en plus d'une meilleure gestion par l'Etat des projets informatiques, d'améliorer la connaissance des offreurs et mieux les accompagner vers d'autres marchés.

Dans ce contexte, trois priorités se dessinent :

- **Investir davantage l'échelon européen** à l'aune des textes en cours de négociation et à paraitre (Cybersecurity Act 2, Cloud and AI Development Act) pour poursuivre les actions engagées sur les 3 piliers de la stratégie cloud
- **Renforcer les actions à destination des donneurs d'ordre**, avec l'objectif de faire émerger des champions européens du cloud
- **Continuer à stimuler l'innovation chez les fournisseurs de cloud**, notamment à travers des actions de politiques industrielles structurantes, et en particulier en réponse aux défis posés par le déploiement de l'IA.



DOMITILLE LEGRAND,
COORDINATRICE DE LA STRATÉGIE CLOUD

« Avec France 2030, la stratégie d'accélération pour le cloud a fait émerger une offre française crédible, de confiance, capable de répondre aux besoins des organisations, publiques comme privées. En 2025, des espaces de données sectoriels dans le nucléaire, l'aéronautique, l'industrie culturelle et le tourisme se sont construits, pour accélérer l'innovation et la transformation industrielle. Cet écosystème ainsi fédéré, est à l'échelle européenne une base essentielle au développement de l'IA. »





Construire un numérique urbanisé

En l'an 10 030, et avec quelques millénaires de recul, pourra-t-on dire sans trop user de métaphore que l'émergence du numérique a mis en place le système nerveux des sociétés de la fin du 20e siècle ? Internet a servi de substrat à la création et le partage de textes d'abord, puis d'enregistrements sonores et vidéos. Aujourd'hui en 2026, bits et octets transmettent les indicateurs de santé des patients, les bilans horaires de fonctionnement des usines ou les relevés d'équilibres environnementaux. En permettant aux échanges d'information de changer drastiquement d'échelle, à la fois en terme géographique et de temporalité, le numérique a permis à la fois de prendre connaissance d'aspects du monde jusqu'ici mal connus, mais également de concevoir et de transmettre plus rapidement des actions à prendre, éclairées par ces connaissances. Si l'on risque la comparaison des systèmes de l'anthropocène avec un ensemble organique, alors le numérique en forme certainement les corpuscules et terminaisons nerveuses, la moelle épinière et les névroglies.

Pourtant ces capacités, développées au fil de l'eau depuis les années 1980, portent quarante-cinq ans plus tard les stigmates de leur croissance : la naissance d'une science informatique, la jeunesse des techniques d'ingénierie numérique, l'effervescence communautaire et entrepreneuriale, et la difficulté d'acculturation politique ont débouché sur le paysage numérique que l'on connait en 2025.

Le numérique entre innovation et déséquilibre

Inégal dans sa fiabilité, dans son accessibilité, dans la maitrise de son impact sur nos sphères physiques, psychologiques, sociales, économiques, politiques, stratégiques culturelles, le numérique c'est une myriade de changements disparates donc, mais à portée anthropologique. **Ce déséquilibre s'est particulièrement accentué ces dernières années, avec la montée en puissance des multinationales du numérique**, capturant une très large majorité des usages et répondant – c'est leur rôle – à une logique de rentabilité. Pour ce faire elles ont imposé à leurs usagers de nouvelles contraintes sur leur utilisation du numérique, maximisant les retours sur investissements mais dégradant leurs expériences propres : citons pour exemple l'utilisation imposée d'applications propriétaires, l'abandon de droits à la vie privée ou de propriété intellectuelle, ou encore l'écrasante mise en valeur d'offres et de contenus sponsorisés.

Il n'y a, au demeurant, rien de fondamentalement étonnant dans cette mécanique. Les caractéristiques si particulières du numérique, qui rendent les coûts marginaux de distribution et de transaction nuls, ont permis l'émergence des modèles économique des plateformes et des agrégateurs. L'inévitable dynamique de *winner takes all* qui en résulte a eu pour conséquence de rendre leurs utilisateurs captifs de ces silos, sans réel recours face aux contraintes imposées une fois cette captation réalisée. De façon simultanée, les contraintes imposées aux entreprises « classiques » – compétition ouverte, conformité réglementaire, interopérabilité, droits sociaux – se sont appliquées de façon beaucoup plus légères, et c'est un euphémisme, aux entreprises du numérique. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer, sur ces quatre axes respectivement, l'écrasant duopole Google-Apple sur les systèmes d'exploitation mobiles, les violations par LinkedIn ou Meta de la RGPD, l'utilisation par les cloudeurs AWS (Amazon), Azure (Microsoft) et GCP (Google) de leurs interfaces de programmation pour y verrouiller leurs utilisateurs, ou encore les vagues massives de licenciements des années 2023 – 2024. Dans ces conditions la dégradation des expériences d'usage du numérique était prédictible, voire inévitable.

Pourtant les forces politiques au sens large ne sont pas restées les bras croisés. Il faut **saluer dans cette veine les initiatives de gouvernance communautaire comme le WorldWideWeb Consortium sur l'intero-**

pérabilité du Web, de réglementations internationales comme le RGDP, le Digital Markets Act (DMA), le Digital Services Act (DSA), ou d'activisme numérique comme l'Electronic Frontier Foundation. Au niveau national, les plans d'investissements (PIA, France 2030) depuis 2010 ont également soutenu la compétitivité des pépites françaises du numérique, leur fournissant les moyens d'accélérer par l'innovation dans la course mondiale : citons par exemple, Chapsvision (analyse de données avec IA), Scaleway (cloud), Soitec (matériaux semi-conducteurs) ou encore Exotec (logistique robotisée).

Vers une stratégie d'urbanisation du numérique

Il reste pourtant beaucoup à faire pour aller au-delà de stratégies d'opportunité et vers des approches plus systémiques de compétition, de conformité, d'interopérabilité, et d'équité sociale. Elles requerront, nécessité absolue, de **développer les outils pour mener le même travail de planification et d'aménagement que ce qui s'est fait en matière d'urbanisme** à la sortie des deux guerres mondiales. À l'époque, il avait fallu inventer et orchestrer les règles de construction, d'équipements et de santé publique, de droits environnemental et fiscal : il faut en faire de même pour le numérique. Il faut également mener un travail rigoureux d'acculturation des décideurs aux spécificités du numérique, leur permettant de comprendre en profondeur les enjeux liés au domaine, les leviers d'action réalistes à leur disposition, et ouvrant la porte à la formulation d'un projet politique détaillé et ambitieux à horizon 2050 combinant efforts de réglementation, d'investissement, et de d'adoption.

En termes d'investissements, quatre priorités doivent être envisagées : l'urbanisme numérique, la prise de risque, la résilience par les communs, et la formation. Il s'agit d'abord de définir et de mener un ambitieux plan d'urbanisation du numérique, à l'image de l'urbanisme géographique, en combinant une capacité d'identification des composants clés, de conception des fonctionnalités nécessaires, de mise en œuvre des investissements identifiés, et de maintenance pérenne de leurs opérations, dans une dynamique public-privé lisible et équilibrée. Ensuite, de poursuivre le soutien aux entreprises innovantes, en particulier dans leur capacité de prise de risque technologique, plus prégnant dans le domaine du numérique qu'ailleurs, et qui est fortement distordue par l'asymétrie de moyens entre multinationales et PME. En complément, de significativement augmenter le soutien à l'émergence de communs du numérique permettant de préserver certaines briques technologiques clés des dynamiques prédatoriales concurrentielles, en s'appuyant sur les travaux menés par des organisations comme les fondations Eclipse, Mozilla, ou RISC-V. Enfin, d'acculturer et de former au numérique, partout et tout le temps, comme on le fait aux droits civiques ou aux enjeux climatiques. Il faut faire naitre en même temps les « meilleurs ouvriers de France » de l'urbanisme numérique combinant attention au détail, capacité de maîtrise en profondeur, et sens du bien commun. Ces derniers pourraient par exemple être issus de reconversions des métiers plus automatisables de l'informatique, comme ceux du développement logiciel, ou issus des sciences humaines. Ces priorités – urbanisme numérique, prise de risque, résilience des communs, et formation – s'appuieront sur la mobilisation des forces de recherche et d'enseignement publiques françaises, dont l'excellence et le volontarisme n'est plus à démontrer, et qui devront être renforcées en termes de moyens d'expérimentation et d'opérationnalisation de leurs missions.

Ces investissements, au cœur du numérique, doivent s'accompagner d'une démarche de mise en application systématisée dans les politiques publiques et industrielles des secteurs clés de la société française (transports, énergie, santé etc.) pour permettre à ce nouveau système nerveux d'irriguer les infrastructures mises en place, qu'elles soient neuves ou rénovées. La vague actuelle d' "intelligence-artificielle-isation" de l'économie et le dispositif « Convergence IA » de France 2030, mis en place pour valoriser les initiatives internationales d'IA au service du bien commun, en formera un point de départ effectif, qu'il s'agira d'élargir au-delà des modèles d'IA à l'ensemble des nouveaux composants numériques, et au-delà de l'innovation à l'ensemble de l'opérationnalisation et de la résilience. La mise en œuvre de ces investissements devra être strictement supervisée, pour qu'à l'image du Plan Marshall, les externalités positives de ce plan permettent de redonner un souffle et un élan au nouveau siècle. Il y a là, dans les années qui viennent, une opportunité unique de construire une 3e voie numérique pour les prochaines décennies, qui permettra à nos enfants d'y survivre et de s'épanouir. C'est un véritable projet de société à l'horizon 2050 qui peut s'écrire, touchant l'ensemble des Français, de leurs voisins Européens et de leurs alliés internationaux, et ouvrant un nouveau chapitre dans l'histoire du numérique.



Pôle Connaissance

Investir dans le savoir et la culture, c'est préparer l'avenir de la France. C'est la mission du pôle Connaissance dans la mise en œuvre du plan France 2030. Il assure également le suivi des plans d'investissement d'avenir antérieurs, incarnés par les initiatives emblématiques que sont le plan Campus, les IDEX, ISITE, les LABEX, les EQUIPEX, les écoles universitaires de recherche (EUR), les nouveaux cursus à l'université (NCU). Le pôle supervise l'ensemble des actions de transformation de la formation à tous les niveaux, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que des industries culturelles et créatives ». La Connaissance — éducation, formation, culture, enseignement supérieur, recherche et transfert de technologie — est la garantie de toute ambition économique, sociale ou écologique : elle constitue la brique de base indispensable au déploiement intelligent et durable d'un investissement d'avenir aussi massif que le plan France 2030.

Édito



Guillaume **BORDRY**

Directeur du Pôle Connaissance

« L'année 2025 restera marquée par un succès collectif : le lancement et la mise en œuvre rapide du programme « *Choose France for Science* », porté par le SGPI, en lien avec l'Agence Nationale de la Recherche et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. Ce dispositif, imaginé à la demande du président de la République pour renforcer l'attractivité scientifique de la France, s'inscrit dans une vision claire : la recherche d'excellence est un investissement stratégique pour le pays. Après « *Make Our Planet Great Again* », ciblé sur les enjeux climatiques en 2017, « *Choose France for Science* » a élargi son ambition à l'ensemble des disciplines, face à l'urgence de préserver et de protéger la science et ses acteurs dans un contexte international particulièrement complexe. En s'appuyant sur l'écosystème d'excellence français des établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche, tous convaincus de la nécessité d'agir vite, il a permis de tester l'attractivité de nos laboratoires, de nos équipements et infrastructures, pour attirer les meilleurs talents internationaux et les projets les plus ambitieux. Près d'une cinquantaine de lauréats ont été sélectionnés, dont de nombreux chercheurs américains, pour un financement de plus de 30 M€ de France 2030. Cette réussite démontre que la France tient sa place comme lieu de connaissance : c'est ce que vient confirmer l'ensemble des actions décrites ci-après, sur la formation, la recherche, le transfert de technologie et la culture. »



La formation des talents s'ancre dans les réalités du terrain

2025 a confirmé la dynamique engagée par France 2030 pour adapter les compétences aux métiers d'avenir, répondant ainsi aux tensions sur le marché du travail et aux défis des transitions numérique et écologique. Le dispositif « Compétences et Métiers d'Avenir » a permis de former 222 350 personnes sur l'année, **marquant une accélération significative vers l'objectif de 400 000 personnes formées par an à l'horizon 2030**. Ces formations, majoritairement qualifiantes (niveaux Bac+1 à Bac+5 pour 64,6 % des apprenants), sont le fruit d'un écosystème riche de 1 348 acteurs mobilisés (universités, entreprises, organismes de formation), fédérés au sein de 234 projets lauréats.

Déployée dans 17 régions, la force du dispositif réside dans une collaboration public-privé exemplaire, étendue aux collectivités territoriales, qui **garantit l'adéquation des formations avec les besoins spécifiques de chaque bassin d'emploi**, et assure la cohérence de l'action de l'État et la mobilisation des parties prenantes.

Au-delà de l'usage de la réalité virtuelle, des jumeaux numériques et de l'intelligence artificielle, ce dispositif favorise **l'émergence de nouvelles approches pédagogiques** : la formation hybride, combinant présentiel, distanciel et formation en situation de travail (AFEST) ; approche par compétences par la modularisation des parcours et la création de micro-certifications. Ces innovations prennent corps au sein de plateaux techniques de pointe et de campus des métiers d'excellence, qui **reproduisent des environnements industriels réels et stimulent l'expérimentation**.

222 350 **personnes formées** en 2025 aux métiers d'avenir

234 **lauréats** du dispositif Compétences et métiers d'avenir pour 1,350 Md€ de subventions

542 **participants** au séminaire national de la communauté des projets de formation aux métiers d'avenir (Lyon, 20 et 21 novembre)

En 2026, le lancement de la saison 3 du dispositif **mettra l'accent sur les métiers d'avenir de la décarbonation et du numérique**. L'animation de la communauté d'acteurs engagés, notamment à travers le déploiement d'une plateforme numérique collaborative nationale, permettra de **capitaliser sur l'intelligence collective pour industrialiser les dispositifs les plus performants et accélérer la transformation des compétences à l'échelle nationale**.



OLIVIER VANDARD,
CONSEILLER ÉDUCATION FORMATION PROFESSIONNELLE

« Notre objectif est de construire un écosystème de formation résilient, capable de s'adapter rapidement aux évolutions technologiques et environnementales. La collaboration public-privé est le cœur de notre stratégie pour positionner la France comme une référence européenne en matière de formation aux métiers d'avenir et pour garantir la pérennité de nos actions au-delà des financements initiaux. »

Les écosystèmes de l'ESR continuent leur mutation

Cette année 2025 a vu la sélection de **15 nouveaux programmes de recherche portés par les agences de programmes** Santé, Agralife, CBSD, ASIC, APED et Numérique, financés à hauteur de 300 M€, autour de nouvelles thématiques prioritaires : carburants durables, élevages, composants pour l'intelligence artificielle, jumeaux numériques, diagnostics précoces des maladies neurodégénératives, etc. Le portage par les agences de ces programmes est une nouvelle étape déterminante dans la structuration du paysage de la recherche, en particulier dans ce nouveau rôle confié aux opérateurs de recherche. Les **22 programmes de recherche exploratoires** couvrant un large spectre thématique (biotechnologie, numérique, matériaux, climat, etc.) ont également poursuivi leur déploiement : les premiers résultats ont été observés et démontrent le caractère structurant de ces programmes, et leur capacité à fédérer les forces de recherche autour d'objets partagés.

Annoncée au printemps 2025 et officiellement lancée à l'été, l'initiative **Choose France For Science,** a pour objectif de renforcer l'attractivité scientifique de la France en accueillant des chercheuses et chercheurs de très haut niveau dans différentes thématiques prioritaires. Après seulement six mois, les résultats sont à la hauteur des ambitions : le jury a retenu **43 lauréats** qui vont ainsi développer des projets de recherche de rang mondial dans un cadre propice à l'innovation au sein de la communauté scientifique française.

Cette année a aussi été celle de la mise en œuvre de programmes phares initiés en 2024, comme le programme **Recherche à risque**, dont la première vague a été **financée à hauteur de 150 M€**. Cette initiative vise à offrir davantage de flexibilité pour encourager et soutenir des projets scientifiques innovants et ambitieux dans des domaines variés des sciences fondamentales aux applications technologiques, caractérisés par un haut niveau d'incertitude mais un fort potentiel de rupture, les rendant parfois peu adaptés aux sources de financements traditionnelles.

Comme c'était prévu dans la convention entre l'Etat et l'ANR, c'est aussi en 2025 que la modalité de financement de certains objets portés par les précédents programmes d'investissements d'avenir, via **les intérêts de dotations non consommables, a pris fin.** Pour les trois ensembles d'objets concernés que sont les IRTE, IHU et LabEx, le SGPI en lien avec les administrations ministérielles, a engagé une réflexion pour identifier les modalités qui permettraient une poursuite du financement de ces actions.

15 **nouveaux programmes de recherche** portés par les agences de programmes

43 **candidatures** sélectionnées pour **Choose France for Science**

335 M€ **décaissés** pour les programmes de recherche



CHARLES PERSOZ,
CONSEILLER ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

« En 2025, nous avons eu l'occasion d'évaluer certaines actions financées dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir : Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence (SFRI) ; IdEx et ISITE ; Nouveaux Cursus à l'université (1ère vague) ; Equipex+ et les écoles universitaires de recherche (2ème vague). Ces campagnes ont eu une double vertu. D'une part, elles ont confirmé le très haut niveau de ces dispositifs financés par l'Etat, la qualité des projets mis en œuvre par les acteurs de l'ESR et leur caractère hautement structurant, ce qui nous encourage dans notre trajectoire visant à poursuivre notre soutien à l'excellence en matière de formation et de recherche. D'autre part, pour les projets dont les résultats n'étaient pas en adéquation avec leur ambition initiale, nous avons démontré notre capacité à les arrêter en accompagnant le mieux possible les acteurs concernés. »

Le transfert de technologie continue de se structurer

Pour les 29 Pôles Universitaires d'Innovation (PUI) lancés fin 2023, **2025 marque la première année de structuration qualitative**, révélant une dynamique prometteuse avec notamment :

- Le déploiement des indicateurs et KPI d'innovation permettant un pilotage par la donnée des activités d'innovation des PUI.
- La gouvernance et l'engagement des membres contribuent à réduire les silos entre les acteurs du site.
- L'offre d'innovation est ainsi mieux structurée avec le déploiement de portails dédiés, des dispositifs plus ciblés pour les doctorants et post-docs, la mise en place de synergies collectives avec les collectivités locales, etc. Les retombées seront bientôt mesurables quantitativement.

Les Sociétés d'accélération de transfert de technologies (SATT) ont bénéficié en 2025 d'un prolongement du volet Accélération du Fonds national de valorisation pour la période 2025-2027 : ce financement s'inscrit dans le renforcement de l'activité du transfert de technologie des PUI auxquels elles appartiennent.

En préparation de 2026 et de la fin du financement via les IDNC, **les rôles, missions et indicateurs des Instituts de Recherche Technologique et pour la Transition Energétique (IRT-ITE) ont été actualisés**, tenant compte des évolutions de leurs écosystèmes amont et aval et afin de renforcer à la fois leur ressourcement scientifique et l'impact de leurs résultats. 17 M€ ont été versés sur les IRT-ITE en 2025.

Evalués en 2025, les 19 projets du Programme « Maturation-Prématuration » ont montré, pour leur majorité, un décalage d'un an dans la mise en place des consortiums. Les projets n'ont ainsi bénéficié que de 12 à 15 mois d'activité effective sur les 24 prévus. Néanmoins, **le nombre de projets de maturation et prématuration financés augmente continuellement depuis le démarrage des consortiums et sont alignés avec les priorités des objectifs et leviers de France 2030**. Suite à ces évaluations, plusieurs ajustements ont été mis en place : renfort de la détection et ouverture possible du financement de tout projet issu du milieu académique (c'est-à-dire en dehors du consortium initial) en ligne avec les priorités (pilotage stratégique de la propriété intellectuelle ; prolongation des projets à 2029 avec les modalités financières associées).

2025 a vu le démarrage des auditions à mi-parcours des 8 projets financés par le programme « Plan Innovation Outre-Mer (PIOM) ». Malgré un démarrage plutôt lent, **la plupart des projets voient fin 2025 une accélération dans le déploiement de leurs actions** (recrutements, premiers résultats) : la tendance devrait donc s'inverser, notamment pour 3 projets - NAHITI en Polynésie française, GIROFLEE à la Réunion et CIBIG en Guyane – qui ont désormais pris un réel élan.

12 600 **publications**
issues des projets financés en 2025

17 **start-ups créées**
par le Programme **Mat-Premat**

542 **titres de propriété intellectuelle** déposés par les IRT-ITE en 2025



KATIA CARGNELLI,
CONSEILLÈRE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

« 2025 a marqué une avancée majeure dans la structuration des écosystèmes d'innovation, en confortant les PUI comme pilotes du transfert de technologie et de l'innovation des sites universitaires. Les dispositifs nationaux (Maturation-Prématuration, programmes de recherche, etc.) et les dynamiques locales dont (celles ciblées sur les territoires ultramarins) commencent chacun à bénéficier d'une visibilité accrue, initiant le besoin d'une articulation pour maximiser les impacts des percées scientifiques. Une coordination renforcée permettra de dépasser les cloisonnements résiduels, d'accélérer la compétitivité des écosystèmes français et plus généralement, la réussite du transfert de technologie et de connaissance issus des milieux académiques. »



La prospective et les imaginaires de demain vus par la jeunesse

110 jeunes participants

13 heures
de masterclass avec des experts

La saison 2 du concours « *Butterfly 2050 - Dessine ton futur*e », lancée en février 2025, a confirmé sa pertinence avec une participation triplée : 110 jeunes de 15 à 25 ans, issus de 7 régions, ont collaboré au sein de 21 équipes pluridisciplinaires. Leur mission : **scénariser des futurs désirables autour de quatre défis cardinaux – apprendre, se nourrir, prendre soin et vivre ensemble.**

Conçu et piloté par le SGPI, en lien avec plusieurs ministères, ce concours est plus qu'un simple exercice de style. **Les productions des *butterflyers* ont révélé une profonde mutation des représentations**, comme l'a analysé le rapport de Laurène Houtin, chercheuse associée au Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements, sur les saisons 1 et 2 (publié en janvier 2026[1]).

Les récits de 2025 ne décrivent plus un futur technologique triomphant, mais un monde fragile qu'il faut « réparer ». Ils explorent la centralité du vivant, qui devient partenaire, et la réinvention des communs (alimentation, eau, espaces partagés). Cette sensibilité collective émergente, qui privilégie le soin, la sobriété et la coopération, a été la trame de fond des projets lauréats. Comme l'exprime l'un des projets primés : **« *En 2050, nous ne cherchons plus à conquérir l'avenir, mais à l'habiter.* »**

La finale du 3 juillet a récompensé quatre projets emblématiques de cette vision. L'année s'est achevée sur la préparation de la saison 3, capitalisant sur ces enseignements pour ancrer la prospective dans les aspirations d'une génération consciente.



NATHALIE BECOULET,
CONSEILLÈRE FORMATION

« Le concours « *Butterfly 2050* » révèle une profonde mutation des imaginaires. C'est un appel lucide à réinventer nos modèles, où les communs et la coopération priment sur la croissance. Une véritable boussole pour l'action publique. Ce qui frappe également, c'est l'engagement citoyen et authentique de ces jeunes. Ils ne se contentent pas de rêver. Ils aspirent à ce que leurs travaux servent et sont à la recherche de réels impacts positifs. »

[1] https://www.info.gouv.fr/upload/media/mixed/0001/16/1158348411f18244a9e931b912e2ff96c1982239.pdf



Les industries culturelles et créatives, vitrines de la French Touch

La culture et les industries culturelles et créatives (ICC) sont un élément clé de l'excellence française et du rayonnement international de notre pays. Dans cet objectif de France 2030, **l'Etat poursuit une triple ambition :**

- Doubler les capacités françaises de tournage à horizon 2030
- Créer une véritable filière pour l'immersif culturel
- Accélérer la transformation des acteurs culturels face aux enjeux des transitions numérique et écologique.

L'année 2025 a été marquée par le déploiement complet des dispositifs du volet Culture de France 2030. Trois nouveaux dispositifs ont ainsi été lancés au cours de l'année : « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives » pour faire émerger des pôles d'excellence culturelle permettant d'accélérer la diffusion de l'innovation sur le territoire ; « Transition numérique de la Culture et appropriation de l'intelligence artificielle » ; « Projets structurants » du programme de recherche ICCARE.

150 nouveaux lauréats ont rejoint la communauté France 2030 en 2025 : 98 dans le cadre du programme ICC immersion (destinations Afrique du Sud, Mexique, Danemark-Suède, Emirats Arabes Unis, Taiwan, Allemagne, Indonésie-Singapour, Etats-Unis). 28 dans le cadre de l'accélérateur « Architecture de demain ». 22 dans le cadre de la première vague de l'AAP « Culture immersive et métavers ». Deux nouveaux studios de tournage sont enfin venus compléter les lauréats de la Grande Fabrique de l'image (La Montjoie à Saint-Denis et La Victorine à Nice).

190 candidatures ont été reçues à l'automne et seront instruites au premier semestre 2026.

150 **nouveaux lauréats** désignés en 2025

Depuis le lancement du plan :

+ 30 **dispositifs déployés**

+ 700 **lauréats désignés**

Après 4 années de mise en œuvre du volet Culture, plus de 30 dispositifs ont été déployés, plus de 1700 candidatures reçues et plus de 700 lauréats désignés.



FABRICE CASADEBAIG,
CONSEILLER CULTURE

« Le nombre de candidatures reçues aux différentes vagues de nos dispositifs témoigne de la forte mobilisation de l'écosystème culturel, partout sur le territoire. Les projets associant vision artistique et ambition technologique, acteurs publics et acteurs privés, se multiplient. Pour les dispositifs, le triptyque expérimenter-pérenniser-déployer commence à porter ses fruits. Les premiers résultats sont aussi là en termes de chiffre d'affaires à l'export. Sur l'immersif culturel, les premières bases de la création d'une nouvelle filière culturelle sont posées. Pour la Grande Fabrique de l'image, après les premiers backlots des rues de Paris inaugurés en 2024, un premier studio de tournage a été intégralement réhabilité à Martigues en 2025. Le déploiement des 10 studios soutenus se poursuit. Nous devrions parvenir, comme prévu en 2030, au doublement de nos capacités avec une forte montée en gamme de nos installations proposant à côté des plateaux des services de haute qualité, allant de l'écriture à la post-production. »


COMPATIBILITÉ - STABILIT
RÉVERSIBILITÉ
ICOSAÈDRE



La jeunesse ne doit rester étrangère à aucun plan d'avenir

Dans la France de 1936, près de cent ans avant le pan France 2030, le portefeuille ministériel de Jean Zay couvrait l'éducation, l'enseignement supérieur, la culture et la recherche. De l'école au musée, du cinéma au laboratoire, un tel périmètre reposait sur une conviction : la connaissance structure l'identité et l'avenir d'un pays. En réunissant ces domaines au sein d'une même démarche, France 2030 perpétue cette vision et agit comme un catalyseur au service d'une stratégie d'investissement intelligente et durable.

Former pour transformer

Quel plus bel enjeu que de repenser l'offre de formation, du scolaire au supérieur, dans les voies générale, technologique et professionnelle ? En soutenant des dispositifs comme les Campus des métiers et des qualifications (CMQ) ou les IA Clusters, il s'agit de rapprocher les mondes de l'éducation et de l'entreprise, afin de préparer les jeunes aux métiers de demain et de renforcer la compétitivité des territoires. Il s'agit aussi de développer la formation tout au long de la vie, en créant des parcours adaptés aux évolutions technologiques et aux besoins des filières stratégiques, tout en accompagnant la transformation des cursus universitaires pour les aligner sur les défis du XXIe siècle.

Soutenir la recherche pour accélérer l'innovation

Comme l'a rappelé récemment Philippe Aghion, prix Nobel d'Économie en 2025, « nous ne pouvons pas prétendre vouloir la souveraineté et la croissance sans investir dans la recherche et l'innovation. Cela n'a pas de sens. » Depuis 2010, grâce aux investissements d'avenir, la France a renforcé son excellence académique et s'est imposée parmi les leaders mondiaux de la recherche, fondamentale et appliquée. Ces efforts ont permis de bâtir un écosystème propice à l'émergence de solutions innovantes, indispensables pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux. Chaque année, le classement de Leiden, considéré comme l'un des classements les plus solides et les plus transparents, évalue l'impact scientifique des universités du monde entier. Il ne s'intéresse pas à la réputation ou aux moyens financiers, mais à un critère très concret : la qualité et la portée des publications scientifiques. Dans la version « ouverte » du classement, utilise les données d'OpenAlex, une base bibliographique en accès libre, couvrant 2 800 universités, la France s'en sort particulièrement bien : 10e pays le mieux représenté au monde, et même 1er pays de l'Union européenne.

Soutenir la culture, les médias et la création

En novembre dernier, le Forum mondial de la démocratie, organisé par le Conseil de l'Europe, a rappelé le lien fondamental entre démocratie et culture. À travers, notamment, la stratégie industries culturelles et créatives, France 2030 soutient l'innovation dans tous les domaines de la culture et des médias, défend la souveraineté culturelle et cherche à faire émerger les pépites culturelles de demain. Dans un moment particulier où la technologie peut certes, développer la création, mais aussi permettre la manipulation de masse, ces investissements ne se limitent pas à leur dimension économique : il s'agit bien de doter la France d'actifs stratégiques qui renforcent l'attractivité du pays, son rayonnement international, sa cohésion sociale et territoriale.

Faire confiance à la jeunesse

La jeunesse est une source inépuisable d'inspiration et d'innovation. C'est dans cet esprit que le concours « Butterfly 2050 a été lancé. Un dispositif qui s'appuie sur les visions prospectives des jeunes pour imaginer les futurs possibles. Donner la parole à la nouvelle génération, c'est reconnaître que l'innovation ne se décrète pas, mais s'imagine et se construit collectivement.

> « La jeunesse ne doit rester étrangère à aucun plan d'avenir. Elle doit inspirer et animer les grandes pensées gouvernementales. Mais elle ne demande pas à faire bande à part. Ce qu'elle réclame surtout, c'est qu'on lui fasse confiance. », **Jean Zay, depuis la prison de Riom en 1943.**



Pôle Fonds propres

Les interventions de l'Etat en fonds propres, qui représentent environ 14 milliards d'euros sous gestion, visent à accompagner le développement et la structuration de l'industrie française du capital risque, et à combler les failles de marché pour permettre aux start-ups françaises de trouver les moyens de se développer. L'équipe Fonds propres du SGPI coordonne avec l'ensemble des ministères concernés l'allocation des actifs, correspondant pour moitié environ à du fonds de fonds (souscription à des fonds d'investissement levés par des sociétés de gestion françaises privées) et pour moitié à des interventions directes dans des startups, via des véhicules gérés pour le compte de l'Etat par nos opérateurs Bpifrance, la Banque des Territoires et ADEME investissement.

Édito



Georges-Étienne **FAURE**

Directeur du Pôle Fonds propres

« Pour que l'économie de l'innovation puisse atteindre son plein potentiel, il est essentiel de développer en France un écosystème de capital investissement privé performant. Les start-ups françaises d'excellence doivent pouvoir trouver, à toutes les étapes de leur parcours, des acteurs privés du capital risque prêts à les accompagner. C'est pour cela que, depuis 15 ans, les pouvoirs publics investissent dans les investisseurs.

C'est un travail exigeant, car il doit s'appuyer solidement sur deux piliers : d'un côté le nécessaire alignement avec les priorités des politiques publiques, qui constituent le cœur des thèses d'investissement, et de l'autre la posture d'investisseur avisé, qui impose la recherche d'un bénéfice financier réel et proportionné au risque pris, comme le ferait un acteur privé. C'est le respect de ce dernier critère qui permet à cette action de rapporter au budget de l'Etat plus qu'elle ne lui coûte, et que les dépenses associées ne soient pas prises en compte dans les critères dits « de Maastricht »



Accompagner le continuum de financement en fonds de fonds

+ de 200 M€
de recettes pour l'Etat en 2025

6,5 Md€
mobilisés en fonds de fonds

Près de 200 fonds d'investissement privés souscrits

+ de 2 Md€
investis en 12 mois par les fonds souscrits, dans près de 400 sociétés

En 2025, la situation est restée tendue pour les levées de fonds, en France et en Europe, avec des volumes toujours en recul par rapport au pic de 2022. Dans ce contexte, l'Etat avec France 2030 continue de **jouer un rôle structurant dans l'écosystème du capital investissement et à accompagner tout le continuum de financement en fonds de fonds**.

En amorçage et en capital-risque industriel, l'année 2025 s'est caractérisée par une poursuite des investissements du Fonds National d'Amorçage 3 (FNA 3) (70 M€ validés en comité dans 5 véhicules avec un effet de levier global fois 3) et du Fonds National de Venture Industriel (FNVI) (35 M€ investis dans 4 véhicules avec un effet de levier global fois 6).

Plus aval dans la chaîne de financement, en Growth, le fonds Multicap Croissance 4 (MC4) a continué de déployer à un rythme soutenu, en investissant 243 M€ dans 9 véhicules avec un effet de levier global fois 12.

Côté fonds de fonds thématique, Entrepreneurs du Vivant (EDV), géré par la Banque des Territoires, est monté en puissance en engageant 70 M€ dans 7 fonds et foncières contribuant à **l'installation de nouveaux agriculteurs, la transition agroécologique et à la diversification des revenus des agriculteurs.**

A l'échelle européenne et dans le cadre du programme *Scale Up Europe, European Tech Champion Initiative* (ETCI) a investi dans 5 véhicules Tech dont 3 français. **La France est l'un des six pays européens fondateurs de cette initiative, qui vise à faire émerger en Europe des fonds d'investissement dépassant la taille critique de 1 Md€,** à même de participer à des levées de fonds dépassant les 100 M€. Parce qu'elle fait partie des champions européens du capital croissance, la France est aujourd'hui le premier bénéficiaire d'ETCI.

Tout au bout de la chaîne de financement, le fonds Global Tech géré par la Caisse des Dépôts et des Consignations a commencé à déployer en 2025. Son objectif est **d'accompagner les équipes françaises de gestion d'actifs qui manipulent des valeurs tech cotées en bourse**. Celles-ci seront ainsi en capacité de soutenir les start-ups françaises cherchant demain à s'introduire en Bourse sur la place financière européenne.



Investir dans les Deeptech et les innovations de la transition énergétique et écologique

Un positionnement d'investissement responsable

Du côté de l'investissement en direct, **l'année 2025 a été éprouvante pour les start-ups industrielles et les écotechnologies, en raison notamment de la crise agricole et agroalimentaire, et des tensions géopolitiques avec des répercussions sur le prix de l'énergie et de certaines matières premières**.

L'Etat à travers ses opérateurs (ADEME Investissement, Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations) a joué son rôle d'actionnaire résilient mais exigeant. Lorsque des start-ups du portefeuille rencontraient des difficultés passagères ou avaient du mal à finaliser une levée de fonds prévue, l'investisseur public a pu consentir des financements de type bridge, avec les co-actionnaires privés et en bonne intelligence avec eux, pour donner une respiration à la société. A l'inverse, lorsque les perspectives de retour positif n'étaient plus favorables, le véhicule d'investissement doit limiter des pertes tout en jouant jusqu'au bout des procédures collectives, son rôle d'actionnaire responsable.

Dans des classes d'actifs plus dynamiques, **les véhicules France 2030 ont multiplié en 2025 les investissements en Deeptech et dans des produits et solutions à application duale**. Dans ces secteurs à très forte intensité technologique, des start-ups souvent issues des travaux de la recherche ont des besoins de capitaux plus importants que la moyenne, en raison d'un temps de maturation technologique plus long. En revanche leur capacité à mobiliser des technologies de rupture donnent à ces acteurs un potentiel d'impact important, qui en fait une zone d'intervention naturelle de l'investisseur public. Des prises de participations significatives ont ainsi été réalisées en 2025 dans le quantique, l'espace, le nouveau nucléaire, les technologies du vivant, etc.

Dans un enjeu de souveraineté industrielle, de compétitivité et de prise en compte des impératifs environnementaux, **nous continuons d'investir avec ADEME investissement dans les infrastructures innovantes de la transition énergétique et écologique**. En 2025 il a ainsi été possible de financer des projets de géothermie, la relocalisation en France de l'assemblage et de la production d'un acteur de la mobilité légère, ou encore une société de logistique fluviale participant à la décarbonation des livraisons en zone urbaine.



ELISE BOBRIE,
DIRECTRICE ADJOINTE

« L'investisseur public reste l'une des pierres angulaires du capital risque français. L'action de France 2030 va se poursuivre, pour accompagner l'écosystème vers plus de maturité, de diversité et de performance. Les deux années à venir verront plusieurs véhicules arriver à terme, concrétisant ainsi la performance attendue par des distributions importantes, qui remonteront au budget de l'Etat. »



2011-2026 : 15 ans de révolution du capital-risque français

En quinze ans, le paysage de l'innovation française a connu une métamorphose radicale, passant d'un écosystème artisanal à une place financière européenne de premier plan. En 2011, le capital-risque français peinait à franchir le seuil des 600 M€ investis ; en 2024, ce sont près de 5 Md€ qui irriguent chaque année nos start-ups. Cette trajectoire n'est pas fortuite, mais le fruit d'une alliance stratégique entre une action publique constante, portée par les plans d'investissements d'avenir (PIA) successifs puis par France 2030, et une professionnalisation des investisseurs privés. De la structuration de l'amorçage à la multiplication des licornes, retour sur quinze années d'investissements publics qui ont fait progresser la souveraineté technologique française vers une réalité industrielle.

L'âge de raison (2011-2016) : Sortir de la survie, structurer l'amorçage

Au sortir de la crise financière de 2008, le capital-risque français traverse une zone de fortes turbulences. En 2011, le marché affiche une fragilité structurelle : seuls 597 M€ sont investis dans 371 entreprises*. L'écosystème, alors atomisé et sous-capitalisé, peine à s'extraire d'une logique de pure survie. Les années 2012 et 2013 marquent une inertie relative, avec des volumes stagnant aux alentours de 600 M€, illustrant une forme de plafond de verre pour l'innovation française.

Le tournant stratégique s'opère par une intervention publique résolue et structurante. **L'État endosse alors un rôle de catalyseur de marché**. La création du premier Fonds National d'Amorçage (FNA) en 2011, géré par CDC Entreprises puis repris par Bpifrance à sa création en 2013, transforme radicalement la donne. Il ne s'agit plus seulement de subventionner, mais de professionnaliser l'amorçage et de restaurer la confiance privée. L'action publique ne se substitue pas au marché ; elle l'architecte, en créant les conditions de sa liquidité future. Dès 2015, un décollage s'amorce avec 758 M€ injectés. Cette dynamique culmine en 2017, année charnière où le capital-risque franchit le seuil du milliard d'euros, atteignant 1 224 M€ d'investissements*. L'âge de raison est atteint.

Le passage à l'échelle (2017-2021) : L'éclosion des licornes et l'effet Tibi

Entre 2017 et 2021, l'écosystème technologique français a opéré une mutation structurelle, passant du foisonnement entrepreneurial à une dynamique de consolidation industrielle. Cette période marque la fin du complexe français face au « Late Stage » : l'enjeu est de bâtir des leaders mondiaux. Le premier

* Sources : Données issues des rapports annuels complets France Invest / AFIC pour chaque année citée

signal est quantitatif. Entre 2017 et 2019, les montants investis doublent, progressant de 1,2 Md€ à 2,4 Md€. Cette montée en puissance s'est accompagnée d'une réelle internationalisation : en 2019, la part des investisseurs étrangers dans les souscriptions de fonds a atteint 45 %.

Toutefois, cette croissance se heurtait à un déficit structurel de capitaux domestiques pour les phases de maturité. L'intervention publique a ici agi comme un catalyseur stratégique avec la montée en puissance du fonds de fonds Multicap Croissance (MC2), créé en 2014 pour accompagner les fonds de venture growth, puis le lancement, en 2019, de l'initiative Tibi. En mobilisant l'épargne institutionnelle, notamment celle des assureurs, vers le segment du « Late Stage », l'initiative Tibi a permis d'irriguer les entreprises en phase d'hyper-croissance. L'objectif était de combler la faille de financement et de permettre l'éclosion des premières scale-ups tricolores. L'année 2021 marque l'aboutissement de cette phase. Avec un volume d'investissement record de 4,6 Md€*, le marché a franchi un palier critique. **La France a cessé d'être un vivier de startups pour devenir une plateforme de champions globaux**.

La maturité résiliente (2022-2024) : France 2030 et le virage industriel

La période 2022-2024 marque l'entrée du capital-risque français dans une phase de maturité résiliente, capable de naviguer dans un environnement macroéconomique devenu brutal (remontée des taux, incertitudes géopolitiques). Loin de l'effondrement, l'écosystème a prouvé sa solidité. En 2022, malgré le retournement de marché, 5,1 Md€ ont été investis dans 1 319 entreprises, un niveau historiquement haut porté par un segment Venture en hausse de 25 %. L'année 2023 a constitué le véritable test de résistance. Si les collectes de fonds ont connu un trou d'air, les investissements ont tenu bon, retrouvant dès 2024 un niveau proche de 5 Md€ injectés dans les startups.

Cette résilience s'est appuyée en partie sur un changement de paradigme thématique : l'essor de la Deeptech et l'industrie verte, piliers du plan d'investissement France 2030. Ce financement de l'innovation s'incarne désormais dans des projets industriels de rupture (batteries, hydrogène decarboné, biotech), ancrant durablement la French Tech dans l'économie réelle et la décarbonation.

Bilan de 15 ans d'action : Un marché devenu souverain et attractif

Le bilan de ces quinze années est celui d'une conquête. En multipliant par plus de huit les volumes d'investissement annuel (de 597 M€ en 2011 à près de 5 Md€ en 2024), le capital-risque français a changé de dimension. Il n'est plus un compartiment de niche, mais l'un des moteurs de la transformation productive du pays. Cette réussite repose sur trois piliers consolidés. D'abord, **une profondeur de marché inédite : la France dispose aujourd'hui d'une chaîne de financement mature**, capable de soutenir des tours de table supérieurs à 100 M€ qui étaient autrefois l'apanage des fonds étrangers.

Ensuite, une **attractivité internationale** pérennisée : En 2024, **56% des capitaux levés par les fonds français** proviennent de l'étranger, marquant une progression notable du poids des investisseurs internationaux, particulièrement européens, signe que la "classe d'actifs France" est devenue un standard mondial.

Enfin, une **orientation stratégique claire** : l'alignement entre capitaux privés et priorités publiques (France 2030) **permet d'orienter significativement l'épargne vers les enjeux de souveraineté nationale**.

Au-delà des chiffres, c'est l'impact social qui frappe. À fin 2025, les acteurs du Venture & Growth accompagnaient plus de 1 430 startups et scale-ups, créant des dizaines de milliers d'emplois qualifiés sur tout le territoire. **La France n'est plus seulement une terre de chercheurs, elle est redevenue une terre de bâtisseurs industriels et technologiques**.

Vers 2030 : l'exigence impérieuse de la sortie

Si les quinze dernières années ont été celles de la construction méthodique et de la montée en puissance, les **cinq prochaines seront celles de la preuve par la liquidité**. Le succès du capital-risque français ne se mesurera plus seulement aux montants investis, mais à sa capacité réelle à générer des sorties d'envergure, qu'elles soient industrielles ou boursières. En 2024, le montant des cessions a bondi de 42 % pour atteindre 11,8 Md€, un signal très encourageant qu'il faudra transformer en tendance lourde. L'enjeu est désormais de boucler le cycle : **réinvestir les succès de demain dans les ruptures technologiques de 2030 pour garantir, durablement, notre autonomie technologique et notre prospérité économique future**.



Direction financière et juridique

La direction financière et juridique, composée de 7 personnes, pilote, suit et contrôle les dépenses et les recettes de France 2030 depuis l'inscription en loi de finances jusqu'au bénéficiaire final, et contribue à l'élaboration de tous les actes juridiques associés. Elle assure également un rôle de médiation, de conseil et de pédagogie sur les enjeux budgétaires et juridiques relatifs au plan auprès des différents acteurs et parties prenantes. La direction consolide et partage une information financière fiable et transparente pour le Parlement, les organes de contrôle et les citoyens.

Édito



Camille **MULLER**

Directrice juridique et financière

« Pour garantir la soutenabilité financière et la sécurité juridique du plan France 2030 tout en répondant aux nouvelles priorités d'investissement, notre défi quotidien est d'allier souplesse de gestion et rigueur dans le suivi. Pour cela, nous nous appuyons concrètement sur nos quatre opérateurs (Bpifrance, l'Ademe, la Caisse des Dépôts et des Consignations et l'Agence nationale de Recherche) à qui nous confions la ressource financière votée par le Parlement pour mettre en œuvre les projets.

Dans un contexte de finances publiques toujours plus contraint, nous renforçons continuellement notre pilotage de la ressource au plus près de la réalité du terrain. Nous avons déjà mis en place un certain nombre d'outils pour mieux calibrer les crédits ouverts en loi de finances, mieux maîtriser la trésorerie de nos opérateurs, mieux prévoir les besoins de décaissements de nos lauréats, mieux retracer les recettes et enfin mieux contrôler leur usage. Cela se traduit par un renforcement du dialogue de gestion, une redéfinition de l'information à transmettre au Parlement, une évolution de la méthodologie de nos modèles de prévision, la réalisation de guides de procédure de contrôle interne et enfin le développement des fonctionnalités de nos systèmes d'information. Nous poursuivrons ces chantiers en 2026. »



Les investissements d'avenir génèrent des recettes pour l'Etat

17,5 Md€
décaissés aux bénéficiaires de France 2030 au 31 décembre 2025

2 Md€ **de résorption des niveaux de trésorerie** des opérateurs du plan sur le volet aides d'Etat

Au 31 décembre 2025, sur 54 Mds€ ouverts pour France 2030, **44 Md€ ont été investis auprès de projets depuis 2021. Les opérateurs ont déjà versé 17,5 Md€ d'aides aux bénéficiaires** avec les crédits qui leur sont confiés chaque année.

D'un point de vue budgétaire en 2025, cela s'est notamment traduit par une consommation 3,3 Md€ de crédits de paiements aux opérateurs. **Le SGPI a ainsi exécuté la quasi intégralité (99,6 %) des crédits autorisés par le Parlement pour 2025**. Par rapport aux objectifs stratégiques du plan, les nouveaux investissements de 2025 ont été alignés avec les priorités définies par le Comité interministériel de l'innovation, du 10 avril 2025 : l'intelligence artificielle, le quantique, le spatial et l'aéronautique, et dans les technologies présentant un potentiel d'usage dual permettant à la France de répondre aux tensions géopolitiques.

Les aides du plan telles que les avances remboursables, les prêts ou les prises de participation, génèrent des recettes pour l'Etat. Le SGPI a ainsi reversé à l'Etat 523 M€ à l'échelle de tous les Programme d'investissements d'avenir. Un travail visant à améliorer l'enregistrement et la prévisibilité des recettes du plan a été engagé en 2025, en collaboration avec les opérateurs et administrations concernées (Direction générale des finances public, Direction du Budget, Contrôleur budgétaire et comptable ministériel). Il a donné lieu à l'adoption d'un mémorandum visant à mieux encadrer les reversements. Un développement sur le système d'information du SGPI a également été lancé pour s'adapter aux nouvelles modalités et améliorer la précision de l'information, l'objectif étant d'analyser les recettes attendues à la maille de chaque projet.

Autre fait marquant, la convention relative aux dotations non consommables (DNC) non dévolues, qui financent l'écosystème d'innovation académique depuis 2010, est arrivée à échéance fin 2025 : **6,9 Md€ seront ainsi reversés au budget de l'Etat**, à ce titre. La fin de ces DNC sera compensée pour 3 ans par un financement de 450 M€ intégré dans le budget 2026 France 2030.



NOLWENN CEZILLY,
CONSEILLÈRE BUDGÉTAIRE

« L'exécution budgétaire constitue un levier essentiel pour garantir la concrétisation des ambitions de France 2030 fixées par le Gouvernement. En 2025, malgré la contrainte sur les finances publiques, nous avons assuré une gestion réactive des crédits et amélioré le suivi de nos recettes. Avec la montée en charge des projets, leur suivi s'est complexifié. En 2026, en collaboration avec les opérateurs, nous fiabiliserons toujours plus les prévisions et approfondirons la transparence de l'information. »

Consolidation du cadre contractuel de France 2030

L'année 2025 marque une étape clé dans la gouvernance juridique du plan France 2030. Alors que son déploiement opérationnel atteint un stade de maturité avancé, l'activité conventionnelle pilotée par le SGPI s'est concentrée sur l'adaptation et la sécurisation des outils contractuels liant l'État à ses quatre opérateurs historiques. Cette action répond à un double objectif : **assurer la continuité des investissements engagés et organiser la fin de cycle des dispositifs les plus anciens**.

En 2025, plusieurs conventions ont atteint la durée maximale de 15 ans prévue par l'article 8 de la loi du 9 mars 2010 modifiée de finances rectificatives pour 2010. Ces dispositifs sont entrés dans une phase de gestion extinctive : ils ne permettent plus de nouveaux engagements et la gestion des crédits existants a été sécurisée par voie d'avenant. Cette phase vise à organiser les retours financiers vers l'État, notamment au titre des avances remboursables. **Le cadre juridique ainsi consolidé sécurise les flux financiers et garantit que les projets d'innovation financés contribuent au désendettement ou au réinvestissement public**.

Le SGPI a par ailleurs conduit une campagne ciblée de prolongation des conventions qui le nécessitaient par avenant, en lien avec les opérateurs et l'interministériel, afin d'aligner les actions qui le nécessitaient sur la durée maximale autorisée par la loi, à savoir 15 ans.



STÉPHANE L'HOST,
CONSEILLER JURIDIQUE

« L'architecture juridique de France 2030 est indispensable à la bonne exécution du plan. Outre la sécurisation des actes (conventions, arrêtés, décisions), des missions de conseil quotidien auprès des pôles métiers sont également réalisées. Cet accompagnement transversal garantit la faisabilité des dispositifs et protège les intérêts de l'État tout au long du cycle de vie des financements. »

64
textes publiés
au Journal officiel en 2025

24 **conventions France 2030**
signées entre l'Etat et les opérateurs
au 31 décembre 2025

Cette démarche renforce la visibilité et la stabilité offertes aux opérateurs et aux porteurs de projets, conditions nécessaires à la conduite de cycles d'innovation industrielle et de recherche de long terme. Elle permet également d'assurer un accompagnement continu des bénéficiaires jusqu'à l'achèvement complet de leurs travaux, sans rupture de l'encadrement juridique.

L'année 2025 a enfin été marquée par une mise à jour du cadre conventionnel, visant à renforcer la sécurité juridique des relations entre l'État et ses opérateurs. Ces travaux ont notamment permis de répondre aux recommandations de la Cour des Comptes relatives aux retours financiers des investissements du plan France 2030. Une hétérogénéité des stipulations contractuelles avait été constatée en la matière. Elle a conduit à la publication au Journal officiel de deux avenants, l'un relatif aux subventions et l'autre aux interventions en fonds propres, afin d'harmoniser et de sécuriser juridiquement les modalités de remontée des retours financiers vers l'État. Un travail matérialisé par un avenant à la convention encadrant les dispositions communes du plan France 2030 a également été mené afin de renforcer le contrôle et la lutte contre les conflits d'intérêts au sein des instances de gouvernance du plan.



Pôle communication

Depuis le lancement du plan en 2021, la communication est essentielle pour matérialiser l'ambition de France 2030, et réaffirmer le rôle de l'Etat dans la stratégie économique et industrielle du pays. Depuis le début, la communication embarque l'ensemble du collectif France 2030, que sont les ministères, les services déconacentrés de l'Etat, les opérateurs, les collectivités territoriales, les filières, lauréats et partenaires économiques, avec une communication partagée. Au fur et à mesure du déploiement du plan et des projets financés, la communication a évolué pour donner à voir les impacts concrets dans la recherche, l'innovation, l'industrialisation et la formation dans tous les territoires.

Édito



Marion DOS REIS SILVA

Cheffe de cabinet et directrice de la communication

« Le pôle Communication est en charge du pilotage de la communication du plan France 2030 et des évaluations socio-économiques des grands investissements de l'Etat. Il est en lien avec l'ensemble des parties prenantes et construit la stratégie de communication globale avec le Service d'information du Gouvernement. Relations presse, évènementiel, réseaux sociaux, web, vidéos, contenus éditoriaux, partenariats médias, le pôle conçoit une stratégie annuelle globale, et définit des plans de communication 360° spécifiques en fonction des actualités et des résultats.

En 2025, la communication s'est fortement attachée à montrer l'impact concret des projets lauréats et à valoriser le dynamisme et l'attractivité de la France, de ses talents et de ses capacités industrielles à travers des grands temps forts comme le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, le Salon International de l'Agriculture, Choose France, VivaTech, Choose France for Science, etc.

Pour l'année 2026, nous allons renforcer notre communication sur les évaluations du plan et son fonctionnement, une transparence et une lisibilité qui sont fortement attendues par le Parlement et les organismes de contrôle. Nous continuerons également de développer une communication positive pour rendre fiers les Français en leur montrant les innovations qui améliorent déjà notre société et celles qui le feront demain. »



La communication de France 2030 : révéler l'impact et montrer le dynamisme français

Rassembler pour donner à voir les impacts

Tout au long de l'année, le pôle Communication **développe une stratégie événementielle pour positionner France 2030 lors d'événements internationaux accueillis en France, de salons et rencontres professionnelles** (Salon International de l'agriculture, Vivatech, Choose France, ect.), et **conçoit également des événements en propre** afin de faire rayonner les résultats concrets des différents dispositifs portés. L'année 2025 a été marquée par deux temps forts qui ont permis de consolider les objectifs de communication : valoriser des réalisations concrètes de lauréats dans tous les territoires qui impactent le mieux vivre des français, et rassembler la communauté France 2030.

- Le **Comité interministériel de l'innovation**, présidé par le Premier ministre en présence des membres du Gouvernement, s'est tenu le **10 avril 2025** au Centre Pompidou à Paris en présence de 300 personnes. Cet évènement a mis en lumière les engagements pris depuis le lancement du plan, le bilan des impacts concrets sur notre souveraineté technologique et industrielle, et a ouvert la voie à de nouvelles perspectives d'investissement dans les innovations de rupture (Quantique, Spatial, IA et Cyber).
- Le **Forum « Premiers contacts » et la Cérémonie des Concours d'Innovation de l'Etat 2024-2025**, du mardi 14 octobre à la Seine musicale, a permis de valoriser les 147 lauréats dont 16 ont eu l'opportunité de pitcher leurs projets sur scène. Près de **600 personnes** étaient présentes : lauréats de l'ensemble des vagues, administrations, organismes de transfert de technologies, incubateurs, laboratoires de recherche, investisseurs, entrepreneurs, membres des jurys et experts, journalistes. L'évènement a dévoilé des animations inédites et stands inspirants autour de l'innovation tels que la mise à disposition de casques VR pour vivre des extraits de l'expérience Beethoven Wars (lauréat France 2030), une maquette de l'expérience 3D France 2030[1], une exposition de talents présentant leurs métiers d'avenir, une boîte immersive qui retrace l'histoire des innovations françaises « France, Terre d'innovation ».



DÉBORAH ANTOINAT,
CHARGÉE DE MISSION COMMUNICATION

« Au sein de l'équipe communication, nous prenons en charge la valorisation de France 2030 sur l'ensemble des composantes de la communication. Nous organisons également des conférences internes ouvertes aux agents du SGPI toutes les six semaines. Ces interventions donnent la parole à des experts venus d'horizons divers (biomimétisme, sociologie économique, santé), en lien avec les enjeux stratégiques portés par France 2030 pour ouvrir la réflexion et apporter un regard prospectif. »

Une communauté engagée sur Linkedin

43 158 abonnés

+ 75% d'abonnés
depuis 2021

[1] https://experience.france2030.gouv.fr

Faire parler de France 2030 dans la presse nationale, spécialisée, et en PQR

Depuis 2023, nous avons renforcé notre stratégie média pour garantir la cohérence et la notoriété, à la fois sectorielle et généraliste du plan. Il s'agit pour France 2030 d'apparaitre et de s'affirmer comme une politique publique prioritaire, porteuse de sens et positive au sein du champ de l'action gouvernementale. De nombreuses actions à destination de la presse se sont construites, tout au long de l'année, en s'appuyant sur différentes séquences existantes ayant vocation à être des temps forts.

- **807 retombées médiatiques mentionnant le « Secrétariat général pour l'investissement »**, soit environ 67 retombées par mois, notamment dans la presse professionnelle.
- **57 rencontres avec des journalistes** parmi lesquels *Les Echos, La Tribune, Le Parisien, Le Figaro, L'Etudiant, Maddyness ou encore Tech&Co.*
- Plusieurs **séquences importantes** notamment lors du Sommet de l'IA en février contribuant à affirmer le rôle du SGPI comme acteur central des enjeux d'innovation et d'IA ou de Choose France en mai.
- Les déplacements en région ont donné lieu à des **retombées dans la presse quotidienne régionale et nationale (*ICI Normandie, La République du Centre, La Provence)*** permettant d'**incarner France 2030** au plus près des **territoires** et de valoriser les projets soutenus auprès des acteurs locaux.

Les conférences internes du SGPI

Dans le cadre du processus de formation du SGPI, le cycle de conférences s'est poursuivi en 2025 pour ouvrir la réflexion sur des enjeux transverses en lien avec l'innovation, les stratégies d'investissement et l'économie au sens large sous un angle prospectif, contribuant à réinterroger les pratiques courantes de l'administration, décloisonner les connaissances entre les pôles du SGPI et renforcer la cohésion au sein du SGPI.

En mars, Tarik Chekchak, directeur du pôle Stratégies Inspirées du Vivant de l'Institut des Futurs souhaitables, est intervenu sur le thème du biomimétisme ou l'art de s'inspirer du vivant pour régler nos problématiques actuelles.

En mai, l'intervention de Sophie Dubuisson-Quellier, directrice de recherche au CNRS, a permis de questionner les conditions sociales de la transition écologique avec les apports des sciences sociales.

Xavier Arnauld de Sartre, directeur de recherches au CNRS, est intervenu sur la place des populations dans la territorialisation des politiques de lutte contre les changements globaux.

En décembre, Patrice Simon, professeur en Chimie des Matériaux à l'Université de Toulouse a présenté ses activités de recherche portant sur la compréhension fondamentale des processus électrochimiques se produisant aux interfaces matériau/électrolyte dans les électrodes des dispositifs de stockage électrochimique de l'énergie (batteries, supercondensateurs).



UNE CAMPAGNE NATIONALE D'AFFICHAGE ET RADIO POUR ACCROITRE LA NOTORIÉTÉ DE FRANCE 2030

Afin de valoriser les innovations soutenues par France 2030 dans tous les territoires, le pôle Communication, en lien avec le Service d'information du Gouvernement a lancé du **27 septembre au 14 octobre** une campagne nationale en radio et en affichage (mobilier urbain, bus, gares). 13 innovations sur des domaines stratégiques et souverains, incarnées par des collaborateurs des structures lauréates de France 2030, ont été photographiés, représentant ainsi une région, un secteur stratégique, une innovation, un métier, des compétences, des ambitions.



ANTOINE GERBER,
CHARGÉ DE MISSION COMMUNICATION

« Je constate qu'aujourd'hui la communication publique implique une exigence forte de transparence et de redevabilité. Dans la réflexion comme dans la construction de notre stratégie, nous devons intégrer cette attente en rendant l'action de l'Etat lisible, contextualisée et concrète. Expliquer les raisonnements et choix d'investissement, leurs impacts et leurs résultats est essentiel pour renforcer la confiance des citoyens. »

L'évaluation socioéconomique des investissements publics

Tous les projets financés par l'État et ses établissements publics doivent depuis la loi de 2012 faire l'objet d'une évaluation socioéconomique préalable. Cette évaluation doit permettre au décideur d'engager un investissement sur la base d'un bilan complet des bénéfices et des coûts attendus pour la collectivité. Au-delà de 100 M€ de fonds de l'État, c'est le SGPI qui organise une contre-expertise de cette évaluation en mobilisant des experts indépendants.



570
projets à l'étude
pour un coût global attendu de près

209 Md€

Le SGPI rend ensuite un avis avant le lancement des opérations. Par ailleurs, le décret de 2012 prévoit que le SGPI réalise un inventaire annuel de tous les projets d'investissement dont le financement de l'État dépasse 20 M€. Il permet ainsi d'apprécier l'échelonnement dans le temps des projets et de leurs besoins de financement. Cette cartographie a pour objectif d'aider l'État dans un pilotage global de ses investissements.

Inventaire

L'inventaire 2025 contient 570 projets à l'étude pour un coût global attendu de près de 209 Mds€, regroupant essentiellement :

- **Des projets immobiliers :** projets classiques d'aménagement, de construction ou de réhabilitation de bureaux, de logements ou d'écoles ; projets immobiliers plus spécialisés (hôpitaux ou établissements médico-sociaux, opérations sur des campus universitaires, institutions culturelles, établissements pénitentiaires ou palais de justice).
- **Des infrastructures physiques :** projets de transport (routier, ferroviaire, urbain, fluvial, aérien) et des opérations de couverture des territoires en très haut débit.
- **Des grands projets industriels,** portés en général par des acteurs privés bénéficiant d'un soutien important de l'Etat dans le cadre des grands programmes d'investissement tel que France 2030 ou encore le plan de Relance (dans le secteur du nucléaire, des batteries, du spatial etc.).

Néanmoins, certains projets recensés dans l'inventaire s'écartent de cette représentation traditionnelle de l'investissement avec une vocation uniquement matérielle : il en va ainsi des projets de recherche comme ceux du CNES ou du CEA, des infrastructures de recherche et des projets de modernisation de l'État, en particulier ceux liés au développement de logiciels spécialisés.



PASCAL GAUTIER,
ÉCONOMISTE AU PÔLE EVALUATION

« Ces procédures donnent un bon aperçu de la politique d'investissement engagée par l'État et ses opérateurs, hors les investissements dans le domaine de la défense nationale. Il reflète en particulier les effets particuliers de l'état dans le domaine de la santé (le plan du Ségur de la santé), des infrastructures de transport, de la gestion du parc immobilier ou encore dans le domaine de l'innovation (France 2030). Elles constituent des outils utiles à l'Etat pour en mesurer les impacts, les créations de valeurs et les risques correspondants. »

Contre-expertises

22 contre-expertises ont été organisées en 2025, une activité soutenue équivalente à celle observée sur 2024 :

- 9 issues du plan France 2030
- 7 dans le domaine de la santé
- 3 dans le domaine du transport
- 1 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche
- 1 dans le domaine de la culture
- 1 dans le domaine de l'énergie

En 10 ans

127

rapports de contre-expertise représentant

100 Md€

PROGRAMME NOUVEAU NUCLÉAIRE FRANÇAIS :

Conçu pour s'intégrer dans un mix électrique bas carbone à forte composante renouvelable, l'EPR2 se distingue par sa flexibilité opérationnelle, lui permettant d'ajuster sa production en fonction des besoins du réseau. Il s'inscrit par ailleurs dans la continuité de la politique française du cycle du combustible, en cohérence avec les infrastructures de retraitement et de gestion des déchets existantes. À ce titre, il constitue un levier stratégique de souveraineté énergétique et de relance industrielle pour la filière nucléaire française.

Le programme NNF s'inscrit pleinement dans la stratégie française de décarbonation à l'horizon 2050, en cohérence avec les objectifs de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Celle-ci prévoit une réduction significative de la consommation finale d'énergie et une sortie progressive des énergies fossiles, reposant notamment sur une électrification massive des usages, qu'elle soit directe (véhicules électriques, pompes à chaleur) ou indirecte (hydrogène, procédés industriels). Cette dynamique permet à la fois une amélioration de l'efficacité énergétique et une décarbonation facilitée de l'offre.





LOUVRE NOUVELLE RENAISSANCE

Le projet Louvre – Nouvelle Renaissance (LNR) constitue une opération stratégique de transformation globale du musée du Louvre, visant à répondre à une dégradation avérée de ses conditions d'exploitation. L'ambition du projet n'est pas prioritairement d'accroître la fréquentation, mais de mieux gérer et valoriser des flux de visiteurs structurellement élevés. L'objectif est ainsi d'améliorer durablement l'expérience de visite, la conservation des œuvres et les conditions de travail, tout en confortant le rôle du Louvre comme institution culturelle de premier plan.

Le projet s'inscrit dans une trajectoire de long terme structurée autour de trois niveaux d'intervention. L'option de référence correspond à un socle de travaux indispensables de mise en conformité et de maintenance, nécessaires au maintien minimal de l'exploitation, mais insuffisants pour répondre aux enjeux structurels identifiés. Le projet Louvre – Nouvelle Renaissance constitue l'aboutissement du plan de transformation, en intégrant le projet Louvre Grande Colonnade, qui étend les espaces muséographiques sur l'ensemble du palais. Il reconfigure également en profondeur les accès, les circulations et l'offre culturelle, tout en renforçant l'inscription urbaine du musée dans Paris.



Le secrétariat général pour l'investissement

La coordination et le suivi des politiques d'investissement sous l'autorité du Premier ministre

Le secrétariat général pour l'investissement (SGPI) est chargé, sous l'autorité du Premier ministre, d'assurer la cohérence et le suivi de la politique d'investissement de l'État à travers le déploiement du plan France 2030.

Annoncé par le président de la République le 12 octobre 2021, ce plan inédit capitalise sur les acquis des Programmes d'investissements d'avenir (PIA), et notamment du PIA 4 doté de 20 Md€ qu'il intègre et dépasse dans les ambitions et les moyens.

Au total, France 2030 mobilise 54 Md€ pour transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et l'industrialisation, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain.

Le SGPI assure également l'évaluation socio-économique des grands projets d'investissement public.

Les chiffres clés

(au 31/12/25)





Une gouvernance interministérielle pour une cohérence de l'action publique

La gouvernance de France 2030 permet d'atteindre les cibles du plan, impliquant à la fois un soutien renforcé aux ruptures technologiques et un soutien assumé à l'industrialisation des innovations, notamment dans une perspective européenne.

Un déploiement interministériel et territorial

Le plan France 2030 est piloté par le secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre, en lien avec les ministères concernés, et quatre opérateurs.

Le Comité interministériel à l'innovation (C2i), présidé par le Premier ministre avec les ministres concernés, permet de faire le bilan et de définir les priorités à venir. Le dernier C2i s'est tenu le 10 mars 2025.

Des comités de pilotage ministériels (présidés par les ministres) ou opérationnels (présidés par les administrations référentes) permettent de définir, en interministériel, les stratégies de déploiement par secteurs prioritaires, de valider les engagements financiers et de constater régulièrement les résultats.

Pour amplifier le déploiement de France 2030 dans tous les territoires, le Gouvernement a installé depuis 2023 des sous-préfets référents « France 2030 et accélération des projets industriels » dans chaque département. **Ces sous-préfets référents relaient les dispositifs et sont en charge d'aider à accompagner les projets industriels, pour tout ce qui relève de l'État, en lien avec les collectivités**. Plusieurs expérimentations ont été mises en place dans certains territoires pour assurer une amélioration continue du plan et les adaptations nécessaires.

LES MINISTÈRES IMPLIQUÉS DANS FRANCE 2030 :

- Ministère de l'Intérieur
- Ministère des Armées et des Anciens combattants
- Ministère du Travail et des Solidarités
- Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
- Ministère de l'Éducation nationale
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
- Ministère de la Culture
- Ministère des Outre-mer
- Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace
- Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale
- Secrétariat général des affaires européennes
- Secrétariat général à la planification écologique

Une mise en œuvre avec des opérateurs sectoriels

France 2030 est mis en œuvre par quatre opérateurs principaux que sont l'**Agence nationale de la recherche (ANR), l'Agence de la transition écologique (ADEME), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**. Depuis 2023, des conventions de partenariats pour certains programmes ont été signés avec **Business France, le CNES, l'AFNOR, ou encore l'INPI**.



CLAIRE GIRY,
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

« En tant qu'opérateur de France 2030, l'ANR a en 2025 lancé 21 appels, contractualisé 282 projets et engagé 835 M€. Parmi les actions emblématiques opérées par l'Agence, le dispositif Choose France for Science a déjà permis d'accueillir 46 scientifiques au sein d'institutions académiques françaises. 15 nouveaux programmes de recherche, pilotés par les Agences de programmes, ont également été annoncés. Enfin, à l'occasion de ses 20 ans, l'Agence a mis en lumière des parcours inspirants de lauréats et lauréates France 2030, notamment lors de la campagne #Monanr. »

L'ANR ET FRANCE 2030 :

12 Md€ du budget prévisionnel géré
80 dispositifs gérés depuis le lancement



NICOLAS DUFOURQ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BPIFRANCE

« Bpifrance s'inscrit dans une dynamique volontariste pour déployer et suivre les nombreux projets France 2030 ! A fin 2025, Bpifrance a engagé 18,6 Md€ de financements et 4,25 Md€ de fonds propres, pour plus de 13 000 entreprises. Ce sont 500 collaborateurs de Bpifrance qui s'impliquent au quotidien avec agilité, à l'écoute des entrepreneurs, pour ces projets qui contribuent à améliorer la santé de nos concitoyens, à renforcer la compétitivité technologique de la France et à accélérer la décarbonation. »

BPIFRANCE ET FRANCE 2030 :

22,9 Md€ du budget prévisionnel géré dont 4,25 Md€ en fonds propres
161 dispositifs gérés depuis le lancement



SYLVAIN WASERMAN,
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADEME

« Pour les entreprises, la décarbonation est désormais un enjeu de compétitivité et de souveraineté. En renforçant leur indépendance énergétique, elles sécurisent leurs coûts et leurs emplois. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans le plan d'investissement France 2030, avec une ambition claire : faire émerger des modèles industriels plus efficaces et positionner la France parmi les leaders de l'innovation. »

L'ADEME ET FRANCE 2030 :

7,3 Md€ du budget prévisionnel géré
53 dispositifs gérés depuis le lancement



OLIVIER SICHEL,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

« La Caisse des Dépôts est au rendez-vous du déploiement de France 2030 et des dispositifs qui lui sont confiés. Les projets avancent dans leur réalisation sur les territoires, et montrent leurs premiers impacts. Passeurs d'innovation dans les territoires, nous sommes plus que jamais engagés pour la bonne exécution et le succès du plan et des projets financés. »

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET DES CONSIGNATIONS – BANQUE DES TERRITOIRES ET FRANCE 2030 :

3,4 Md€ du budget prévisionnel géré
32 dispositifs gérés depuis le lancement

L'équipe du Secrétariat général pour l'investissement

Liste exhaustive de toutes celles et ceux qui font vivre le Secrétariat général pour l'investissement au 30/04/2026.

Direction

BONNELL Bruno, Secrétaire général pour l'investissement
LEVEAU Géraldine, Secrétaire générale adjointe
EREHAIHI Rachida, Secrétaire particulière

Cabinet

ANTOINAT Déborah, Chargée de communication
DOS REIS SILVA Marion, Cheffe de cabinet et Directrice de la communication
FEVRIER Baptiste, Apprenti
GERBIER Antoine, Stagiaire
LECLERCQ Marine, Conseillère territoires
MERANDAT Jean-Simon, Directeur du Pôle Territoires
PALACIN John, Directeur de cabinet
VICKERY William, Directeur adjoint de cabinet

Pôles Ressources

Ressources Humaines et moyens généraux

MAJOREL Mylène, Chargée de mission ressources humains et moyens généraux

Evaluation et impacts

DOUYSSET Martin, Economiste
GAUTIER Pascal, Chef de la mission évaluation socio-économique
GOUBGOU Yamba, Stagiaire
LACROIX Marc-Antoine, Directeur de l'évaluation et impacts
MASCLE-ALLEMAND Anne-Laure, Economiste
RAHER Xavier, Rapporteur general du CSIA
THOMASSET Pauline, Economiste

Juridique et financier

BUSTRO Elodie, Chargée de mission juridique
CEZILLY Nolwenn, Conseillère budgétaire
GAY Benoit, Conseiller financier
L'HOST Stéphane, Conseiller juridique
LACASSAGNE Caroline, Responsable données et système d'information financier
MULLER Camille, Directrice juridique et financière
PINHEIRO Mathias, Conseiller Contrôle de gestion

Assistanat de direction

DEVAUX Soumina, Assistante du pôle évaluation
DACCORD Lobna, Assistante des pôles Connaissances et Souveraineté numérique
RODRIGUEZ-LASSUS-DAVID Emilie, Assistante des pôles Nouvelles frontières, Fonds propres, et Transition écologique, industrielle et agricole
RELIER Séverine, Assistante de la chefferie de cabinet, et des pôles Communication et Territoires
EL ACHHAB Fatima, Assistante de l'Agence de l'Innovation en santé

Pôles thématiques

Fonds propres, effet de levier

BALDUCCI Sofia, Analyste financière
BOBRIE Elise, Adjointe du directeur de pôle
FAURE Georges-Etienne, Directeur du pôle

Nouvelles frontières

BOUGANNE Raphaël, Coordinateur quantique adjoint
BUISSON Camille, Adjointe du directeur de pôle
LE LOARER Loïc, Coordinateur quantique
SIRAPIAN Massis, Directeur de pôle

Agence de l'innovation en santé

BODY Clémentine, Directrice des projets transversaux
BONNET Nicolas, Responsable compte clés et prospectives
DE TRAVERSAY Lucie, Coordinatrice Maladies infectieuses
DOUTRIAUX Agathe, Responsable veille prospective
ESCURAT Charles-Edouard, Directeur de l'Agence de l'innovation en santé
FABRE Laura, Directrice des financements et de la coordination
FOURNIER Kevin, Responsable comptes clés
GAMBOTTI Laetitia, Responsable de l'accélération des processus réglementaires et de l'accès au marché
STEPHANT Gatiane, Stagiaire
GAUDIN Florence, Conseillère marketing et événementiel
JOUVENCEAU Anne, Coordinatrice bioproduction et biothérapies
LABARTHE Benoît, Responsable Recherche et transfert de technologie
LESAIGNOUX Mégane, Responsable juridique et comptes clés

Souveraineté numérique

KIRCHNER Florent, Directeur du pôle Cybersécurité
MORIN Benjamin, Coordinateur cybersécurité
SIMON Catherine, Conseillère numérique industriel
STANISLAUS Anuchika, Conseillère numérique et grands projets (IA, métavers)
VASILIU Emma, Stagiaire

Transition écologique, industrielle et agricole

BALIAN Christine, Conseillère projets transverses
BRANDIBAT Mathieu, Conseiller matériaux durables
BUI Hoang, Conseiller décarbonation et hydrogène décarboné
CHOLIN Julien, Conseiller transport
JEANNIN Thomas, Conseiller énergie
MATHIS Luc, Directeur du pôle
TREVES Viviane, Conseillère agriculture, alimentation et forêts

Connaissances

BECOULET Nathalie, Conseillère formation
BORDRY Guillaume, Directeur de Pôle
CARGNELLI BARRAL Katia, Conseillère transfert de technologies
CASADEBAIG Fabrice, Conseiller culture
DANZIN Elisabeth, Conseillère transformation et digitalisation de la formation
PERSOZ Charles, Conseiller enseignement supérieur et recherche
VANDARD Olivier, Conseiller éducation et formation

Coordinateurs dans les ministères :

BECQUES Raphaël, Coordinateur Batteries
BONNECHERE Guillaume, Coordinateur 5G
BOUYT Guillaume, Coordinateur Nucléaire
BUIS Jean-Noël, Coordinateur Electronique et Robotique
DELAFALIZE Fabien, Coordinateur EnR
JOANNIC Roland, Coordinateur Grands fonds marins
LANDES Nina, Coordinatrice IA Souveraineté
LEGRAND Domitille, Coordinatrice Cloud
PERCHANT Aymeric, Coordinateur Santé digitale
SPINARDI Roxane, Coordinatrice Dispositifs médicaux

Le SGPI rend hommage à Sergueï KOLOMIITSEV décédé le 19 mars 2026.

Glossaire

AAP
— appel à projets.
Mécanisme utilisé pour sélectionner des projets.

AIS
— Agence de l'innovation en santé.

AMI
— appel à manifestations d'intérêt.
Mécanisme utilisé pour qualifier des projets, parfois préalable à un AAP.

ANR
— Agence nationale de la recherche

BPIFRANCE
— banque publique d'investissement.

CDC-BDT
– Caisse des dépôts et des consignations - Banque des territoires

CSIA
— Conseil de surveillance des investissements d'avenir
Le Comité de surveillance des investissements d'avenir a pour mission d'éclairer et de conseiller le gouvernement dans l'élaboration et la conduite des politiques d'innovation et de donner un avis consultatif sur l'identification et la qualification de nouvelles priorités d'investissement.

ESR
— enseignement supérieur et recherche

Fonds d'investissement
Le fonds d'investissement est un terme financier utilisé pour désigner une société financière dont l'objectif consiste à investir dans des sociétés sélectionnées pour leurs opportunités d'évolution.

Fonds de fonds
Le fonds de fonds est un type particulier de fonds d'investissement, dont la particularité est d'investir dans d'autres fonds d'investissement.

IA
— intelligence artificielle

IdEx
— initiatives d'excellence

Créées par le PIA 1 elles sont destinées à faire émerger des pôles interdisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial.

IHU
— institut hospitalo-universitaire

IRT
— institut de recherche technologique

Lancés dans le cadre du PIA, les instituts de recherche technologique sont des regroupements de laboratoires publics et privés consacrés à un domaine technologique d'avenir.

I-SITE
— initiatives science - innovation-territoire-économie

Variante de l'IdEx lancée dans le cadre du PIA 2 qui permet de sélectionner des projets de pôles pluridisciplinaires d'ESR caractérisés par la capacité des porteurs à développer, dans leur palette thématique, des coopérations fortes et particulièrement efficaces avec le monde économique.

ITE-IRT
— institut pour la transition énergétique

Les ITE-IRT sont des instituts de recherche thématiques qui se placent dans une logique de co-investissement public-privé et de coopération étroite les acteurs de l'industrie et de la recherche intéressés par la mise en commun et le pilotage d'activités de R&D couplés à des plateformes technologiques, au meilleur niveau international dans leurs domaines.

PIA
— programme d'investissements d'avenir

PEPR
— programmes de recherche

Les « programmes de recherche » visent à construire ou consolider un leadership français dans des domaines scientifiques liés ou susceptibles d'être liés à une transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire ou environnementale et qui sont considérés comme prioritaires aux niveaux national ou européen.

PIEEC
— projets importants d'intérêt européen commun

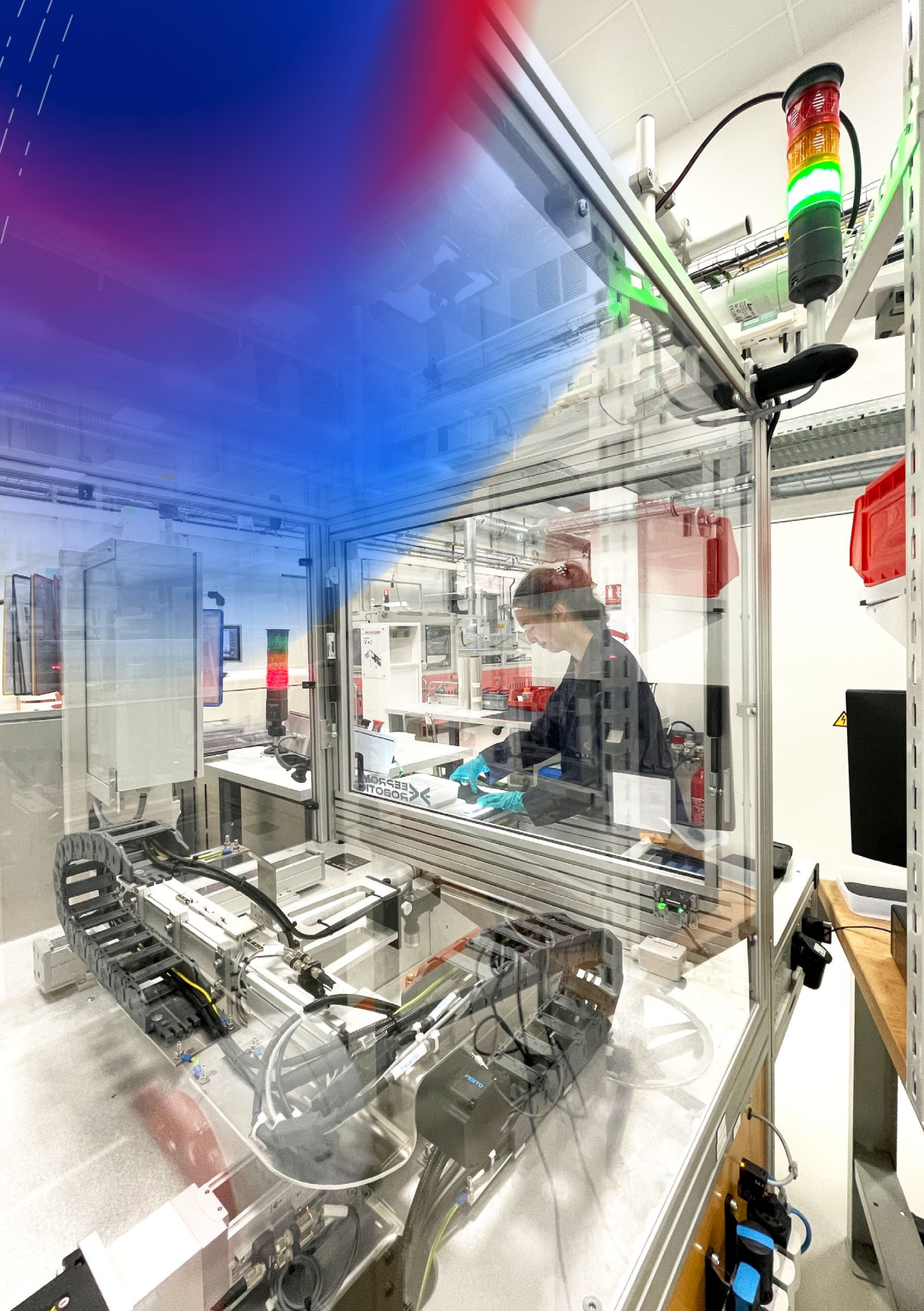
Les PIIEC impliquent la définition d'objectifs technologiques et industriels communs à l'échelle de l'UE, qui se traduisent par des projets, portés par des entreprises sélectionnées par les États membres.

PUI
— pôle universitaire d'innovation

Les PUI renforcent et accélèrent la dynamique d'innovation des écosystèmes territoriaux, en rassemblant autour des universités, instituts de recherche, écoles d'ingénieurs, SATT, incubateurs, pour faciliter l'accès des acteurs socioéconomiques aux compétences et à l'offre de la recherche publique, accompagner les scientifiques dans l'écosystème de l'innovation.

SATT
— sociétés d'accélération du transfert de technologies

Filiales d'universités et d'organismes de recherche sur un territoire infrarégional, régional ou inter-régional. 13 SATT fonctionnent aujourd'hui sur le même principe et avec les mêmes actionnaires (universités et centres de recherche, Caisse des Dépôts pour le compte de l'État).


FESTO



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT

Hôtel de Cassini
32, rue de Babylone
75007 paris
tél. 01 42 75 64 32
contact.sgpi@pm.gouv.fr



www.info.gouv.fr/france-2030

Imprimé sur du papier recyclé